

## L'Ouest se concerte sur le Livre blanc

par Daniel Rauvet

VANCOUVER — Qu'il s'agisse du prix du pétrole ou des implications du Livre blanc sur la souveraineté-association, les provinces de l'Ouest ont de plus en plus conscience de la possibilité qu'un « new deal » canadien puisse être conclu à leurs dépens. Aussi le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a-t-il décidé cette fin de semaine d'entrer en contact avec les autres provinces de l'Ouest pour resserrer les rangs.

En ce qui concerne le Livre blanc sur la souveraineté-association, M. Bennett essaie d'obtenir de MM. Loughheed, Blakey et Lyon, en tant que président de la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, une position commune face aux propositions du Parti québécois. Des consultations se déroulent en ce moment entre les quatre capitales provinciales et l'on s'attend à une déclaration rapide à ce sujet. En attendant, M. Bennett a rappelé lors du congrès créditiste de cette fin de semaine que les quatre chefs de gouver-

nements s'étaient déjà prononcés contre toute mesure remettant en cause l'unité canadienne. Certains indices permettent cependant de penser qu'il ne s'agit-là que d'un coup de clairon de rigueur et que cette fermeté officielle pourrait ne pas résister à l'épreuve du temps.

Dans une entrevue particulière, le ministre responsable du dossier constitutionnel à Victoria, M. Rafe Mair, nous a déclaré que la position de la Colombie-Britannique face aux projets du gouvernement Lévesque n'était pas rigide et

qu'elle pourrait changer avec les circonstances. Certes, M. Mair a répété comme le chef de son gouvernement que « l'on ne peut pas divorcer et conserver des privilèges de cohabitation », que « l'octroi d'un statut spécial au Québec n'est pas un élément négociable ». Le ministre a cependant émis, en cours d'entrevue, certaines remarques sur les termes dans lesquels se déroulerait selon lui une éventuelle négociation portant sur une redéfinition des liens économiques entre le Québec et le reste du Canada.

« M. Lévesque, a déclaré M. Mair, sous-estime l'attachement du Canada anglais au Québec ». Mais si l'on met de côté les raisons d'ordre sentimental qui pourraient militer en faveur de l'unité nationale, il n'est pas prouvé, ajoute le ministre créditiste, que l'Ouest ait intérêt à maintenir des liens économiques privilégiés avec le Québec. Reprenant les exemples cités par M. Lévesque à l'occasion du dépôt du Livre blanc, M. Mair souligne que la Colombie-Britannique,

Voir page 6: L'Ouest

## Leur ultimatum: 100 otages contre le chah

# Des étudiants islamiques occupent l'ambassade américaine à Téhéran

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — Forts de l'appui de l'ayatollah Khomeiny, quatre cents à quatre cent cinquante « étudiants islamiques » iraniens ont occupé l'ambassade des États-Unis à Téhéran hier matin et affirmé leur intention de ne libérer leurs otages américains que contre l'ex-chah, actuellement soigné à New York.

Une centaine d'Américains, selon les occupants de l'ambassade, sont prisonniers de ces derniers, « bien installés

dans des pièces confortables ». Des repas leur ont été servis, et leurs noms seront rendus publics aujourd'hui.

Lors d'une conférence de presse dans un bureau de l'ambassade, un porte-parole du « conseil de coordination de l'occupation » a déclaré que cette occupation avait été décidée « pour prouver au peuple, par les documents que nous trouverons à l'ambassade, que le gouvernement (du premier ministre Mehdi Bazargan) n'est pas hostile aux États-Unis ».

Critiquant violemment la politique du gouvernement de Téhéran — « notre révolution est tombée entre les mains de gens qui ne sont pas dans la ligne de l'Islam », a-t-il dit — et se démarquant de toutes les formations politiques iraniennes, le porte-parole des « étudiants islamiques » s'est à plusieurs reprises référé à des déclarations de l'ayatollah Khomeiny telles que « étudiants, il faut lutter contre les Américains pour justifier l'occupation de l'ambassade ».

Les autorités islamiques ont indirectement apporté leur soutien à cette action. L'ayatollah Mohammad Beheshti, l'un des dirigeants religieux les plus respectés, a déclaré devant l'Assemblée des experts: « Nous reconnaissons que l'ambassade et les étrangers doivent être en sécurité mais nous disons que le langage de la révolution est un langage différent ». « En acceptant le chah, a-t-il ajouté à l'adresse des Américains, vous devez en accepter les conséquences ».

Le ministère des Affaires étrangères a pour sa part publié un communiqué dans lequel il qualifie l'occupation de l'ambassade de « réaction naturelle à l'indifférence du gouvernement américain à l'égard des sentiments du peuple iranien irrite par la présence aux États-Unis de l'ex-chah, sous prétexte de maladie ».

Un diplomate occidental a qualifié un tel communiqué d'exceptionnel de la part d'un gouvernement, même en temps de guerre.

Aux États-Unis, le département d'État a dit avoir reçu l'assurance du gouvernement iranien qu'il « fera son possible pour résoudre cette affaire de manière satisfaisante ». Le département d'État a ajouté qu'il « appréciait » ses efforts.

Le chargé d'affaires américain, M. Bruce Langen n'était pas dans le bâtiment au moment de l'attaque qui, apparemment, n'a pas fait de victimes.

Après avoir organisé une marche contre l'ambassade à dix heures trente locale, les étudiants islamiques étaient à dix heures cinquante dans l'enceinte de la chancellerie, cernant les bâtiments intérieurs, a indiqué le porte-parole des étudiants, celui-ci a précisé que des « négociations » avaient alors été menées pendant deux heures avec les Américains, avant « l'assaut final » au cours duquel des marines chargés de la protection des lieux ont utilisé des gaz lacrimogènes pour tenter de repousser les assaillants armés de gourindes. Une fois à l'intérieur de la chancellerie, selon le porte-parole, les étudiants ont fait prisonniers tous les Américains qui s'y trouvaient, leur affirmant qu'aucun mal ne leur serait fait.

Un autre groupe s'est emparé parallèlement des locaux des transmissions ou, toujours selon le porte-parole des occupants, des documents ont été saisis par ces derniers. Toutefois, les fonctionnaires américains ont eu le temps de brûler une grande partie des documents de l'ambassade.

Les assaillants, dont certains étaient selon les témoins armés jusqu'aux dents, ont déployé dans la cour une banderole qui proclame: « Khomeiny lutte, Carter tremble ». « Les États-Unis doivent rendre le chah déchu », une grande banderole qui s'étale sur le portail de l'ambassade américaine marque la volonté des occupants désormais installés de ne plus quitter les lieux.

Le calme est revenu dans le quartier. Le service d'ordre a disparu au début de la nuit, laissant à quelques membres des comités Khomeiny et gardiens de la révolution, le soin d'assurer la sécurité autour des lieux.

Forts de l'appui de Qom, ainsi que du numéro deux de la hiérarchie chiite, l'ayatollah Kazem Chariat-Madari, qui l'a rendu public par un communiqué radiodiffusé hier soir, de l'assemblée des experts constituants et du ministère des Affaires étrangères, les quatre cent cinquante « étudiants islamiques » ont couvert de portraits de l'ayatollah Khomeiny le portail central de la chancellerie.

Par ailleurs, six personnes qui occupaient hier la statue de la liberté dans le port de New York, pour protester contre la présence dans la ville de l'ex-chah d'Iran, se sont rendues à la police, au bout de trois heures. Elles ont été emmenées pour être interrogées mais la police ne les a pas officiellement arrêtées.

La statue n'a subi aucun dommage. La police avait d'abord annoncé qu'une trentaine de protestataires étaient impliqués.

## 12 membres du KKK inculpés de meurtre

GREENSBORO, Caroline du Nord (Reuter) — Douze membres du Ku Klux Klan ont été inculpés de meurtre hier au lendemain de l'assassinat de quatre personnes lors d'une manifestation hostile à l'organisation à Greensboro, en Caroline du Nord.

Les inculpés sont âgés de dix-neuf à soixante-sept ans toute caution leur a été refusée et ils seront entendus lundi par la Justice, a indiqué la police.

La fusillade avait éclaté lors d'une manifestation hostile au KKK organisée par le Workers Voice Organisation, une petite organisation pro-communiste, dans les quartiers pauvres de Greensboro. Les membres du Klan s'approchèrent à bord de plusieurs véhicules et, après un échange d'insultes, ouvrirent le feu sur le groupe.

Trois Blancs et un Noir, tous militants du WVO, ont été tués. Dix autres personnes ont été blessées, également des membres du WVO selon la police.

Dans les tracts qui annonçaient sa manifestation, le WVO avait écrit qu'il invitait le Klan « et ses voyous de pacotille à se montrer et affronter la colère du peuple ». Avant d'ouvrir le feu, l'un des membres du Klan avait crié: « Vous nous cherchez, nous voilà ».



Des policiers de Greensboro, en Caroline du Nord, procèdent à l'arrestation de 12 suspects, tous membres du Ku Klux Klan, à la suite d'une fusillade où quatre participants à une manifestation anti-KKK ont été tués et 12 autres blessés. Les détenus doivent être accusés de meurtre aujourd'hui. (Photolaser AP)

# La survie du peuple cambodgien se joue à la conférence de l'ONU

NEW YORK (d'après AFP et Reuter) — C'est la survie du peuple cambodgien, de plus en plus incertaine, qui va se jouer à partir d'aujourd'hui à la conférence organisée aux Nations unies à New York.

Une aide d'urgence d'au moins 150 millions de dollars devrait être accordée au Cambodge aux Nations unies, où les représentants d'une trentaine de pays se réunissent à titre exceptionnel afin d'évoquer la famine qui sévit dans ce pays.

On s'attend à des engagements financiers de la part de ces pays susceptibles de couvrir au moins la moitié d'un programme d'aide évalué à 310 millions de dollars sur un an.

Le secrétaire-général de l'organisation, M. Kurt Waldheim, a déclaré que le programme conçu par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) rendu public le 19 octobre, coûterait environ 250 millions de dollars ces douze prochains mois.

S'y ajoutent 60 millions de dollars dont le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) aura la charge afin de venir en aide aux dizaines de milliers de Cambodgiens faméliques qui se

sont réfugiés en Thaïlande ces dernières semaines afin d'échapper aux combats qui sévissent dans le nord-ouest de leur pays.

On indique toutefois dans les milieux diplomatiques de l'O.N.U. que le véritable problème n'est pas de trouver de l'argent et des approvisionnements mais

de monter une opération de secours dans un pays ravagé par la guerre civile.

Le gouvernement de Phnom-Penh a annoncé hier qu'il accueillerait toute aide alimentaire émanant des pays non-communistes et des organisations internationales, à la condition qu'aucune condition de nature politique n'y soit attachée

et qu'il soit l'unique responsable de sa distribution, rapporte l'agence vietnamienne de presse.

Le ministère des Affaires étrangères du gouvernement de Phnom-Penh, qu'elle cite, rejette une nouvelle fois la proposition américaine d'acheminer les secours

Voir page 6: Le Cambodge

## Broadbent agite le spectre d'une élection

SASKATOON (PC) — Le chef du parti néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a brandi hier le spectre d'élections générales quand il a déclaré au congrès du NPD de la Saskatchewan que les députés de son parti voteront probablement, mardi, en faveur d'une motion de non-confiance des libéraux.

Parlant à la presse par la suite, M. Broadbent a dit que l'appui du NPD était assuré à la motion pourvu qu'elle soit conforme aux principes fondamentaux de son parti.

Mais il reste à voir si les libéraux font

du bluff quand ils disent que tous leurs députés seront présents et si le Crédit social refusera d'appuyer le gouvernement qui, jusqu'à présent, ne lui accorde pas aux Communes les privilèges d'un parti.

M. Broadbent a dit qu'il était difficile d'évaluer les conséquences politiques d'une défaite du gouvernement progressiste-conservateur minoritaire seulement cinq mois après son élection. Mais il croit percevoir chez les Canadiens un changement d'attitude envers le gouvernement Clark auquel ils voulaient d'abord donner une chance.

Et il relie cette attitude à la hausse des taux d'intérêt de même qu'à la décision de vendre Pétro-Canada à l'entreprise privée.

Selon M. Broadbent, les Canadiens sont beaucoup plus prêts qu'il y a un mois à des élections générales. Les questions des taux d'intérêt et de Pétro-Canada rendront le gouvernement impopulaire, selon lui.

Toutefois, M. Broadbent admet que les Canadiens ne veulent pas d'élections trop fréquentes. En réponse à une question, il a dit qu'il serait avantageux pour le NPD

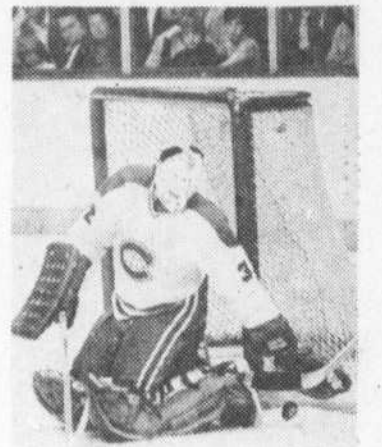
que les Canadiens aillent aux urnes pendant que M. Trudeau est encore chef du Parti libéral.

M. Broadbent a ajouté que le gouvernement devrait présenter un projet de loi sur Pétro-Canada avant Noël et que le NPD emploiera tous les moyens parlementaires légitimes pour défaire ce projet. Cela comprend, dit-il, de l'obstruction en Chambre.

Dans son discours, consacré en grande partie à la critique des politiques économiques et financières des deux autres

Voir page 6: Ed Broadbent

## week-end sportif



### Larocque flanche face aux Flyers

Le gardien Michel Larocque n'est plus le même depuis le début de la saison. Nerveux, tendu, il multiplie les erreurs, lui qui jouait avec assurance comme auxiliaire de Ken Dryden. Samedi soir au Forum, Larocque a dû remplacer Dennis Herron, qui a reçu une rondelle sur la clavicle au début du deuxième vingt. Larocque a bien fait durant l'engagement, mais il a concédé quatre buts au dernier tiers, permettant ainsi aux Flyers de Philadelphie de l'emporter 5-3 et d'inscrire leur première victoire au Forum en cinq ans.

— page 15



### Les Tiger-Cats, proie facile

Les Alouettes ont mis fin à la poussée victorieuse des Tiger-Cats de Hamilton, l'emportant 41-20, hier au stade olympique. Par cette victoire les Alouettes ont fait la preuve qu'ils étaient prêts pour la finale de l'est, même si six joueurs, dont le demi David Green, ont été blessés. Pas sérieusement heureusement. Les Tiger-Cats ont commis trop d'erreurs pour espérer l'emporter, cependant que Joe Barnes et Bob Gaddis connaissent leur meilleur match de l'année.

— page 14

## AU SOMMAIRE

■ Les commissions scolaires veulent recouvrer leur leadership pédagogique — page 3

■ L'indéfinité égalité: un éditorial de Lise Bissonnette — page 4

■ La bataille de Beauce-Sud: deux campagnes différentes — page 7

■ Les États généraux des femmes salariées adoptent une plate-forme des conditions minimales — page 8

■ Les chambres de commerce pourraient opter pour le «NOU» au référendum

■ Réformer la ville et la redonner aux enfants — page 10

■ Neuf japonais sauvés par un sang artificiel — page 18

1 <sup>er</sup> NUMERO COMPLET		2 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		3 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		4 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		5 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		6 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		7 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		8 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET	
2 3 1 5 7 8 7		1 0 0 4 6 7 9		1 7 1 5 9 9 7		1 7 3 9 8 0 7		1 1 0 5 5 9 9		1 8 4 7 5 7 0		1 5 9 8 8 3 1		1 4 6 3 8 9 8	
GAGNE \$250,000		GAGNE \$100,000		GAGNE \$50,000		GAGNE \$25,000		GAGNE \$25,000		GAGNE \$5,000		GAGNE \$5,000		GAGNE \$5,000	
BILLETS SE TERMINANT PAR 1 5 7 8 7		BILLETS SE TERMINANT PAR 0 4 6 7 9		BILLETS SE TERMINANT PAR 1 5 9 9 7		BILLETS SE TERMINANT PAR 3 9 8 0 7		BILLETS SE TERMINANT PAR 0 5 5 9 9		BILLETS SE TERMINANT PAR 4 7 5 7 0		BILLETS SE TERMINANT PAR 9 8 8 3 1		BILLETS SE TERMINANT PAR 6 3 8 9 8	
GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000	
BILLETS SE TERMINANT PAR 7 8 7		BILLETS SE TERMINANT PAR 6 7 9		BILLETS SE TERMINANT PAR 9 9 7		BILLETS SE TERMINANT PAR 8 0 7		BILLETS SE TERMINANT PAR 5 9 9		BILLETS SE TERMINANT PAR 5 7 0		BILLETS SE TERMINANT PAR 8 3 1		BILLETS SE TERMINANT PAR 8 9 8	
GAGNENT \$50		GAGNENT \$50		GAGNENT \$50		GAGNENT \$50		GAGNENT \$50		GAGNENT \$50		GAGNENT \$50		GAGNENT \$50	

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN



## LE PATRIMOINE

### Alain Duhamel

# Une société immobilière du Vieux-Montréal

EN adoptant des amendements à la charte de la ville de Montréal, le Conseil municipal a franchi une étape vers la constitution d'une société immobilière du Vieux-Montréal.

Cette société, dont il avait été question dans le protocole d'entente intervenu entre la Ville et le ministère des Affaires culturelles, en août dernier, aura pour but de promouvoir le développement de l'arrondissement historique et pourra effectuer elle-même des travaux de restauration et de construction d'immeubles de toute nature.

« La ville est également autorisée à demander la constitution d'une corporation sans but lucratif destinée à promouvoir la construction, la restauration, l'aménagement et le développement commercial et touristique de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal et à effectuer elle-même la restauration et la construction d'immeubles, ainsi qu'à assurer la réalisation de toute entente entre le gouvernement et la ville relative à cet arrondissement », peut-on lire dans le projet d'amendement adopté par le Conseil municipal.

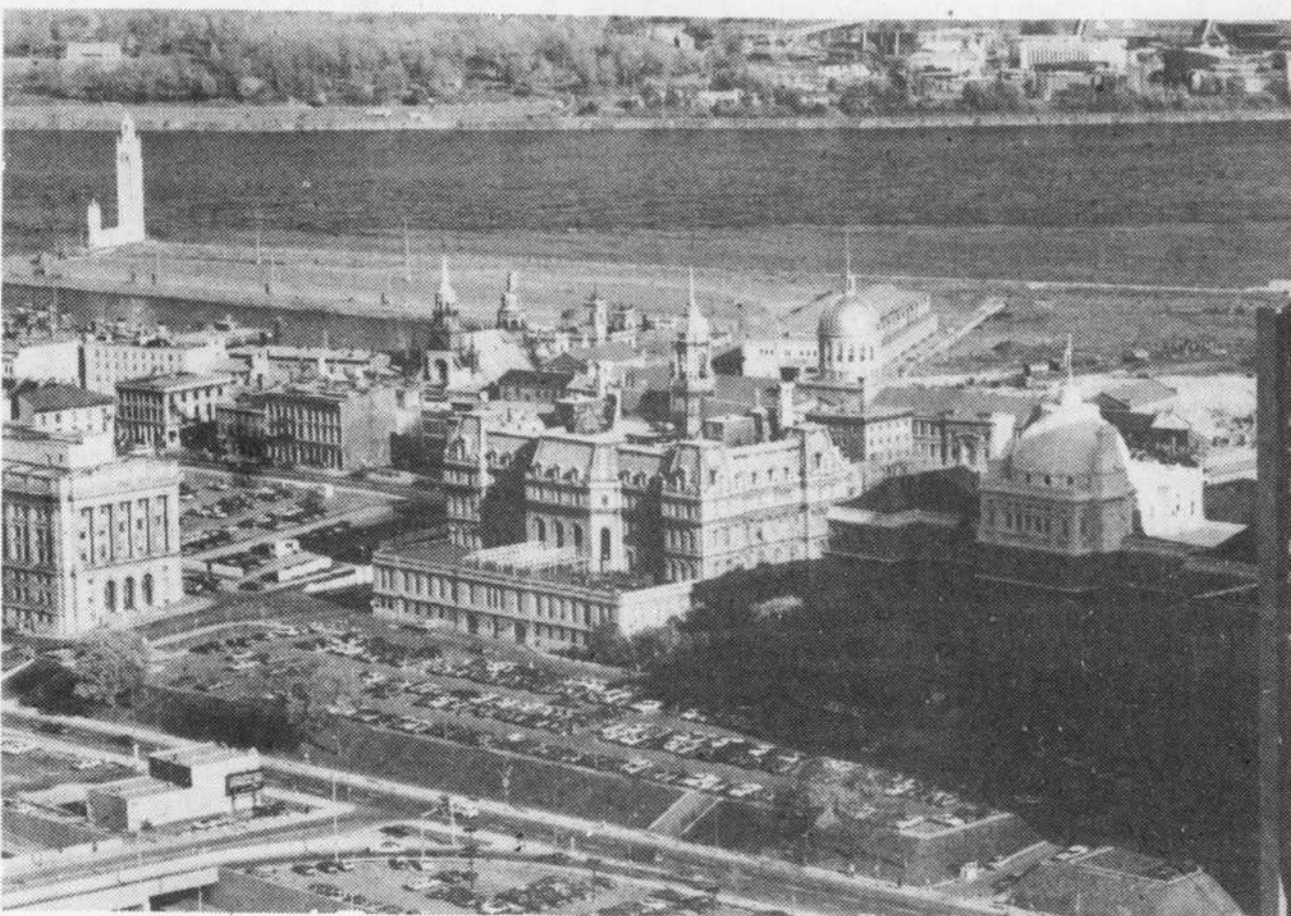
On aurait souhaité que l'amendement fasse explicitement référence au développement résidentiel puisque l'administration municipale souhaite depuis longtemps rendre ce quartier habitable et habité. Les priorités de la Ville auraient été ainsi clairement exprimées.

« L'un des objectifs de la revitalisation du Vieux-Montréal est l'insertion de l'habitation parmi les affectations majeures du quartier », lit-on également dans le protocole d'entente.

Dans le Vieux-Montréal, on aurait avantage, au-delà des formes de subventions déjà prévues (...) à privilégier ainsi davantage le logement que le commerce dans les zones à l'étude, en tant qu'une occupation majeure ou obligatoire. Les subventions déjà prévues pourraient être complétées en ce cas de mesures d'une nature différente, comme la garantie d'hypothèque ou le prêt à taux préférentiel, de la part du gouvernement ou d'une agence comme la société immobilière prévue.

Pour mettre en valeur les bâtiments inoccupés et les terrains libres, cette société immobilière, selon l'hypothèse décrite dans le protocole d'entente, disposerait d'un capital d'au moins \$1 million et agirait comme maître d'œuvre exclusif ou associé au capital privé ou encore comme financier.

L'amendement à la charte



La Ville de Montréal se propose de mettre sur pied une société immobilière pour le développement de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal dont on aperçoit ici une vue prise du complexe Desjardins.

municipale paraît limiter l'intervention de cette éventuelle société au seul arrondissement historique du Vieux-Montréal, plus petit que le quartier du Vieux-Montréal tel que défini par l'administration municipale. Le protocole d'entente laissait entrevoir des interventions dans d'autres quartiers de la ville où le domaine bâti possède aussi un caractère patrimonial intéressant à mettre en valeur.

Le groupe de travail, composé de deux fonctionnaires municipaux et de deux fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles, doit définir la constitution, le mandat et le financement de cette société. Aux yeux du président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, cette société pourrait s'appuyer sur une infrastructure minimale et faire appel à plusieurs services municipaux ou encore devenir une société sans but lucratif disposant en propre de son capital et de son personnel.

Une fois la société immobilière constituée, qu'advient-il de la Commission Jacques-Viger?

Cette commission municipale, instituée en 1962 dans le but de préserver le caractère historique du Vieux-Montréal, demeure dans l'ombre. Son avenir est incertain et le demeurera jusqu'à ce que l'ad-

ministration municipale ait obtenu, en conclusion du protocole d'entente, les pouvoirs nécessaires pour administrer elle-même l'arrondissement historique.

L'administration municipale aurait l'occasion de créer une véritable commission du patrimoine des Montréalais jouant auprès du comité exécutif un rôle semblable à celui que joue la Commission des biens culturels auprès du ministre des Affaires culturelles. Une institution municipale, ayant les mêmes attributions que la Commission des biens culturels, un budget de recherche et de diffusion, un droit d'initiative et une autorité sur tout le patrimoine des Montréalais, deviendrait un merveilleux instrument de promotion, de réflexion, d'animation et d'intervention.

**Sauvons Montréal** — L'assemblée générale annuelle du mouvement Sauvons Montréal aura lieu le mardi 6 novembre à la bibliothèque Atwater, à 20 heures. Les membres seront appelés à élire un nouveau conseil d'administration et à définir des orientations nouvelles. En fin de soirée, ils sont incités à voir le film Montréal réalisé par Claude Godbout avec le con-

**Aux forges du Saint-Maurice** — Après avoir consulté, en février et mars, plusieurs organismes locaux, Parcs Canada a résolu de maintenir l'essentiel du concept qu'il proposait pour la mise en valeur des forges du Saint-Maurice.

Dans le but de respecter le caractère évolutif des 150 ans d'histoire de ce village industriel, Parcs Canada avait proposé de recourir à des volumes expressifs, évocateurs des fonctions et des activités du site, disposés au-dessus des vestiges mis à jour par les fouilles archéologiques. Ce concept novateur de mise en valeur a l'avantage de créer un impact physique important, de protéger les vestiges tout en les rendant accessibles et de favoriser un programme original d'interprétation. Son désavantage réside peut-être dans l'étonnement qu'il suscite puisque les volumes ne constituent pas l'état des Forges à un moment de leur histoire.

Au complexe du haut fourneau, à la forge basse, à la maison des forgerons et à l'ensemble constitué de la forge haute et du fourneau neuf, Parcs Canada propose de recréer une ambiance historique et traitera la Grande Maison de Jean-Claude Marsan.

son par une restitution volumétrique d'époque.

Parcs Canada compte ouvrir la première structure en 1983. Il s'agit d'un volume expressif réalisé au-dessus du haut fourneau.

Enfin, Parcs Canada, dans un compte rendu de son programme de consultation, affirme son intention « de faire en sorte que le parc historique national Les Forges du Saint-Maurice s'intègre harmonieusement à l'ensemble des sites historiques de la région de Trois-Rivières et entre-tienne à cet égard des liens étroits avec les organismes régionaux s'intéressant à la sauvegarde du patrimoine, à l'animation socio-culturelle et au développement touristique ».

Le parc national des Forges du Saint-Maurice a été créé en 1973 à la suite d'une entente entre le Québec et le Canada. Il couvre une superficie d'une cinquantaine d'hectares en bordure de la rivière Saint-Maurice. Les fouilles archéologiques ont mis à jour une soixantaine de structures et de bâtiments.

**Semaine internationale des archives** — Jusqu'au 8 novembre, dans tous les coins du Québec, des manifestations souligneront la Semaine internationale des archives. Orga-

nisée par l'Association des archivistes du Québec, cette semaine a pour but d'éveiller l'intérêt de la population à l'égard de cette incomparable source de renseignements.

Le ministère des Affaires culturelles et les Archives nationales du Québec profiteront de cette semaine pour inaugurer officiellement les centres régionaux des Trois-Rivières, de Chicoutimi, de Hull et de Rimouski.

L'inauguration du centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, à Rimouski, a donné l'occasion d'annoncer la reconnaissance de la collection de photographies et de stéréogrammes du séminaire de Rimouski. La collection comprend environ 10,000 photographies prises entre 1870 et 1960 et 5,000 stéréogrammes produits entre 1925 et 1950.

**Le T.E. Draper** — Le ministère des Affaires culturelles vient de reconnaître à titre de bien culturel le T.E. Draper, un bateau qui pendant près de 50 ans a servi au flottage du bois dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le T.E. Draper a été conçu dans les années 30 à Toronto puis assemblé au lac des Quinze puisque l'on ne pouvait accéder à cette voie d'eau que par la terre ferme. Le navire est encore en bon état et quelques solutions de mise en valeur sont à l'étude.

**Vient de paraître** — Dans la collection des cahiers du patrimoine, Bernard Genest, René Bouchard, Lise Cyr et Yvan Chouinard viennent de publier *Les Artisans traditionnels de l'Est du Québec*.

Ce douzième numéro de la collection présente les artisans du fer, du bois, de la pierre et du cuir, leurs outils et leur lieu de travail. L'ouvrage se complète de données biographiques sur chacun des artisans visités dans les régions de la Côte Nord, Québec, Lac-Saint-Jean, Saguenay, Gaspésie et Bas-Saint-Laurent.

On peut se procurer cet ouvrage dans les dépôts et librairies de l'Éditeur officiel pour la somme de \$8.

Le lancement de ce cahier du patrimoine, à Rivière-du-Loup, a aussi donné lieu au lancement d'un dépliant sur le patrimoine de cette ville. Il s'agit d'un guide patrimonial réalisé par Y. Massé et le Centre d'animation et de diffusion culturelle du Bas-Saint-Laurent. Le guide se propose d'éveiller l'attention du visiteur à l'architecture urbaine en lui donnant une bonne idée de l'aspect de la ville au début du XXe siècle.

## DES QUATRE COINS DU MONDE

### La NASA a pu maîtriser la rentrée de Pégase-2

WASHINGTON (AFP) — Le satellite américain Pégase-2 est rentré dans l'atmosphère samedi soir à 21 h 20 gmt en se désagréant au-dessus de l'océan Atlantique, au sud de l'Équateur, a annoncé la NASA. Selon les premiers renseignements dont dispose l'agence spatiale américaine, il semble que tous les débris du satellite soient tombés dans l'eau, Pégase-2 n'ayant survolé aucun territoire au cours de sa descente. Lancé le 25 mai 1965, Pégase-2 a depuis longtemps accompli sa mission qui était de recueillir des renseignements sur les dangers que présentent les météorites pour les vaisseaux spatiaux habités.

### Attentat contre une Centrale nucléaire suisse

SOLEURE, Suisse (AFP) — L'attentat à l'explosif commis la nuit précédente contre la centrale nucléaire de Goesgen près de Soleure (nord de la Suisse) a provoqué l'interruption du fonctionnement de son réacteur mais celui-ci a pu être remis en marche vers midi. Ces précisions ont été fournies samedi après-midi par M. Hermann Wisler, directeur de la centrale, qui a ajouté que les dégâts causés par l'attentat étaient estimés à des millions de francs suisses. M. Wisler a également indiqué que des spécialistes chargés de la sécurité des centrales n'avaient rien décelé d'anormal dans le fonctionnement de la centrale qui est en période d'essai depuis la mi-octobre et doit devenir opérationnelle à la mi-novembre. L'attentat s'est produit en effet à l'extérieur de l'usine et n'a pas touché ses installations. Un pylône a été détruit par l'explosion, endommageant dans sa chute un transformateur qui alimentait le réacteur mais qui a été partiellement réparé dans la matinée.

### Le DC-10 de Mexico: rapport dans quatre mois

MEXICO (AFP) — Le rapport final, sur les causes de l'accident du DC-10 de la compagnie américaine Western Airlines qui s'est écrasé, le 30 octobre dernier, sur l'aéroport de Mexico, faisant 79 morts, sera publié d'ici à quatre mois, a annoncé samedi le ministre mexicain de la Justice, M. Oscar Flores Sanchez. A l'heure actuelle, plusieurs hypothèses sont avancées par la presse de la capitale mexicaine. C'est l'erreur de pilotage qui revient le plus souvent dans ces spéculations, mais l'on évoque également la possibilité d'un défaut de construction de l'appareil lui-même, rappelant l'accident de Chicago où un autre DC-10 s'est écrasé le 25 mai dernier, faisant 273 morts. Les tenants de la thèse de la défaillance technique affirment que le pilote connaissait parfaitement et la route Los Angeles-Mexico et l'aéroport lui-même. Pour sa part le commandant de l'aéroport a affirmé qu'il n'avait pas donné au DC-10 l'autorisation d'atterrir, ce qui est confirmé par l'enregistrement de la conversation entre le pilote et la tour de contrôle.

### Mariage et contraception: déclaration du pape

CITE DU VATICAN (AFP) — Pour la cinquième fois en moins d'un mois, Jean-Paul II est revenu samedi sur le caractère sacré de la famille en insistant sur « l'avenue spirituelle », qui doit être le mariage chrétien et « la paternité responsable », qui doit faire suite à une union entre l'homme et la femme. S'adressant en français au Centre de liaisons des équipes de recherches en même temps qu'aux membres du conseil d'administration de la Fédération internationale d'action familiale actuellement en congrès à Rome, le pape a rappelé fermement qu'il ne faut pas tricher avec la doctrine de l'Église, telle qu'elle a été clairement exposée par le magistère, par le concile, par mes prédécesseurs. « C'est sur cet idéal des relations conjugales, maîtrisées et respectueuses de la nature et des finalités de l'acte matrimonial, qu'il faut sans cesse maintenir le cap, a-t-il affirmé et non pas sur une concession plus ou moins large, plus ou moins avouée, au principe et à la pratique des moeurs contraceptives ».

### Machines à écrire à l'usage des aveugles

NEW YORK (AFP) — La société IBM a présenté vendredi à New York au cours d'une conférence de presse sa nouvelle machine à écrire destinée aux aveugles. Elle relit le texte oralement et permet aux dactylos qui ne voient pas de corriger leur frappe et de produire un texte parfait. Selon une estimation du gouvernement fédéral, il existe aux États-Unis environ 7,400 dactylos aveugles. Cette nouvelle machine doit permettre de créer davantage d'emplois pour d'autres handicapés. Cette machine possède une mémoire qui enregistre la première frappe et qui la relit oralement de façon articulée et claire au toucher d'un bouton. Le ou la dactylo est alors en mesure de corriger lui-même ses fautes sans l'aide extérieure nécessaire jusqu'à ce qu'elle soit disponible au printemps prochain.

### Le «caviar» mexicain...

MEXICO (AFP) — Les vers, punaises, fourmis, cafards vivants, oeufs de mouches, cigales et grillons sont des mets appréciés des Indiens mexicains, mais des barrières psychologiques privent la population urbaine de leur valeur nutritive et du plaisir de leur dégustation. Selon une étude de l'entomologiste mexicaine Julieta Ramos, publiée samedi par l'Institut national mexicain de la consommation, dans l'État de Oaxaca (sud de Mexico) on « récolte » les fourmis pour les hôtes de marque. À Cuautla (État de Morelos au nord-ouest de Mexico), les paysans s'approprient sur le marché en petits cafards qu'ils roulent, vivants, dans des crêpes de maïs garnies.

La population urbaine, éduquée et informée, assaillie par les publicités pour des insecticides, est terrorisée à l'idée de déguster un plat de fourmis ou un canapé de « caviar mexicain », qui n'est autre que des oeufs de la mouche du lac de Texcoco (près de la capitale), et ne connaît pas le plaisir de laisser fondre dans sa bouche la rondeur d'un vers de figue de Barbarie fritté à la graisse de porc avec de la sauce piquante. Selon cette étude, ces insectes étant très riches en protéines et contenant des acides aminés, ils devraient être davantage consommés par la totalité de la population mexicaine.

### PROBLÈMES dus à l'ALCOOL?

- problèmes familiaux?
- problèmes professionnels?

Peut-être pouvons-nous vous aider...  
Discrétion assurée

### AUBERGE DU NOUVEAU POINT DE VUE

Rawdon  
834-6793 ou 834-3297



## FÉMININ PLURIEL

### Renée Rowan

# Le cheminement des féministes anglophones

ÉCRIVAIN et journaliste, auteur avec Dominique Clift du livre *Le Fait anglais au Québec*, Sheila McLeod Arnopoulos participait la semaine dernière au panel sur la contribution des femmes à l'histoire et à la culture du Québec organisé par le comité national de la condition féminine du Parti québécois. Plusieurs se sont étonnés de la présence de cette féministe anglophone au rallye des militantes du PQ.

« Je suis sympathique à certaines choses que la majorité francophone veut faire, mais je ne suis pas péquiste, note au cours d'une entrevue Sheila. Je suis contente qu'on m'ait invitée en dépit justement du fait que je ne suis pas membre du Parti québécois. Dans le livre que nous venons de publier, il est très clair que, dans un certain sens, nous sommes contre l'attitude du gouvernement. »

Bien connue pour ses lettres en faveur des travailleuses immigrantes non syndiquées, Sheila Arnopoulos est la seule anglophone membre du Conseil consultatif de l'immigration. Elle a écrit pour le *Montreal Star* plusieurs séries d'articles sur les problèmes de la femme immigrante sur le marché du travail et a fait une recherche sur le même thème pour le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme « CCCSF ».

Dans son livre comme dans son exposé devant les militantes du PQ, Sheila explique le cheminement des féministes anglophones, pourquoi elle-même a orienté son action du côté des femmes immigrantes plutôt que dans le secteur du syndicalisme, par exemple. « Ça n'a pas été un choix conscient, dit-elle. Il y a des

raisons sociologiques qui expliquent pourquoi les femmes progressistes anglophones ont choisi de travailler avec les immigrantes non syndiquées. Cela tient à la composition de la communauté anglophone qui englobe les groupes ethniques: pendant longtemps ceux-ci ont choisi de s'intégrer à la communauté anglaise. »

Celle-ci, poursuit-elle, est différente de la communauté française dans sa composition occupationnelle. Il y a beaucoup moins de cols bleus syndiqués, par exemple. Il y a des pauvres, les familles sur le bien-être à Pointe Saint-Charles. Il y a aussi des employés de bureau mal payés. Mais le seul groupe vraiment démuné et lié à la communauté anglaise est celui des femmes immigrantes.

« C'est pour cette raison que les anglophones progressistes se sont dirigés du côté de Pointe Saint-Charles et que les féministes anglophones se sont intéressées aux travailleuses immigrantes, les plus mal payées, les plus exploitées. Plusieurs progressistes anglophones ne parlaient pas très bien français: nous sommes donc allés où c'était le plus facile, où on connaissait des gens. »

Aujourd'hui, plusieurs femmes francophones s'intéressent à cette question et les deux groupes qui travaillent à améliorer les conditions de ces travailleuses, *Au bas de l'échelle* et *l'Association des domestiques*, fonctionnent surtout en français, mais la présence anglaise reste importante.

Il faut quand même admettre, ajoute Sheila, que les femmes francophones, en général, ne s'intéressent pas tellement à la condition des im-

migrantes. Jusqu'à maintenant, le Conseil du statut de la femme n'a pas cherché à résoudre les problèmes spécifiques à ce groupe. Beaucoup d'immigrantes ont noté que dans le rapport *Égalité et indépendance*, on n'a pas vraiment tenu compte de leur situation particulièrement difficile. »

La journaliste prévoit par ailleurs que dès que la question nationale va être réglée, une des questions sociales les plus pressantes, sera l'acceptation des minorités. Le statut de la femme immigrante prendra alors toute son importance au sein des groupes féministes québécois.

Les auteurs du *Fait anglais au Québec* soulignent dans leur ouvrage que tout en étant plus conservatrices, les féministes anglaises furent les premières à se constituer en groupes de militantes, surtout à cause de l'influence américaine. Le mouvement féministe au Québec, rappellent-ils, prit son élan en 1968, alors que deux membres du McGill Students Union, Donna Cherniak et Allan Feingold, produisirent une brochure révolutionnaire sur les techniques anticonceptionnelles. Du jour au lendemain, cette brochure devint un « best seller » se vendant au prix coûtant à plus de dix millions d'exemplaires en anglais et en français, au Canada et aux États-Unis.

À la suite de la publication de cette brochure, le contrôle des naissances et l'avortement devinrent des questions de première importance pour les mouvements féminins. Au début, Anglaises et Françaises tenaient des réunions conjointes. Mais elles se séparèrent assez rapidement pour former le Front de libération des fem-

mes et le Montreal Women's Liberation. Malgré cela, toutefois, les deux groupes continuent de travailler ensemble pour fournir de l'information aux femmes qui en avaient besoin.

« Comme les membres de langue française étaient les seules à être bilingues, elles assumèrent la responsabilité des conseils en matière d'avortement pour tout Montréal. Mais, note les auteurs, la vague nationaliste de 1972 provoqua un affrontement linguistique qui se solda par le refus du groupe de langue française de prodiguer ses conseils en anglais. »

« Cette prise de position, écrivirent-ils, provoqua la colère des féministes anglaises qui rapidement durent mettre sur pied leurs propres services. Mais elles durent du même coup aller au-delà des questions féminines pour s'intéresser sur les transformations qui se produisaient au Québec et progressivement, elles devinrent bilingues et reprirent leur place dans les réseaux féministes français. Elles travaillent fréquemment en français, mais s'occupent d'une clientèle surtout anglaise. »

Tout ce chapitre sur le nouveau leadership anglophone est fort intéressant et éclairant. Mais pour Sheila Arnopoulos, le fait de parler français, de travailler en français comme elle le fait actuellement, n'est pas sans écueil. « Dans la société anglophone, je suis souvent perçue comme une sorte de traitre, dit-elle. Mais je suis Anglaise et je le demeure. Je veux qu'on reconnaisse que je suis une anglophone qui parle français. Pour les Anglais comme moi, c'est maintenant une période qui n'est pas fa-

ble, mais il faut faire un choix. Pour avoir une vie saine au Québec, pour ne pas devenir paranoïaque, il faut accepter de parler français, de travailler en français, de se mêler à la communauté majoritaire, ce qui ne veut pas dire s'assimiler ni s'intégrer. »

Le lancement du concours annuel en vue de l'obtention du prix Yvette-Rousseau avait lieu la semaine dernière au complexe Desjardins.

Le thème retenu pour ce concours, cette année, est celui de « la femme au travail devant ses responsabilités familiales et son désir de se réaliser en tant que personne ». Toutes les femmes de 18 ans et plus peuvent participer à ce concours pourvu qu'elles se conforment aux règlements établis. Trois prix de \$500 offerts par le Mouvement des Caisses populaires Desjardins seront remis aux gagnantes à la fin d'avril 1980.

On peut se procurer des dépliant explicatifs auprès des organismes responsables du prix Yvette-Rousseau:

l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), les Cercles de femmes, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le Mouvement des femmes chrétiennes, les Caisses populaires Desjardins et les Caisses d'économie.

Le groupe *Au bas de l'échelle* offre des sessions d'information en ateliers pour les travailleuses et travailleuses qui veulent connaître davantage leurs droits au travail, leurs recours légaux, et les méthodes d'organisation pour se défendre collectivement.

Il y aura des ateliers en français, anglais, espagnol, grecque, italien, portugais et créole. Les sessions vont être répétées une fois par mois, le samedi de 9 h à 17 h, avec un repas à midi.

La première session aura lieu samedi prochain, 10 novembre et la suivante le 8 décembre. Ces sessions sont gratuites. Il y aura une garderie sur place. Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire, il suffit de contacter le 842-0462 ou le 842-2407.

### Une marche; de marche en marche!



Marchez. Dès aujourd'hui.

## SEUL? SEULE?

**Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.**

**Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!**

**Nous deux**, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation:

**861-0485**

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**  
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.  
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

## Le congrès de la FCSCQ

# Les commissions scolaires veulent recouvrer leur leadership pédagogique

par Paule des Rivières

Engagée dans une véritable croisade contre « l'étatisation » de l'éducation, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a précisé hier les voies par lesquelles elle entend récupérer « le leadership pédagogique » et accroître considérablement ses responsabilités.

Réunis en assemblée générale annuelle, les représentants des 215 commissions scolaires membres de la fédération ont d'ailleurs décidé de continuer à « faire le vide » autour des directions régionales du ministère de l'Éducation même si cela retarderait certains projets de construction d'écoles et même si l'unanimité n'a pu être faite là-dessus, les commissions scolaires de Québec, de l'Est du Québec, de Lotbinière et de l'Abitibi refusant le boycottage.

« Ça fait 25 ans qu'on chiale pour avoir des directions régionales », a expliqué le représentant de l'Abitibi.

De plus, les délégués, qui étaient environ 800, ont mandaté leur « structure d'urgence » afin qu'elle évalue au cours des prochaines semaines lesquels parmi les moyens d'action suggérés seront les plus appropriés, qui incluent une « vaste campagne du NON à la perte d'autonomie des commissions et à l'étatisation du système d'éducation ».

Après s'être réunis en ateliers, les congressistes ont adopté hier une série de résolutions précisant les pouvoirs qu'ils entendent arracher.

D'une part, la fédération laisse au ministère de l'Éducation le soin de définir les grandes orientations et les objectifs nationaux et, à ce sujet, le nouveau président de l'organisme, M. Jacques Mongeau, a lancé: « On n'est pas si arriérés qu'on veuille abolir le ministère. » D'autre part, les commissions scolaires assurent qu'elles sont disposées à remettre certaines responsabilités entre les mains de l'école elle-même mais les résolutions adoptées tendent plutôt à limiter la place de l'école.

La FCSCQ voit d'un très mauvais œil l'arrivée prochaine de projets de loi visant à donner un statut juridique à l'école et à son directeur et à permettre la création de conseils d'orientation dans l'école, et à définir des objets sur lesquels les comités de parents devront obligatoirement être consultés. Ces intentions, déjà exprimées lors de la publication du document gouvernemental *Plan d'action pour l'école québécoise*, devraient être incluses dans des projets législatifs déposés vers la mi-novembre.

Ces conseils d'orientation qui figurent au nombre des points discutés ces derniers mois par un comité conjoint Québec-commissions scolaires seraient dotés de certains pouvoirs décisionnels. Ils seraient formés de représentants des parents, des enseignants et des autres corps d'emploi de l'école et placés sous l'autorité du principal.

Essentiellement, les commissions scolaires catholiques veulent juger elles-mêmes si, oui ou non, il convient de déléguer des pouvoirs aux futurs conseils d'orientation et en déterminer les modalités de fonctionnement et d'organisation. Le président sortant, M. Claude Paquette, a résumé la position de la fédération: « Les conseils s'occuperaient de la troisième dimension du projet éducatif. »

Pour sa part le nouveau président, M. Mongeau, a résumé la thèse de représentativité du milieu qui sous-tend la position de la fédération en rappelant que les commissions sont des élus et que la population n'a qu'à les remplacer si elle est insatisfaite. Il souhaite que les élections scolaires soient mieux organisées mais en attendant, « on n'a pas d'ordres à recevoir ni des bureaux régionaux ni du ministère de l'Éducation ».

Mais les commissaires d'écoles n'ont pas encore réussi à convaincre les parents qu'ils veulent partager certaines compétences avec eux. Au contraire. Pour le président de la Fédération des comités de parents de la province de Québec, M. Jean Pontbriand, il est toujours laborieux pour les parents de se tailler une place dans le système scolaire.

Les parents ont fait leur entrée officielle en 1972 quelques mois après l'adoption de la loi 27, créant les comités d'écoles consultatifs, puis les comités de parents régionaux. Cet été, le projet de loi 30 leur a assuré une place au conseil des commissaires — sans droit de vote cependant.

De nombreux commissaires avaient

alors régrimé et aujourd'hui ce sont les conseils d'orientation qui les inquiètent.

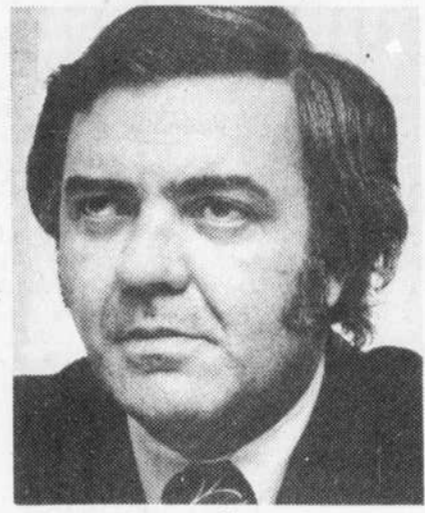
Les représentants des commissions scolaires ont également voté l'absence de frein étatique à leur pouvoir de taxer pour des dépenses hors normes. Jeudi soir, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, annonçait que la perception d'un impôt dépassant 6% des dépenses nettes d'une commission ou 25 cents du \$100 d'évaluation foncière, nécessitait un référendum. A ce sujet, le nouveau président est encore plus ferme que le chef sortant, et fait remarquer que les municipalités, dont le fonctionnement n'est certes pas plus démocratique que celui des commissions ont, elles, un pouvoir de taxation illimité.

Les commissions veulent donc la levée du plafond sur l'impôt « hors norme » et le versement de subventions globales sans règles ni normes pour lesquelles elles ne seraient contrôlées qu'a posteriori.

Elles ont également adopté hier à l'unanimité une résolution qui viserait à leur permettre de fixer à quel niveau l'enseignement de la langue seconde peut débiter. Dans ce cas comme dans tous les autres, les « exigences du milieu » serviraient de baromètre.

Toujours dans le domaine plus directement pédagogique, les commissions scolaires veulent être responsables, avec le ministère, de l'évaluation des apprentissages et des programmes et être l'autorité suprême en matière de perfectionnement et du recyclage de leur personnel.

Elles veulent aussi administrer elles-mêmes les budgets de perfectionnement et en élaborer les politiques; leur plan en fait des partenaires égaux au ministère de l'Éducation dans la définition des finalités et des objectifs terminaux de l'éducation et les seules responsables des moyens à prendre pour réaliser ces objectifs.



Jacques Mongeau

# Les parties se rapprochent sur la question de la mobilité

L'enseignant mis à pied à la suite d'une baisse d'étudiants dans sa commission scolaire ne sera plus tenu d'accepter un poste situé très loin de son lieu de résidence, comme c'est le cas actuellement à partir de la deuxième année suivant sa mise à pied.

En effet, le gouvernement et les commissions scolaires annoncent, dans les prochains jours, qu'ils sont disposés à renoncer au caractère obligatoire de la mobilité à l'échelle de la province qui s'applique actuellement et est en sorte de pendre d'une sécurité d'emploi acquise après deux ans.

L'abolition de cette condition rapprochera les parties syndicale et patronale actuellement en négociation et,

qui, dans les grandes lignes, s'entendent pour les déplacements de l'enseignant soient limités à la région dans son sens large.

Ceci ne veut pas dire cependant que tout le chapitre sur la sécurité d'emploi sera rapidement conclu, les parties en négociation demeurant divisées en ce qui touche le bassin duquel doit être tiré le surplus de personnel.

En effet, les négociateurs pour les 65.000 enseignants désirent que les surplus de personnel soient identifiés à même des grands secteurs généraux (enfance inadaptée, primaire, secondaire académique et secondaire professionnel) alors que les commissions scolaires veulent établir 37 champs spécifiques représentant autant de disciplines desquelles seraient retirés les enseignants en trop.

Hier, à l'issue du congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), partenaire du gouvernement dans la négociation, le président sortant, M. Claude Paquette, a déclaré que des « indications sérieuses » lui faisaient croire que le gouvernement serait disposé à jeter du lest sur cette question et il a dit qu'il n'était pas question d'accepter une telle concession.

Pour sa part, le nouveau président, M. Jacques Mongeau, élu samedi par une écrasante majorité de délégués à la tête de l'organisme, a indiqué que les commissions devraient mettre le hola si son partenaire gouvernemental s'avait de vouloir accélérer indûment la négociation.

Le nouveau président a, au cours du weekend, émis l'opinion qu'il serait fort étonné qu'il n'y ait pas de grève dans les écoles. « Je pense que l'établissement

syndical en veut une à tout prix pour démontrer sa force. Les enseignants aussi ont un nouveau président qui veut faire ses preuves. »

La tâche pour laquelle M. Mongeau a été élu samedi, en l'emportant facilement sur Mme Estelle Gervais, s'ajoute à d'autres qu'il remplit dans le domaine de l'éducation: M. Mongeau est président de la Commission scolaire Baldwin-Cartier depuis 1970 et président du Conseil scolaire de l'île de Montréal depuis 1973. Il partage la ligne de pensée de son prédécesseur et croit que les commissions « doivent se tenir debout ».

Le nouveau président ne veut pas mêler politique et éducation et a dit que s'il n'en tenait qu'à lui, la FCSCQ ne participerait pas au référendum sur l'avenir du Québec. « Personnellement, je verrais très mal que la Fédération s'engage dans la bataille du référendum. »

## Le nouveau leader du NPD manitobain

WINNIPEG (PC) — M. Howard Paley a été élu hier chef du Nouveau Parti démocratique du Manitoba, qu'il dirigeait par intérim depuis un an.

Agé de 44 ans, avocat de Selkirk, il l'a emporté au premier tour de scrutin sur deux concurrents.

Les conservateurs détiennent 33 sièges de la législature du Manitoba, le NPD 23 et les libéraux un.

L'élection d'un chef du NPD manitobain a été nécessaire par la nomination de M. Ed Schreyer au poste de gouverneur général du Canada.



Un groupe de Cambodgiens, maintenant établis au Canada ont défilé hier sur la colline parlementaire à Ottawa pour protester contre le sort réservé à quelque 300.000 de leurs compatriotes, qui meurent de faim dans des camps de réfugiés en Thaïlande. Ils réclament notamment du gouvernement canadien une politique plus libérale envers ces réfugiés. (Photolaser CP)

# Herbert Marx brigue le siège de Goldbloom

par Rodolphe Morissette

M. Herbert Marx sera le candidat du Parti libéral du Québec dans le comté de D'Arcy McGee à l'élection partielle du 26 novembre.

M. Marx a remporté hier l'investiture libérale par 323 voix contre 151 pour son plus proche adversaire, M. Maximilien Polak. Le troisième candidat, M. John Albert, n'a récolté que sept votes. Plus de 1.000 membres de l'association libérale du comté avaient le droit de voter à l'assemblée de nomination, mais seulement 484 d'entre eux s'en sont prévalus (trois votes ont été déclarés nuls).

Le siège de D'Arcy McGee était devenu vacant depuis la démission récente du Dr Victor Goldbloom, qui préside maintenant le Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Depuis sa création en 1966, la circonscription a toujours eu un député libéral. Comme l'Union nationale, le Parti québécois n'a jamais réussi à y récolter plus qu'une poussière de voix. Autant dire que le candidat libéral sera le prochain député du comté.

D'ailleurs, le chef du parti, M. Claude Ryan, a invité M. Marx hier à travailler avec ses collègues dans les comités de Prévost et de Maisonneuve, où se tiennent aussi des partielles le 14 novembre. « Les 12 jours suivants suffiront amplement à M. Marx pour se faire élire le 26 novembre! » Le Parti québécois tiendra demain soir sa propre assemblée d'investiture. Un seul candidat péquiste s'est déclaré, M. David Levine, conseiller du ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry.

Agé de 47 ans, M. Marx est professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal depuis 1969. Il entreprit ses études de droit après avoir oeuvré pendant dix ans dans le monde des affaires. Le professeur Marx était, depuis 1976, commissaire à la Commission des droits de la personne du Québec. Ami du chef du Parti libéral depuis longtemps, il participe aux travaux de la commission constitutionnelle de la formation, qui doit rendre public, dès après les élections partielles, son projet de fédéralisme renouvelé.

M. Marx a fait valoir aux quelque 600 libéraux présents à l'assemblée d'hier deux raisons de l'élire: il sera d'abord un député à temps plein pour aider à faire échec au projet gouvernemental de souveraineté-association; de plus, il se fera le champion, dit-il, des droits et libertés individuelles. A ce chapitre, il a proposé des modifications à la Charte du français qui répondent à celle que suggère le chef libéral depuis le début du débat sur le projet de loi 101. M. Marx propose notamment de remplacer le critère d'admission à l'école anglaise qui est actuellement en vigueur (la scolarité des parents) par celui de la langue maternelle. « La protection des droits et libertés des minorités est parfaitement compatible avec la protection de ceux de la majorité », a-t-il noté.

M. Polak, un avocat lui aussi, a défendu

à peu près les mêmes idées. D'origine juive, comme les deux autres aspirants d'hier, M. Polak est engagé depuis une dizaine d'années dans les activités scolaires de sa municipalité de Côte-Saint-Luc: de comité d'école en comité de parents, il parvint à se faire élire, en 1977, commissaire du Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal, puis vice-président de l'organisme. Depuis 1969, il agissait comme juge municipal à Côte-Saint-Luc. M. Polak ne cache pas que toutes ces activités forment pour lui un tremplin vers la politique active. Comme son collègue John Albert, il s'est rallié de bon cœur au vainqueur.

M. Ryan a indiqué hier qu'il ne doutait en rien que son parti prenne, outre D'Arcy McGee, les comités de Prévost et de Beauce-Sud. Il estime que les chances des libéraux sont excellentes également dans le comté montréalais de Maisonneuve, où la lutte sera néanmoins plus serrée (les libéraux croyaient noter samedi dernier une avance de 1.700 voix en leur faveur).

Aussi le chef libéral pense-t-il qu'en remportant trois des partielles de novembre, sinon les quatre, son parti remettra en question « la légitimité » même du gouvernement Lévesque: « Je ne suis pas sûr que le leadership de M. René Lévesque (premier ministre et chef du Parti québécois) va se maintenir jusqu'au référendum du printemps. Et s'il ne se maintient pas, comment son gouvernement pourra-t-il tenir? Dans ces conditions, je serais prêt à négocier avec lui l'hypothèse de tenir des élections générales avant le référendum. »

M. Ryan a repris hier ses critiques touchant le Livre blanc du gouvernement sur le projet de souveraineté-association. Il a notamment rejeté l'argument suivant lequel un « oui » au référendum serait souhaitable, ne serait-ce que pour

Voir page 6: Herbert Marx

## AUJOURD'HUI

À l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, première de trois journées horticoles ornementales sur le thème « Je fleurisse, et toi... ».

À la maison Tresler de Dorion, colloque sur « la recherche québécoise sur les programmes de télévision » organisé par l'Université de Montréal.

À 9 h 30, ouverture d'un colloque sur les eaux usées et leur traitement à l'hôtel Reine-Elizabeth.

De 9 h 45 à midi, visite d'un gros avion Lockheed L-1011 Air Canada à l'aéroport de Québec à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle piste.

De 10 h à 16 h, cliniques de la Croix-Rouge au cégep André-Laurendeau (1111 Lapierre, Ville LaSalle) et au salon des étudiants de l'École des Hautes études commerciales, à l'Université de Montréal.

À 12 h 30, M. René Lévesque, premier ministre du Québec, sera l'orateur d'un déjeuner-casernier de la Société pour le progrès de la Rivière-Sud, au Holiday-Inn de Longueuil.

À 19 h, M. Maurice Joly de l'Association des vendeurs d'assurance parlera d'assurances devant l'Association des femmes de carrières et de professions de Ville-Marie au cinquième étage de la Maison du commerce, 1080 Beaver Hall.

À 20 h, l'administration de Pointe-aux-Trembles inaugurerait l'Habitat des Pointilliers et fera le bilan de sa première année de pouvoir, au 860 boul. Saint-Jean-Baptiste.

À 20 h, exposé de M. André Lépine sur la recherche archéologique sous-marine à travers le Québec et surtout dans le Richelieu lors d'une assemblée organisée par la Société historique du Marigot à l'église Saint-Antoine de Longueuil.

## Fiducie du Québec

### dépôts garantis

**13%** 1 an      **12 1/2%** 2 ans      **12%** 3, 4 et 5 ans

- dépôt initial minimum \$1,000;
- intérêts versés annuellement.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur les Dépôts Garantis. Pour obtenir ce dépliant, venez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec Service à la clientèle, Modes d'épargne

Montréal: 1, Complexe Desjardins (514) 281-8840 De l'extérieur, composez sans frais 1-800-361-6840 (demandez le poste 8840)

Nouvelle succursale de Laval: Place Val des Arbres, Tour A 1600 est, boulevard Saint-Martin (514) 668-5223 De l'extérieur, composez sans frais 1-800-361-3905

desjardins

<h3>6/36</h3> <p><b>GROS LOT</b> \$100 000 Minimum vendredi</p>						<p>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</p>					
1	5	8	15	20	31	NUMÉRO		TIRAGE 931			
6 SUR 6	3	\$106 689.60		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +		846864	3	GAGNANTS DE \$50.000.			
5 SUR 6	208	\$718.80		3		46864	30	GAGNANTS DE \$5.000.			
4 SUR 6	6834	\$60.70		VENTES TOTALES		6864	297	GAGNANTS DE \$250.			
5 SUR 6+	10	\$9 967.70		\$1 730 497.		864	2970	GAGNANTS DE \$50.			
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN						64	29700	GAGNANTS DE \$5.			

# L'indéfinissable égalité

Le titre même du livre blanc du gouvernement du Québec sur la souveraineté-association, *La Nouvelle Entente Québec-Canada*, promettait un éclairage sinon définitif du moins plus complet sur le volet « associationaliste » du projet péquiste. Mais nulle partie de la proposition gouvernementale n'est moins claire, une fois le livre fermé. La perspective d'association, celle-là même qui sera si vitale au camp du « oui » pour persuader les Québécois de la possibilité d'accéder à la souveraineté sans douleur, est délibérément floue: les institutions ne peuvent être définies « une fois pour toutes », l'égalité « juridique » si ardemment souhaitée entre les deux futurs Etats souverains paraît fort limitée sinon aléatoire, la mise en oeuvre et le fonctionnement même du « traité d'association » sont à peine esquissés.

De deux choses l'une: ou « l'association » est un projet accessoire, ou elle est au coeur de ce qu'on demande aux Québécois d'approuver, avec la souveraineté. Et le livre blanc, comme M. Lévesque depuis toujours, affirme solennellement que « la souveraineté ne va pas sans l'association: elles sont indissociables ». On comprend mal, dès lors, pourquoi la proposition gouvernementale, trois ans après l'accession du PQ au pouvoir et onze ans après la fondation du parti n'arrive pas à expliquer vraiment aux Québécois quel serait leur poids réel dans l'association, et exactement comment leur souveraineté serait « limitée ». Aujourd'hui comme hier, les promoteurs péquistes récusent ces questions en les traitant de « plomberie ». Ce silence est probablement, plus embarrassé, un embarras.

Car pour pouvoir aller chercher dès maintenant une « association » que le Québec pourrait plus naturellement obtenir s'il était déjà souverain, le PQ doit baptiser son vin de beaucoup d'eau avant même de se retrouver à la table de négociations. Cela veut dire, dans les faits, renoncer à une illusoire « parité » dans la gouverne des institutions Québec-Canada, et le document est plein de silences stratégiques qui ouvrent la porte à cette retraite. En même temps, la rhétorique de « l'égal à égal » ayant fait son oeuvre, le congrès péquiste de juin dernier faisait clairement savoir que le renoncement à la « parité » devait être exceptionnel. Dans ces conditions, rien ne peut plus être vraiment précisé.

Cet embarras n'est jamais plus clair que dans le texte prudemment bref et soigneusement rédigé touchant aux institutions communautaires, celles qui devraient régir le « traité d'association » entre un Québec souverain et le Canada.

Le gouvernement, dit-on, « verrait d'un oeil

favorable » la création de quatre organismes conjoints: un Conseil communautaire, une Commission d'experts, une Cour de justice, une Autorité monétaire. La Commission d'experts n'étant qu'une sorte de groupe de travail technique, ce sont les trois autres institutions, avec leurs pouvoirs décisionnels, qui intéressent vraiment. Or l'égalité Québec-Canada n'est requise pleinement pour aucune d'entre elles.

Le livre blanc le reconnaît explicitement pour l'Autorité monétaire, où le nombre de sièges « proportionnel » à l'importance relative des deux économies, donc où le Canada disposerait d'une majorité des voix qui lui permettrait de contrôler la politique monétaire. Cela n'est pas une mince nuance pour la souveraineté. A l'heure même où une décision monétaire est en train d'annuler les effets d'une des plus importantes mesures fiscales du nouveau gouvernement conservateur, les déductions d'impôts pour les propriétaires fonciers, on en voit les incidences sur la politique fiscale d'un Québec souverain. On comprend mieux aussi pourquoi le ministre des Finances du Québec, M. Parizeau, s'est opposé si longtemps à l'union monétaire. Pour comble maintenant, il doit accepter une union inégale.

Le « Conseil communautaire » est l'organisme central, celui qui devra administrer le traité d'association. Or rien, dans le texte, ne dit si les « ministres » québécois qui y seraient délégués seraient en nombre égal à celui de leurs vis-à-vis canadiens. Tout au plus parle-t-on d'une présidence alternative, qui pourrait n'être qu'un honneur symbolique. Seules les décisions « fondamentales » requerront l'accord formel des deux pays, donc l'existence d'un double veto. Comment les autres se prendront-elles? Motus. Pourtant le traité d'association n'est pas sans incidences sur la vie d'un Québec souverain. Il s'occupera de la circulation des marchandises, des personnes et des capitaux; il décidera de la politique tarifaire; il donnera des directives à l'Autorité monétaire; il administrera une série d'ententes dans des domaines aussi vitaux que les transports, et les règles gouvernant le marché du travail.

Quant à la Cour de justice, elle serait effectivement composée d'un nombre égal de juges des deux pays, mais probablement condamnée à l'impasse avant même de commencer ses travaux puisque le président serait choisi conjointement. A moins que le Canada anglais se mue spontanément en un agneau accommodant (que la moitié du livre blanc se plaît pourtant à nous dépeindre en lion dominant) on ne voit guère comment les deux pays ne se battraient pas avec acharnement pour obtenir, par la présidence, le contrôle du tri-

bunal suprême chargé exclusivement d'interpréter le traité d'association.

Toutes ces questions ne sont pas de la vulgaire plomberie. On peut certes convenir avec le gouvernement que la nature et le nombre des organismes conjoints peuvent varier. Mais les principes qui président à leur formation sont fondamentaux: et la parité, quoi que les apparences et le style du document laissent entendre, n'y est plus une demande formelle. Autrement dit, tant l'accession du Québec à la souveraineté lui garantirait l'égalité juridique avec le Canada (et les USA, et la France, etc.), autant la proposition d'association qu'on se sent obligé de formuler à ce moment-ci nous fait retomber dans l'inégalité, autour de questions économiques fondamentales.

Une première position de négociation réclame normalement un maximum. On peut se demander à quels rabais et à quelles limites à sa souveraineté le Québec devrait consentir encore au cours des « quelques années » que dureraient ses pourparlers avec le Canada, au lendemain d'un éventuel « oui » au référendum.

Pourquoi cette quasi timidité, ces silences, cette prudence? Probablement parce que, contrairement à ce que le discours du livre blanc laisse croire, le gouvernement péquiste évalue mieux que le parti les limites de ce qu'il peut attendre du Canada anglais. Le document se gausse des « régionalismes » canadiens et préfère continuer à présenter aux Québécois une « société anglophone » fondamentalement « une », qui aurait un « préjugé favorable » pour la centralisation fédérale, de même qu'un attachement primordial au gouvernement d'Ottawa comme principal « instrument de son progrès ». C'est là une vision anachronique des choses, aussi bien de ce qui se passe à Terre-Neuve qu'en Alberta. La croissance politique et économique des provinces est un phénomène irréversible que la commission Laurendeau-Dunton, que cite le livre blanc, ne pouvait ni prévoir ni mesurer il y a douze ans. Cela n'infirme pas son diagnostic sur la crise des rapports entre les « deux majorités » mais cela aurait pu modifier ses propositions — inachevées — sur les modes d'association politique égalitaire entre les deux groupes.

Pas plus que la commission Laurendeau-Dunton, le livre blanc n'arrive à définir vraiment cette association politique « entre égaux » qui s'évanouit dès qu'on y touche. Et malgré sa dureté sur tranches, il se trouve malgré lui à poser ainsi la seule question du printemps prochain, le oui ou non à la seule souveraineté.

Lise BISSONNETTE

## LE MOT DU SILENCIEUX

### De dos et de profil

par Albert Brie

L'homme est justifié de se dire raisonnable aussi longtemps qu'il ne s'obstine pas à avoir raison.

Savoir, c'est ignorer un peu moins obscurément.

Vues de dos, certaines gens font bonne figure.

Dans l'art de convaincre, c'est un grand talent que de deviner les mots que son interlocuteur veut entendre.

La jeunesse inquiète mais n'effraie pas.

Combien ont rêvé de refaire le monde pour à la fin, se résigner à changer la disposition de leurs meubles.

Le petit politicien se rend seulement à l'argument d'une foule qui bêle.

Tout pouvoir qui veut durer doit constamment s'ajuster à l'humeur de l'électeur, c'est-à-dire conspirer, en tentant de le déjouer.

Une modestie pour être appréciée ne doit pas aller jusqu'à l'effacement.

Ce que l'on a appris de science, on s'imaginer le savoir. Il faut s'obliger à l'expliquer pour découvrir qu'on le sait mal.

Note imagination invente à partir de ces souvenirs qu'on laisse courir sans bride.

Les manifestations de masse, c'est solidarité des peurs qui créent.

On le croyait pourvu du don d'ubiquité; cette impression tenait au fait que partout où il venait de passer, longtemps son odeur persistait.

Hors du réel pas de surnaturel.

Incalculable est le nombre de patriotes aveugles, à qui on a persuadé que le plus beau geste d'amour pour son pays consistait à voter celui des autres.

Une passion est une idée qui prend toute la place, et devant laquelle toutes les autres ont capitulé.

Ce n'est pas assez dire que les paroles s'envolent: elles se désintègrent.

Tous les hommes ont du coeur mais tous ne l'ont pas humain.

Dans un monde de mensonges, la vérité n'a pas d'autre choix que de nier.

Quand on dit que tout homme se remplace, c'est bien souvent que la place ne vaut pas qu'un homme l'occupe.

Heureusement qu'on peut jouer avec les mots: ça repose de travailler son style.

Evolution de l'art du Créateur. Il a commencé par une immense fresque: la lumière qu'il a séparée des ténèbres; et il a terminé par une miniature: l'homme.

Du point de vue esthétique, la grosseesse irait mieux à l'homme, il me semble. Il porte mieux l'obésité que la femme.

Prévoir, calculer, planifier, quelle bêtise! C'est la sagesse du temps présent de l'homme-comptable: mettre sa vie de côté.

## LE TRES AU DEVOIR

### Question de justice

C'est avec une certaine émotion que j'ai lu le dernier paragraphe de l'article publié dans LE DEVOIR du 23 octobre dernier sur l'accord tacite conclu par le gouvernement fédéral au sujet du réaménagement des locaux occupés par l'école de résistance La Huronie de Penetang. Il semble que l'auteur du texte, M. Claude Turcotte, n'ait pas vraiment compris la raison d'être de la crise qui sévit actuellement au niveau de l'école secondaire offerte aux francophones en Ontario. C'est du moins ce qu'il faut conclure en lisant ce... il suffit de \$100,000 pour installer un système d'alarme dans un bureau de poste pour régler peut-être un problème extrêmement embarrassant pour les conservateurs et démolissant pour les Franco-Ontariens.

Que le dilemme des conservateurs ontariens lui paraisse embarrassant, soit. Un gouvernement qui promulgue une loi, puis l'ignore, un gouvernement qui se vante chez ses voisins de la qualité des services offerts à un groupe minoritaire et qui, en même temps, refuse à ce même groupe un droit fondamental déjà garanti par la loi, ce gouvernement mérite bien d'être « embarrassé ». Mais de là à dire qu'un réaménagement de \$100,000 suffit pour régler le problème démolissant que doivent affronter les Franco-

Ontariens, ça ne fait vraiment pas sérieux. Car il ne faut pas oublier; le vrai problème, c'est que le gouvernement Davis bafoue sa propre loi et refuse d'accorder aux francophones de la région de Penetang l'école secondaire publique distincte à laquelle ils ont droit en vertu de ladite loi et des taxes provinciales et municipales qu'ils versent à cet effet.

Dans ce contexte, il faut aussi souligner que l'école de résistance La Huronie est une école parallèle, privée, financée à même les dons d'associations et de particuliers franco-ontariens et autres, et ne recevant pas de fonds provinciaux. En dépit de la loi ontarienne garantissant l'établissement d'une école secondaire française publique dès que la population locale le justifie, et en dépit de plusieurs rapports voulant que le nombre des Franco-Ontariens de la région de Penetang justifie incontestablement l'établissement d'une telle école, le Conseil scolaire de la région a refusé maintes fois d'agir. Lorsque les résidents de Penetang ont fait appel de cette décision auprès du ministre de l'Éducation, Mme Stephenson, lui demandant d'intervenir comme l'avait fait son prédécesseur lors de la crise d'Essex-Windsor, celle-ci a refusé catégoriquement de respecter la loi promulguée par son propre gouvernement.

Etat donné ces faits, comment prétendre que l'existence d'une école parallèle privée puisse à la fois régler le dilemme conservateur et satisfaire aux justes revendications des Franco-Ontariens?

Il est évident que ce problème ne se situe pas au niveau d'aménagement de locaux privés ou fédéraux, ni à celui de l'accord, tacite ou explicite, du gouvernement fédéral à l'existence de cette école privée. La Huronie, si valeureuse soit-elle, n'est pas une solution permanente. Pour que la question soit réglée, il faudra que le gouvernement Davis accepte d'établir une école française distincte et publique à Penetang. Alors, les Franco-Ontariens pourront dire qu'enfin, justice leur aura été rendue, du moins jusqu'au prochain affrontement.

Jocelyne T. LADOUCEUR  
Montréal, 29 octobre

Réplique: Dans mon esprit, il s'agit tout simplement d'indiquer qu'avec cette somme on pouvait trouver une solution ad hoc à un problème politiquement embarrassant. Je suis bien d'accord avec vous que cela ne règle en rien d'une manière permanente et globale la situation que décrit la minorité franco-ontarienne. La conclusion que vous tirez va donc bien au delà de ce que j'ai voulu dire. C.T.

### Ce n'est qu'un début

Suite aux nombreuses lettres de lecteurs inspirées par l'éditorial de Lise Bissonnette, « Les Femmes dans l'Église », M. Raphaël Piro dans sa lettre du 23 octobre demande à un théologien de « prendre le relais pour qu'il nous dise si on est encore catholique quand on soutient des opinions de ce genre » (possibilité pour les femmes d'accéder au sacerdoce).

Dès le lendemain, le souhait de M. Piro est exaucé puisque un long article de M. Hans Küng, théologien suisse, fait le point sur la première année de pontificat de Jean-Paul II et aborde ces questions tellement controversées.

Dans un document très respectueux et très admiratif des qualités exceptionnelles de Jean-Paul II, Hans Küng se demande si le pape connaît suffisamment les mentalités nouvelles et si, pour permettre une « ouverture à l'intérieur de notre Église », il pourra se départir d'un certain autoritarisme auquel la vie dans une Église catholique à l'intérieur d'un pays totalitaire l'a forcément habitué.

Jean-Paul II dont la personnalité chaleureuse et les prises de position sérieuses sur la justice sociale et les droits de l'humanité ont suscité tant

d'espoir ne peut demeurer sourd à une demande que Soeur Theresa Kane a formulé pour la défense des droits de la moitié de l'humanité. On a admiré le courage que Jean-Paul II a démontré en se montrant très ferme et très clair sur des questions d'ordre moral; en ce qui concerne le souhait des religieuses d'accéder à la prêtrise, nous sommes totalement d'accord avec Lise Bissonnette pour affirmer qu'il ne s'agit pas d'une question d'ordre moral mais d'une « question de droit » des personnes, qui ne saurait se régler en lui opposant toujours une résistance obstinée basée sur la tradition.

L'intervention de Soeur Theresa marque le début de ce qui sera sans doute un changement de l'attitude de l'Église envers les femmes. Espérons que le cheminement ne soit pas trop long.

Yolande LAROCHELLE  
Fédération des femmes du Québec  
conseil régional de Québec  
Québec, 26 octobre

### Et la femme de 50 ans?

(Lettre adressée à Madame Lise Payette).

J'avoue avoir eu le souffle coupé l'autre soir en regardant à la télévision *Les lundis de Pierre Nadeau*, lorsque l'invité, en l'occurrence madame Lise Payette, a dit être d'accord pour donner un salaire à la mère qui préfère rester à la maison pour s'occuper de ses enfants, et à qui il serait agréable d'avoir quelques sous bien à elle.

Juste-à je marche, mais où ça ne va plus du tout, c'est lorsqu'elle ajoute qu'une femme qui n'a qu'à préparer de bons petits repas pour son « petit » mari n'a pas à être rémunérée pour ce faire. Alors quoi, la femme qui n'a plus d'enfant à la maison n'a donc rien d'autre à faire que de petits repas, ce dont je doute, et ne mérite pas d'avoir quelques sous bien à elle sans toujours avoir à quémander? C'est même femme, qui a élevé des enfants, qui se retrouve dans la cinquantaine, et qui voudrait retourner sur le marché du travail, les portes lui sont fermées. C'est sim-

ple, on ne veut plus d'elle. Alors madame Payette, comme vous le disiez si bien, au comble du bonheur, privilège inouï, elle continue à faire des petits repas pour son petit mari. Une veut pas qu'elle soit malheureuse et la société s'en charge: reste-là, tais-toi et sois belle « autant que faire se peut » et surtout, surtout cuisine, c'est tout ce qu'on te demande. Le bonheur est là qui vous attend, lui repu et elle béate devant une scène aussi paradisiaque.

Michèle D. DE GUISE  
Sainte-Mélanie, 30 octobre

## LIBRE OPINION

# En ligne droite vers Duplessis

par Maurice Jobin

M. Jobin est médecin.

La scène se passe dans un cégep de la région métropolitaine, on a convoqué une assemblée spéciale pour prendre un vote de grève en vue du grand pique-nique de novembre; sur 196 enseignants, 62 sont présents; les militants de la gauche accaparent les micros, récitent leur catéchisme, et la grève est votée à 32 contre 30: ce qui veut dire que 15% des enseignants peuvent fermer un cégep advenant un débrayage du Front commun. Les étudiants? On s'en fout!

Dans un hôpital montréalais, même scénario: 28% des travailleurs votent pour la grève. Les malades? Pas d'importance! Ce sont des travailleurs syndiqués passablement écœurés qui m'ont rapporté ces incidents. Et on me dit que partout c'est la même chose. Quand le ministre Johnson a suggéré aux employés de soutien de la CTCUM de remettre au moins le mètre en marche pour dépanner les plus mal pris: étudiants, personnes âgées, citoyens à revenus modestes, 25% seulement des travailleurs ont dit non, ... et les

Montréalais ont continué de marcher... ou de polluer avec leur voiture.

On a toujours dit que « les absents ont tort »; mais ici les absents nous font des confidences: ils en ont plein le dos de se faire charrier: partout dans les cégeps, les hôpitaux, les services publics et les mouvements dits progressistes, les marxistes, les trotskystes, les bolchevistes (ben oui! et autres militants de la gauche se sont infiltrés et travaillent comme des termites) non pas pour améliorer le sort des travailleurs, mais pour préparer le « grand soir » où toute la baraque sautera. Ceux qui ne pensent pas comme eux se font traiter de bourgeois, de réactionnaires, et finissent tout simplement par décrocher et rester chez eux.

Même au sein de groupes féministes, des militantes ont dû se retirer d'associations qui leur tenaient à coeur, parce qu'elles refusaient d'endosser la grille d'analyse marxiste de certaines de leurs consœurs.

Loin d'aider les travailleurs, les activistes sont en train de préparer le plus beau « backlash » de droite depuis Duplessis. Quand le président du syndicat des employés de soutien

de la CTCUM affirme « Qu'à part quelques éditorialistes et certains participants de lignes ouvertes, le public n'est pas hostile à son syndicat » il manifeste à tout le moins une ignorance incroyable de la réalité montréalaise ou bien il ne fréquente pas les mêmes brasseries que le monde ordinaire.

Quand un trotskyste déclare à la télévision, sans broncher et sans sourire, que sa seule raison de vivre est l'enrichissement collectif de ses syndicats, je me bidonne autant que lorsque j'entends un avocat dire qu'il est le défenseur de la veuve et de l'orphelin, ou lorsqu'un médecin à \$200,000 par année nous parle du deuxième sacerdoce. Comme quoi la transparence peut faire défaut à gauche comme à droite.

Quelle chose me chicote cependant: qu'est-il advenu de la gauche modérée, celle des années 60? Que pensent de la situation actuelle les Raymond Laliberté, Marcel Rioux, Pierre Vadeboncoeur? Je sais qu'il n'est pas facile pour un homme de gauche de critiquer les abus des activistes: on risque de se retrouver en compagnie des Lemelin, Lavergne, Pellerin et Samson; d'autant plus que le socialisme se porte assez mal,

merc, un peu partout sur la planète.

Moi je veux bien qu'on me parle de socialisme à visage humain pour me faire oublier le Cambodge, les dissidents soviétiques et l'insatisfaction des Cubains (nos marxistes devraient lire Charette, mes dix ans d'exil à Cuba) mais ce que je constate actuellement sur le front de la contestation québécoise ne me paraît pas bien rigolo. Où sera situé le Goulag? A Pointe-aux-Trembles ou à Saint-Zénon?

Nous avons nos ayatollah: l'un d'eux a même une ligne directe avec l'Esprit-Saint; je crains fort que le silence de la gauche (la vraie), la complaisance des dirigeants syndicaux à l'endroit de leurs éléments extrémistes et la désaffection graduelle des travailleurs syndiqués à l'égard de leurs institutions démocratiques ne nous mènent directement, et plus vite qu'on ne le croit, à un régime de droite dont nous aurons grand peine à débarrasser, puisque la grande majorité des québécois n'ont que faire des théories de Lénine, Marx et Engels: entre les termites et les ayatollah il va falloir se brancher quelque part, si possible, du côté du gros bon sens, et ça presse

## REPRIQUE

# Le courage des démagogues

par Julien Bauer

M. Bauer enseigne au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

Tous les hommes sont égaux mais certains sont moins égaux que les autres. Telle est la substance du message que M. Robert Décarly livre aux lecteurs du DEVOIR dans l'édition du 29 octobre 1979. Les inférieurs qui ne connaissent pas leur place et se croiraient égaux aux autres vont susciter, selon M. Décarly, des mouvements racistes dont ils seront les victimes. C'est la deuxième partie du message: le coupable est innocent, la victime a toujours tort.

Beaucoup de groupes minoritaires ont cru à la politique du front baissé, ont accepté leur colonisation (cf. *Portrait du colonisé* de Memmi). Le résultat a été une plus grande infériorisation et ultimement leur massacre.

M. Décarly et beaucoup d'autres n'ont toujours pas compris qu'en ce qui concerne les juifs, deux événements se sont passés au cours de la dernière génération: l'Holocauste et la résurrection de l'Etat d'Israël. Je suis conscient que les bonnes âmes détestent entendre parler de l'Holocauste. Les bonnes âmes d'il y a 40 ans ont, par leur politique, mené tout droit à l'Holocauste. Taisez-

vous, ne faites rien, ne protestez pas lorsque vos droits sont bafoués, sinon vous allez créer de l'antisémitisme. Résultat: la majorité des juifs s'est tue, les protestations sont restées faibles et la quasi-totalité des juifs vivant dans les pays occupés par l'Allemagne nazie a été massacrée. Les bonnes âmes de 1936 ne savaient pas ce qui allait se passer, les bonnes âmes de 1979 savent ce qui s'est passé mais n'en tiennent aucun compte. Désolé pour M. Décarly et ses amis, mais je considère que j'ai le droit de vivre comme n'importe quel autre citoyen, que j'ai le droit de ne pas vouloir être soumis à un racisme importé des pays arabes (M. Décarly sait-il que les universités américaines qui reçoivent des fonds des pays arabes appliquent la politique raciste arabe à leur corps enseignant: juifs « verboten », juifs interdits, comme dans l'Allemagne nazie?), que j'ai le droit de vouloir que mes enfants puissent marcher librement dans la rue. Quelqu'un croit-il encore sérieusement, qu'advenant la disparition d'Israël, le peuple juif aurait la moindre chance de survivre à l'antisémitisme?

Quant à l'accusation de double allégeance, elle réapparaît régulièrement. Reproche-t-on à Micheline Carrier sa double allégeance à l'émancipation des femmes et à l'indépendance du Québec, reproche-t-on à Michel Bourdon sa double allégeance au syndicalisme et au PQ,

reproche-t-on à la majorité des Québécois, pour paraphraser Yvon Deschamps, leur double allégeance à un Québec indépendant dans un Canada uni? Tout le monde a des doubles, triples ou multiples allégeances. Les seuls qui n'y ont pas droit sont les inférieurs, ceux qui doivent savoir qu'ils sont moins égaux que les autres, les minorités en général, les juifs en particulier.

La menace de représailles économiques arabes fait dire à M. Décarly, comme par hasard, c'est la faute des juifs. Accepterait-il que l'URSS nous interdise de vendre du blé à la Chine, que l'Algérie nous interdise de commercer avec le Maroc? Non. Pourquoi alors accepte-t-il

### Propos d'actualité

On ne peut manquer de noter parmi les hommes d'affaires une tendance au défaitisme et à l'inquiétude. On parle de crise de l'entrepreneuriat. On perd le goût et le courage d'entreprendre du nouveau. On hésite, on a peur et on essaie d'oublier que les hommes d'affaires de l'entreprise privée sont encore considérés chez nous comme des rapaces sans idéal social. Les exploités des faibles. Des étrangers qui viennent nous voler nos terres.

Les pays arabes (qui sont libres de boycotter autant qu'ils veulent Israël), dictent notre politique étrangère, dictent notre politique économique, et bientôt, si nous n'y prenons garde, dictent une politique de discrimination raciale à l'égard de ceux que ces pays n'aiment pas: les juifs, les Kurdes, les Bahais et autres.

Le Canada appartient à tous les Canadiens. Sa politique doit être celle d'un pays qui défend ses intérêts, tous ses intérêts, sans se prosterner. Dans ce débat, tous les citoyens ont voix au chapitre. Est-ce trop de demander que M. Décarly abandonne une fois pour toutes l'idée que certains n'ont qu'un droit: se faire?

Même avec les meilleurs intentions du monde, c'est une réputation qu'il ne nous est pas facile de corriger. Surtout quand celui qui s'est posé comme adversaire de l'entreprise privée libre s'appelle l'Etat! Heureusement, certains indices nous permettent de penser que les choses peuvent changer au Québec. (Pierre Nadeau, président de *Pétrofina Canada*, Discours fait à l'Université Laval le 3 novembre)

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimeur Dumont incoporee dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. L'étranger: \$70 par année, six mois \$38, trois mois \$27. Edition de samedi: \$19 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistrée, numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

# Parole de pape, paroles de femmes

par  
Judith Dufour, Marie-Andrée Roy, Béatrice Gothscheck,  
Louise Melançon et Monique Dumais

Les auteurs forment le comité de coordination du collectif «L'Autre Parole», un groupe de féministes chrétiennes du Québec. «L'Autre Parole» a recueilli au cours des derniers jours les signatures de 500 Québécoises à une lettre d'appui à Soeur Theresa Kane, présidente de la Leadership Conference of Women Religious, qui demandait au pape Jean-Paul II, lors de sa récente visite aux États-Unis, de permettre à l'Église de revoir sa position à l'égard des femmes, et particulièrement de leur accès à «tous ses ministères». La lettre sera remise à Soeur Kane cette semaine à Rome où a lieu une conférence de l'Union internationale des supérieurs généraux.

des droits de la personne et dans la même foulée il oppose un non catégorique à la tenue d'un débat sur l'accès des femmes au sacerdoce. C'est dire, qu'il refuse le débat sur leur accessibilité aux postes décisionnels, le sacerdoce en étant la porte d'entrée.

Or, assez curieusement, parmi les problèmes sur lesquels l'Église se penche avec attention (et à grands renforts de publicité) on trouve la contraception, le divorce, l'avortement, la cellule familiale, le célibat des prêtres, l'accès au sacerdoce, etc. Tous, nous semble-t-il, concernent les femmes au premier chef.

Pourtant, elles ne sont pas là quand les discussions s'engagent, ou, pis encore, quand elles ne s'engagent même pas. Il y a, certes, quelques commissions consultatives où les représentantes sont noyées dans le rapport de force homme/femme, clerc/laïc, quand elles ne sont pas elles-mêmes choisies (car elles ne sont pas déléguées) justement pour leur respect du discours officiel, donc mâle.

Avec les hommes pourront être mal pris ou pas avec les prescriptions morales réaffirmées par le pape, il reste qu'en dernière instance, ce sont toujours les femmes qui seront acculées à faire les choix. Et ces

femmes se sont senties atteintes par la dérogation de leur existence à part entière dans l'Église. Dérogation basée sur de bien pauvres considérations, à savoir que cela viendrait de la nature même de l'appel fait par Dieu aux hommes dont le Christ aurait été le médiateur. C'est oublier que Jésus était, lui aussi, situé contextuellement et que le système patriarcal faisait partie de ce contexte-là.

De plus, les féministes, catholiques ou non, ne peuvent s'empêcher de craindre l'impact répressif qu'aura un tel discours sur les droits acquis de hautes luttes. Quand un chef spirituel d'autant de millions d'individus se prononce aussi affirmativement sur les problèmes qui concernent les femmes et nie en même temps leur capacité à assumer leur destin dans la hiérarchie de leur Église, il faut être naïves pour croire que des autorités mâles en place, (politiques ou autres) ne se prévaudront pas de cet appui pour nier certains acquis des luttes des femmes ou encore, pour contourner, refuser ou combattre les revendications féministes. Quand on limite de cette façon l'accessibilité de certaines personnes (en l'occurrence des femmes) aux postes décisionnels d'une des grandes institutions transnationales, on risque fort de cautionner ceux qui s'adonnent, avec moins de pré-

cautions oratoires, à fixer arbitrairement des limites aux droits des personnes.

Certes, les femmes peuvent avoir accès à la sainteté, nous dit-on en guise de consolation. La belle affaire. La sainteté qui fait abstraction de l'histoire, n'a jamais dérangé le plan des hommes de l'Église-institution, mais la sainteté dans le partage du pouvoir avec les femmes pourrait bien provoquer des changements qui répugnent à tous ceux qui sont installés, même au nom de Dieu, dans une aventure humaine.

Les féministes, au sein de l'Église, sont tristes aussi pour leur Église qui refuse de se laisser interpellé, qui refuse de cheminer avec elles dans un questionnement renvoyant, face à face, les exigences morales de leur religion et les exigences de leur vécu quotidien dans un monde moderne, technique et scientifique. Pour elles, ce refus est aussi le refus de l'incarnation renouvelée: c'est le spectre d'une Église morte tournant le dos à une Église vivante, en marche, une Église non finie. Car pour elles, la relation de l'être humain à Dieu ne s'épuise pas dans la venue du Christ qui s'est incarné en un moment de l'histoire. La femme actuelle, en prenant sa place à part entière dans l'Église, en voulant désaxer la tradition chré-

tienne, répond ainsi historiquement à l'appel de Dieu, sur les traces du Christ. Cette femme actuelle pose un défi à ceux qui font ce que l'Église est et peut devenir.

Or relever ce défi veut dire, pour l'Église, une exploration et une remise en question qui pour être stimulantes, vivantes et dans la lignée du Christ, n'en demeurent pas moins inquiétantes et dangereuses.

De même, si femmes et hommes partageaient, jusque dans ses moindres implications, la responsabilité de la famille (planification, tâches, support économique, éducation, etc.) comme deux êtres égaux dont le rôle ne se limite pas à celui de parents, (comme cela a été traditionnellement le cas pour la femme), toute l'organisation socio-économique de nos sociétés contemporaines devrait changer. Connaissant la force de l'idéologie religieuse dans la fabrication du discours dominant, il n'est pas surprenant que ceux qui ne veulent pas de ces changements de fond dans nos sociétés, sachent gré au pape de son intervention politique, historiquement située aux États-Unis d'Amérique en l'an 1979 après la venue du Christ sur la terre.

## L'enfant et la vie urbaine

par  
Jean-Claude Marsan

Hier soir prenait fin à Montréal le Congrès international «L'enfant et la vie urbaine», organisé par le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (CQEE) avec la collaboration de l'Union mondiale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (Paris). Ce congrès, tenu dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant à réuni au Complexe Desjardins, depuis le 31 octobre, 13 conférenciers de réputation internationale, des centaines d'intervenants qui ont présenté 80 ateliers, et plus de 2.000 congressistes venus d'une vingtaine de pays. La rencontre était présidée par l'architecte montréalais Jean-Claude Marsan, qui présente ici ses conclusions.

Le congrès «L'enfant et la vie urbaine» s'est voulu international. Cependant, sauf quelques exceptions, nos interrogations, nos observations et nos analyses n'ont porté que sur un tiers de l'humanité. Celui des bien natis, résidant principalement dans les villes d'Europe et de l'Amérique du Nord. Ce choix s'explique par le fait que l'urbanisation est un phénomène avant tout occidental.

Les premiers besoins de ce milliard d'enfants que nous avons ignorés ne sont pas des besoins d'amour, d'autonomie ou de socialisation, mais bien de nourriture et de sécurité. Nous le rappelons quotidiennement les réfugiés de la mer, les affamés d'Afrique, les sous-alimentés qui se nourrissent des débris des riches dans les deux autres Amériques, enfin les enfants qui sont exploités, emprisonnés, torturés voire même assassinés.

Si le taux d'urbanisation de ces pays sous-développés ou en voie de développement est encore très inférieur à celui des pays industrialisés, ces contrées connaissent par contre des phénomènes d'hypercroissance urbaine. Selon les estimations, les quinze villes qui connaîtront la croissance la plus rapide d'ici 1985, à savoir de 70% à 240%, appartiennent toutes, sans exception, à ces régions. Et sur les quinze villes qui seront les plus peuplées au monde en 1985, plus de la moitié seront des agglomérations de bidonvilles et de favelas. Les fières capitales occidentales qui occupent actuellement les premières places, telles Londres, Paris ou Moscou, se retrouveront à cette date-là respectivement au 13e, 14e et 15e rang. Aussi pénibles que soient certaines conditions d'environnement imposées aux enfants urbains d'Occident, on s' imagine facilement qu'elles n'approchent pas celles existantes dans ces agglomérations monstrueuses dont Calcutta et Lagos constituent de tristes exemples.

Il est inévitable que les habitants de ces régions dites moins évoluées, lesquelles représentaient en 1970 environ 71% de toute la population mondiale mais dont le produit national brut ne totalisait que 15%, cherchent des modèles de développement dans les régions dites plus évoluées où 29% de la population contrôlait cette année-là 85% du PNB mondial. Car ils savent, selon la théorie établie par W.W. Rostow, que les étapes de la crois-

sance économique passent par l'industrialisation et l'urbanisation, et que les villes occidentales s'avèrent le creuset comme le miroir du progrès économique et technique. Quels modèles de développement, quels milieux de vie offrent-elles, ces villes occidentales?

On ne peut cacher, d'abord, comme l'ont fait ressortir la conférence du Dr Chess et certains ateliers qu'il se trouve encore beaucoup de défavorisés au sein de cette population de privilégiés. Il y a ceux dont la couleur de la peau les distingue trop des races dominantes: les noirs des États-Unis, les autochtones du Canada, les tziganes et autres minorités d'Europe. Pour eux comme pour les classes laborieuses coincées entre le taudis et l'usine, la faim, la maladie, les limites imposées à l'espace vital comme au savoir demeurent souvent proches des conditions dénoncées dans des régions moins évoluées.

On ne peut cacher non plus que les milieux urbains de nos sociétés occidentales présentent de nombreuses carences de toutes sortes, particulièrement ressenties par les groupes non productifs dont font partie les enfants.

Dans les sociétés traditionnelles, l'enfant n'est pas un «bien précieux» pour la plupart des parents. Possiblement parce que la lutte quotidienne contre la pénurie monopolise toutes les énergies. Possiblement aussi par réaction de défense: la mortalité infantile est très élevée et on évite de s'attacher aux petits êtres. Quand ceux-ci survivent, c'est dans la rue que l'on les retrouve, car les conditions de logements sont pénibles et la promiscuité est le lot de la majorité. Comme l'a montré Philippe Ariès, c'est la société des adultes toute entière qui accepte l'enfant et l'éduque. Les règles qu'il a à suivre ne sont pas nombreuses mais elles sont strictes: l'approbation collective fait force de loi.

Croire que les villes anciennes étaient des lieux où il faisait bon vivre pour la majorité de la population est soutenir un mythe qui fait davantage appel à la nostalgie qu'à la vérité historique. A ces problèmes d'entassement et de promiscuité, il faut ajouter ceux engendrés par une violence assez généralisée et par des conditions d'hygiène publique déplorable. Par contre, le spectacle de la rue y était sûrement plus riche que celui d'aujourd'hui, et l'expérience urbaine plus totale. Car la ville pré-industrielle, celle du Moyen Âge en particulier, constitue un milieu homogène. Le lieu de travail ne se dissocie pas du lieu de résidence, le territoire de jeu de celui de l'échange; il n'y a pas de barrière entre les jeunes et les vieux ni entre ce qui est privé et ce qui est public. Pour reprendre une expression du professeur Ariès, cette «vie épaisse» socialise l'enfant. La ville s'avère pour lui un lieu normal d'usage dont il est un utilisateur comme un acteur important.

Avec la révolution industrielle, la bourgeoisie trouve dans la ville l'outil par excellence pour faire fructifier ses capitaux. Celle-ci devient un lieu d'échange, de spéculation, un réservoir de main-d'œuvre: donc une abstraction, au même titre que l'argent lui-même. Sous les pressions de l'économie de marché et de la division du travail, la ville grossit, se transforme et se spécialise. Apparaissent les quartiers voués à la production, ces quartiers populaires sordides, si bien décrits par Engels à Manchester, où hommes, femmes et enfants travaillent dans les manufactures et vivent dans la misère. Apparaissent les centres de gestion, où se brassent les affaires et s'agglutinent la bureaucratie. Apparaissent les aires de consommation, à savoir les développements strictement résidentiels, où se réfugient dans le calme et la verdure, avec leur famille et leurs institutions, les bourgeois riches. La ville se veut désormais efficace, pour la libre production et circulation des capitaux et des marchandises. C'est l'époque des grandes percées du baron Haussmann à Paris et de John Nash à Londres, lesquelles achèvent de chasser les classes sociales indésirables et de formaliser l'espace urbain. La ville n'est plus un milieu homogène, mais à secteurs spécialisés: la ville n'est plus globale mais linéaire. Aux expériences urbaines totales font place les expériences partielles et juxtaposées.

A l'opposé de la ville pré-industrielle, l'agglomération industrielle ne socialise plus l'enfant: elle le distingue ou le stigmatise. Elle devient le lieu de coexistence de deux solitudes, de «deux nations» dénoncées dans les romans de Benjamin Disraeli. L'enfant est né de parents riches ou de parents pauvres: il connaît des expériences de riche ou de pauvre, rarement les deux. Pourtant, chacune des familles évoluera sensiblement dans la même direction. D'un côté, le bourgeois recherchera dans sa famille son intérêt sentimental, d'autant plus que celui-ci servira le plus souvent son intérêt économique. De l'autre, l'environnement inhospitalier de la ville obligera les démunis à chercher refuge dans la famille, à tisser des liens pour mieux résister. De là l'émergence graduelle de la famille nucléaire sentimentale.

La pensée hygiéniste qui régit la ville tout au long du 19e siècle fera beaucoup pour améliorer les conditions de vie des classes populaires. De même, les réformateurs sociaux de cette époque, les disciples de Jeremy Bentham en Angleterre, de Jean-Baptiste de La Salle en France, de William Channing, Henry H. Bellows et Horace Bushnell aux États-Unis, contribueront beaucoup à réduire les écarts entre les classes sociales et à démocratiser les privilèges d'éducation, de culture et de loisir que la bourgeoisie s'était appropriés. L'enfant y gagnera de nouveaux lieux de socialisation, notamment le grand parc urbain, lequel ramènera la nature dans la ville et dont Central Park à New York et le parc du Mont-Royal à Montréal constituent de bons exemples. Par contre, ces réformes le couperont de plus en plus de la ville-spectacle et de la société des adultes en le confinant davantage au logement familial et à l'école.

Avec le vingtième siècle, les bourgeois propriétaires du capital ont perdu graduellement le pouvoir au profit des managers, des technocrates et des bureaucrates. Cette nouvelle force que Galbraith a baptisée de «technostructure» et qui a pour caractéristique principale de poursuivre le pouvoir pour le pouvoir, la production pour la production, la croissance pour la croissance. Elle aura son pendant, du côté public, dans l'émergence de l'Etat-providence, avec son anonymat et sa horde de fonctionnaires. Ces nouveaux pouvoirs ont donné naissance à une nouvelle classe, que Karl Marx n'a pas prévue, la classe dite moyenne et qui s'avère désormais dominante par le nombre dans la plupart des pays d'économie avancée, dont le Canada. Cette classe, ayant à sa disposition des revenus convenables, des loisirs, et des moyens privés de transport et de communication, s'est réfugiée dans la périphérie urbaine, dans la banlieue uniformisée et uniformisée, à la recherche tranquille de bonheur individuel, complétant en cela le mouvement séculaire de privatisation de la ville.

Cette dernière a éclaté dans tous les sens, et avec l'uniformisation du cadre bâti et la robotisation des comportements, s'est dépersonnalisée et déshumanisée pour ne devenir qu'une accumulation d'individus administrés par une bureaucratie. On ne parle plus d'ailleurs tellement de villes aujourd'hui que d'agglomérations urbaines ou métropolitaines. Si en pratique ces agglomérations, à cause des structures et de formes héritées du passé, ne se sont pas encore toutes conformées, à l'instar de Los Angeles, aux nouvelles exigences de fonctionnement engendrées par cette atomisation, en théorie certains urbanistes, à l'exemple de Le Corbusier avec sa Cité radieuse, ont fourni le modèle approprié. S'agit de la ville abstraite, de la pure machine, avec son centre-ville calibré et standardisé, avec ses cellules d'habitation interchangeables, le tout connecté à une grille hiérarchisée de circulation et de communication.

Selon l'historien Shorter, dans ces agglomérations anonymes modernes apparaît un phénomène nouveau: la famille nucléaire sentimentale est graduellement remplacée par la «famille-couple». Dans cette nouvelle cellule familiale, chaque membre adulte entend bien profiter des acquis du système et du relâchement des interdits sociaux pour s'épanouir. L'enfant ne doit pas faire obstacle à cette libération et aux nouveaux rapports affectifs qui en découlent. Son éducation et sa so-

cialisation sont ainsi largement confiées à l'Etat, lequel intervient à tous les niveaux et possède des programmes pour répondre à presque tous les besoins et situations d'apprentissage. D'ailleurs, l'enfant ne tardera pas lui-même à réclamer son autonomie pour rejoindre un nouveau sous-ensemble bien identifiable dans nos sociétés, le groupe des jeunes. Ce groupe possède ses propres valeurs mais surtout — et c'est peut-être là la raison principale de son apparition — un important pouvoir d'achat que le système néo-capitaliste a bien flairé.

### PERSPECTIVES D'AVENIR

De ce modèle théorique d'évolution de la famille et du milieu de vie, de la société traditionnelle à la société post-moderne, de la ville pré-industrielle à l'agglomération post-industrielle, que pouvons-nous conclure? D'abord, avec le sociologue Joachim Israël, que l'homme et son environnement forment un tout, ce que tout est une totalité en développement et transformation continue, et que c'est précisément la permanence du changement qui s'avère être le message principal livré par cette évolution. Ensuite que ces changements ne se sont pas

accomplis sans des bénéfices réels pour les adultes et les enfants. Ces derniers ont acquis une individualisation comme personnalités uniques et irremplaçables. Enfants et parents ont récolté, à travers les acquis en matière d'hygiène du logement et de la ville, une espérance de vie et un confort plus grands qui sont loin d'être négligeables. Une majorité de famille jouissent désormais d'une relative sécurité matérielle qui aurait fait l'envie des générations précédentes. Enfin, pour tous, il existe dans les métropoles occidentales une liberté de pensée, d'expression et de comportement qui n'est plus soumise, comme dans le cas des sociétés traditionnelles, à l'approbation collective... sans toutefois toujours échapper aux traits et aux conditionnements du système économique, laquelle privatisation a détruit les solidarités sociales pour ne retenir que les rapports strictement fonctionnels et utilitaires, d'une standardisation et d'une sérialisation des modes de vie, d'une acculturation et d'une dégradation des formes et des significations urbaines. Pour l'enfant, cette évolution est un peu l'histoire d'une graduelle dépossession. De la ville pré-industrielle à l'agglomération post-industrielle, il passe d'un statut où il est éduqué et socialisé par la société des adultes et l'espace

urbain à un stade où il est conditionné, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de ses parents et de ses éducateurs professionnels, par un système de production qui poursuit sa propre croissance comme finalité et qui a atomisé la société et banalisé l'espace vital. Est-ce là le seul modèle de développement et de milieu de vie qui sera accessible aux deux tiers de l'humanité qui convoient aujourd'hui nos privilèges de nantis?

Henri Laborit soutient l'hypothèse que cette déshumanisation du milieu urbain va continuer car l'apprentissage de l'enfant à perpétuer ce système sera «récompensé par des gratifications matérielles et narcissiques» qui l'amèneront à désirer et à conserver une telle structure sociale gratifiante. Personnellement j'émet l'hypothèse que c'est précisément dans ce type de gratifications que réside à long terme la faiblesse principale du système. En comparaison avec les avantages, qui deviendront de plus en plus précieux avec le temps, que peuvent procurer de nouveaux rapports avec l'environnement et avec les êtres (lesquels sont déjà vécus ici et là), quelle valeur représentent des gratifications d'argent au trois quart récupérées par l'Etat-providence? Des gratifica-

Voix page 6: L'Enfant

## AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS  
DU QUÉBEC

ÉLECTIONS PARTIELLES DANS  
LES DISTRICTS ÉLECTORAUX  
DE MAISONNEUVE ET  
DE PRÉVOST  
LE 14 NOVEMBRE 1979

AUX MEMBRES DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

Tout membre du personnel de la fonction publique ou tout dirigeant d'organisme qui se livre à un travail de partisan, à l'occasion d'une élection, viole les dispositions de l'article 102 de la Loi sur la fonction publique.

«102. Il est interdit à un membre du personnel de la fonction publique ou à un dirigeant d'organisme de se livrer à un travail de partisan au cours d'une élection fédérale ou provinciale. Celui qui contrevient au présent article doit être destitué.» (Loi sur la fonction publique, chapitre 15 des lois de 1978).

Cependant, l'article 103 stipule: «103. Malgré l'article 102, rien n'empêche un membre du personnel de la fonction publique ou un dirigeant d'organisme d'assister à une réunion politique ou de verser, conformément à la loi, une contribution à un parti politique, à une association de comté ou à un candidat à une élection provinciale ou fédérale ou d'être membre d'un parti politique.» (Loi sur la fonction publique, chapitre 15 des lois de 1978).

Le fait d'agir comme officier d'élection (président d'élection, secrétaire d'élection, réviseur, secrétaire d'une commission de révision, scrutateur ou greffier de scrutin) n'est pas considéré comme un travail de partisan. Toutefois, il a déjà été décidé que constitue un travail de partisan le fait d'être représentant d'un candidat dans un bureau de scrutin.

Pierre-F. Côté, C.R.  
Directeur général des élections

La Chambre de  
commerce de  
Montréal

Déjeuner-causerie  
hebdomadaire  
LE MARDI, 6 NOVEMBRE 1979



M. ROBERT BOURASSA  
Ancien Premier ministre  
du Québec  
Sujet: L'avenir politique et  
économique du Québec

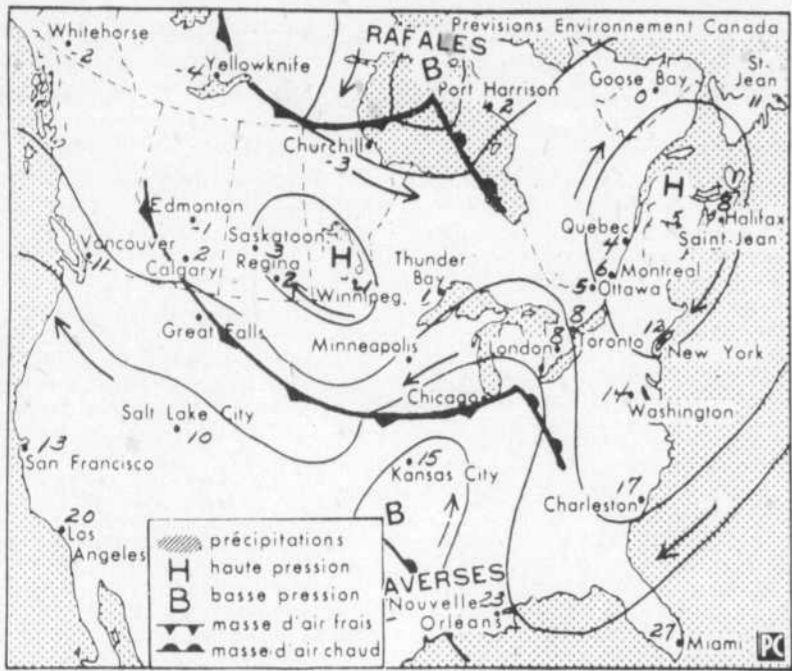
Hôtel Windsor  
12 h 30

Le public est admis  
Billets à l'entrée \$11.

Des carnets d'abonnement sont  
également disponibles  
\$90.

Renseignements: 866-2861

# AMÉRIQUE



**Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin:** ciel variable. Maximum près de 5. Aperçu pour mardi: nuageux.

**Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides, Mauricie, Parc des Laurentides, Saguenay, Lac-Saint-Jean:** ciel variable. Maximum près de 4. Aperçu pour mardi: peu de changement.

**Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, région montagneuse de l'Estrie-Beauce:** ciel variable. Maximum près de 7. Aperçu pour mardi: nuageux.

**Québec, Rivière-du-Loup, La Mal-**

**baie:** ciel variable. Maximum près de 5. Aperçu pour mardi: peu de changement.

**Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Îles:** ciel variable. Maximum près de 4. Aperçu pour mardi: peu de changement.

**Gaspé:** ciel variable. Maximum près de 6. Aperçu pour mardi: peu de changement.

**Basse-Côte-Nord, Anticosti:** ciel variable. Maximum près de 4. Aperçu pour mardi: peu de changement.



## Le Cambodge

par la route depuis la Thaïlande. Il propose qu'ils soient débarqués au Vietnam et amenés à Phnom-Penh par le mékong.

Le gouvernement de Phnom-Penh a précisé qu'il était prêt à recevoir de l'aide sans exiger, au préalable, la reconnaissance du régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin. Reconnaissant implicitement que le port de Kompong Som, sur le golfe de Thaïlande, et l'aéroport de Phnom Penh étaient incapables de recevoir d'importantes quantités de marchandises, la déclaration officielle de Phnom Penh, annonce que le Vietnam a donné son accord pour ouvrir le Mékong à la navigation afin de permettre le transport des secours jusqu'à Phnom Penh d'où ils seraient distribués à travers tout le pays.

Il faut répéter que, les décisions qui seront prises à la conférence de l'ONU auront des conséquences aussi claires que dramatiques: dans dix ans, restera-t-il 500.000, un million ou deux millions de Cambodgiens? Les choses en sont là, et les pays participant à la conférence ont été, au cours des derniers jours, complètement informés par leurs diplomates à Bangkok de la gravité d'une catastrophe, pourtant annoncée depuis des mois, sans qu'aucune disposition d'urgence ne soit prévue.

Il vient par exemple d'être créé en catastrophe, en Thaïlande, il y a deux semaines, un camp à Sa Keo, 50 km de la frontière cambodgienne. L'impréparation a été telle, que le nombre des morts s'élève à quarante par jour.

Des «volontaires» civils, dont beaucoup de femmes de diplomates à Bangkok, ont été tous les jours travailler dans ce camp. Elles revenaient chaque soir avec une liste d'objets de première nécessité à acheter, par exemple, des aiguilles de chirurgie, qui manquaient totalement à Sa Keo.

Bien plus grave encore, des médecins se rongent les nerfs dans des hôtels de Bangkok parce que des organisations internationales de secours estiment qu'il y a assez de docteurs à Sa Keo, ce qui est démenti par toutes les observations faites au milieu de la détresse des dizaines de milliers de réfugiés, tous atteints par la malnutrition, le paludisme et la dysenterie.

A l'intérieur même du Cambodge, plusieurs dizaines de millions de dollars sont dépensés par la communauté internationale pour ravitailler la population, sans qu'un contrôle soit effectivement assuré par les deux organisations chargées de distribuer ce programme: l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Douze délégués de ces organisations ne

sont présents que dans le port de Kompong Som, 200 km au Sud-ouest de la capitale, et, à Phnom Penh. Il leur est arrivé de faire de brèves visites dans un rayon de 15 km autour de la capitale, et se sont rendus une fois dans une ville de province où ils ont été conduits.

Ils ne peuvent donc avoir aucune garantie et aucune certitude sur l'utilisation finale qui est faite de cette aide internationale.

L'un des aspects dramatiques de la tragédie cambodgienne est en effet qu'elle est soigneusement cachée à l'opinion mondiale derrière un rideau de propagande.

Hanoi et Phnom Penh tantôt affirment que parler de famine au Cambodge est une manoeuvre pour pouvoir ravitailler les Khmers rouges, tantôt que les pays socialistes ont envoyé 200.000 tonnes de secours au Cambodge.

Or, on s'aperçoit depuis quelques jours qu'il faut des journées entières pour débarquer un petit cargo de 3.000 tonnes dans le port de Kompong Som, une seule locomotive fonctionnant entre ce port et Phnom Penh, et un seul poste à quai étant utilisable dans le port de Phnom Penh.

D'autre part, cinquante tonnes de riz par jour sont nécessaires pour nourrir le corps expéditionnaire vietnamien au Cambodge, selon des experts occidentaux de l'Indochine.

Selon les témoignages des réfugiés, ceux-ci, bien souvent, n'ont pas fui le Cambodge en raison de la présence de Vietnamiens, qui les ont délivrés des Khmers rouges, mais parce que les nouveaux conquérants ne leur ont pas donné à manger. Selon ces réfugiés, la faim est devenue une arme, des récoltes étant détruites dans certaines régions aussi bien par les Vietnamiens que par les Khmers rouges, afin qu'elles ne risquent pas de tomber entre les mains de l'adversaire.

A l'heure actuelle, les Vietnamiens, comme auparavant les Khmers rouges, ne veulent pas qu'il y ait des témoins pour rapporter ce qui se passe au Cambodge.

Les organisations internationales qui ont réussi, après bien des difficultés, à mettre un pied à Phnom Penh, sont prises dans le traditionnel dilemme que pose ce type de situation: faut-il refuser de se taire et frapper sur la table et risquer ainsi d'être expulsé par les autorités en place, ou faut-il fermer les yeux sur ce qui se passe pour que, malgré tout, la population civile reçoive une partie de l'aide. Pour des raisons humanitaires, la deuxième attitude a été choisie.

Rien ne paraît actuellement pouvoir débloquer la situation. Politiquement, il semble exclu que les Vietnamiens renoncent à leurs opérations militaires contre les Khmers rouges pour permettre aux convois de secours de quadriller le pays.

De leur côté, les Khmers rouges paraissent fermement décidés à tenir bon pendant toute la saison sèche, jusqu'au printemps prochain, pour bien montrer que Hanoi n'est pas parvenu à contrôler le pays.

La population cambodgienne n'a donc pas de répit à attendre, et les secours internationaux, actuellement tributaires de la diplomatie, ne pourront en sauver qu'une partie. Cent mille réfugiés viennent d'entrer en Thaïlande, et 500.000 Cambodgiens se trouvent dans l'ouest du

pays, prêts à franchir la frontière.

Afin de marquer l'importance qu'ils attachent à cette conférence, plusieurs pays y ont délégué leur ministre des Affaires étrangères ou un autre responsable de haut rang. C'est notamment le cas des États-Unis, de la France, du Canada, de l'Australie, des Philippines de la Grande-Bretagne et de la Thaïlande. La plupart des autres pays devraient être représentés par leur ambassadeur aux États-Unis.

Le Vietnam, l'Union soviétique et plusieurs pays d'Europe de l'Est devraient intervenir lors de la réunion. Ils pourraient notamment donner une information plus précise sur les secours qu'ils procurent actuellement au Cambodge. Il est probable aussi qu'ils répéteront leurs mises en garde à ceux qui tentent de venir en aide aux partisans de M. Pol Pot.

Quant au plus ferme soutien de ce dernier — la Chine — il n'est pas prévu qu'elle participe à la rencontre. On s'attend néanmoins à l'ONU que l'ambassadeur chinois aux États-Unis y fasse une apparition et dénonce en M. Heng Samrin une fanfane de Hanoi et de Moscou.

Aux nations unies, on insiste sur le caractère strictement humanitaire de la conférence. La situation au Cambodge, en tant que telle, doit être débattue en assemblée générale le 12 novembre.

## Ed Broadbent

partis. M. Broadbent a essayé de stimuler le zèle des quelque 1.000 délégués en vue de l'élection complémentaire du 19 novembre à Prince-Albert. Il a prédit que son parti remporterait cette élection de même qu'une autre à Terre-Neuve le même jour.

De retour de Gander, Terre-Neuve, le premier ministre Clark, a déclaré de son côté qu'il n'était «pas particulièrement inquiet» d'une motion de non-confiance attendue cette semaine.

«Je pense que les gens veulent un gouvernement qui gouverne plutôt que de nouvelles élections», a-t-il déclaré à la presse après une réunion à huis clos avec l'exécutif national de la fédération des jeunes de son parti.

M. Clark a dit que tous les conservateurs seront prêts et attendront mardi la motion libérale de non-confiance.

Si son parti est renversé, dit-il, il reviendra au pouvoir lors d'élections générales le 6 janvier.

Des élections fédérales ont lieu 60 jours après la dissolution du Parlement.

La motion sera la troisième du genre depuis que siège le Parlement, le 14 octobre.

Elle doit venir à la suite d'un débat sur l'énergie et devrait être appuyée par le NPD. Ensemble, libéraux et néo-démocrates détiennent 138 sièges. Les conservateurs en ont 136 et les cinq députés du Crédit social détiennent la balance du pouvoir. Il y a deux sièges vacants et le président, M. James Jerome, ne peut voter qu'en cas d'égalité des voix.

M. Clark a dit qu'il ne savait pas comment voteraient les libéraux, les deux partis n'ayant pas discuté d'une possible stratégie conjointe.

M. Clark était accompagné de sa femme, Maureen, et de sa fille, Catherine, qui s'étaient portées à sa rencontre à l'aéroport.

## L'Ouest

«dans une stricte optique de dollars et de cents», aurait plutôt intérêt à acheter ses produits textiles à Taiwan. Il en va de même du marché privilégié que constitue, d'après M. Lévesque, le Québec pour des produits comme le boeuf: l'Ouest, fait remarquer M. Mair, pourrait facilement réorienter ses exportations et trouver preneur pour son boeuf outre-mer.

En ce qui concerne la campagne référendaire, la Colombie-Britannique appuie par l'instant l'attitude de non-intervention directe adoptée par le gouvernement Clark. «Il faut à tout prix éviter, a déclaré M. Mair, que les Québécois aient l'impression que nous nous mélangions de ce qui ne nous regarde pas.» A ce sujet, M. Mair regrette que le premier ministre ontarien ait décidé de se lancer ouvertement dans le débat référendaire.

M. Davis, estime-t-il, combat une erreur.

Les appétits de l'Ontario semblent d'ailleurs autant inquiéter la Colombie-Britannique que la possibilité d'un nouveau «marché commun» Québécois canadien qui se bâtirait sur le dos de l'Ouest. Dans son adresse au congrès annuel du parti du Crédit social provincial, le premier ministre Bennett s'est livré vendredi, à une attaque sans précédent contre le gouvernement de M. Davis.

M. Bennett, qui est favorable à une hausse substantielle du prix du pétrole, se range résolument du côté de M. Lougheed: «Il n'y a aucune raison, s'est-il écrié, pour que nous servions de colonie au reste du Canada.» C'est dans l'Ouest, a-t-il ajouté, que se trouve l'avenir économique du pays. «Dieu tout puissant n'a jamais décrété que la province de l'Ontario devienne *ad vitam aeternam* quatre fois plus grosse que la Colombie-Britannique et quatre fois et demie plus grosse que l'Alberta.»

Ce langage ferme a plu aux militants créditistes, ce qui a permis à M. Bennett de reprendre en main un congrès passablement secoué par les révélations de «Lettergate», une affaire de fausses lettres aux lecteurs expédiées par plusieurs responsables créditistes. Consacrant la moitié de son discours à ce sujet, le chef créditiste a assumé «pleine responsabilité pour les actes de transgres-

## Herbert Marx

Suite de la page 3

accroître le pouvoir de négociation du Québec face au reste du Canada. D'abord, a-t-il expliqué, l'une des règles principales de toute négociation tient à la force véritable des parties; le chef libéral juge irréaliste que le Québec, qui n'a pas un poids économique égal à celui du Canada anglais, veuille traiter avec lui d'égal à égal. Ensuite, il estime que «la sincérité et l'honnêteté» forment les conditions fondamentales de toute négociation susceptible de réussir; or le gouvernement Lévesque n'affiche pas cette attitude en l'occurrence, puisqu'en vérité, il recherche «l'indépendance» pure et simple du Québec. Enfin, M. Ryan pense que l'appel à voter «oui» pour accroître le pouvoir de négociation du Québec n'est qu'un bluff. «Plutôt que de voter pour des raisons purement stratégiques, il importe de voter selon ses convictions véritables», dit-il.

Le député démissionnaire de D'Arcy McGee, M. Goldbloom, a participé à la première moitié seulement de l'assemblée, car il était retenu ailleurs. Il a annoncé qu'il travaillerait intensément pour la cause du «non» au référendum dans le cadre de ses nouvelles fonctions au Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Les programmes et le Canada, forment une partie des activités de l'organisme qu'il préside désormais. «Je m'y impliquerai personnellement pour en faire un moyen de promouvoir l'unité canadienne», a-t-il dit.

## Les municipales au Québec

# Pierre Des Marais II est réélu à Outremont

par François Barbeau

Le maire d'Outremont Pierre Des Marais II a été réélu hier soir pour un troisième mandat par plus de 1.000 voix de majorité, mais son équipe a malgré tout subi deux revers au cours du parti de la réforme sur les résultats des élections aux trois sièges à la suite d'une irrégularité qui aurait permis qu'on connaisse le choix secret de chaque électeur.

Dans les autres élections qui se déroulaient hier dans la province, le Dr Zoël Saindon, qui avait démissionné de son poste de député d'Argenteuil pour ouvrir la voie à M. Claude Ryan, a été élu maire de la ville de Lachute.

A Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier a été réélue, tandis qu'à LaSalle, le maire sortant, M. Gérard Raymond, a été réélu avec une très forte majorité sur son adversaire, M. Guy Bouchard.

Dans cette municipalité, les électeurs devaient se prononcer par voie de référendum sur l'ouverture de brasseries à l'intérieur des limites de la ville. Les résultats étaient encore incomplets au moment d'aller sous presse, mais les tenants des brasseries étaient déjà leur victoire.

Voici la liste des élus, avec leur majorité quand il a été possible de l'obtenir. Dans plusieurs municipalités, les conseillers et le maire n'avaient pas d'adversaires à la clôture des mises en nomination la semaine dernière et ont donc été réélus par acclamation.

Dans deux municipalités, Westmount et Drummondville, les électeurs vont aux urnes aujourd'hui.

**BELOEIL** — Mairie Jacques Meunier, 510. Sièges #1: Michel Jarry, 199. Sièges #2: Pierre Préfontaine, 13. Sièges

#3: Raymond Trudeau, 129. Sièges #4: Gérard Rioux, 1. Sièges #5: Réjean Dubéau, 38. Sièges #6: Marcel Bédard, 42. Sièges #7: Pierre Cloutier, 490. Sièges #8: Lucien Amesse, 187.

**CHAMBLY** — Mairie: Georges Flores, 296. Sièges #1: Hercule Coupal. Sièges #2: Gérard Mongeau. Sièges #3: Roland Aylin, 26. Sièges #4: Lionel Benoit, 43. Sièges #5: Marie-Marthe Dubé-Lévesque. Sièges #6: Denis Brunette, 38.

**DORION** — Mairie: Bernard Graham, 1.359. Sièges #1: Pierre Lavigne. Sièges #2: Gérard Perron. Sièges #3: Paul Brabant. Sièges #4: André Bourbonnière. Sièges #5: Germain Besner. Sièges #6: Olivier Roy, 243.

**KIRKLAND** — Mairie: Sam L. Elkas. Quartier est: J.J. Métivier, H.J. Mea. Quartier nord: J.W. Meany, Albert Lacroix. Quartier sud: J.N. Dance, Mme Grace Chants. Tous élus par acclamation.

**LACHUTE** — Mairie: Dr Zoël Saindon, 488. Quartier nord, siège #1: André Lefebvre, réélu par acclamation; siège #2: Pierre Parizeau, 394. Quartier sud-est, siège #3, Maurice Desrosiers, 318; siège #4, Hubert Pesant, 239. Quartier sud-ouest, siège #5, Jacques Lacroix, 231; siège #6, Philippe Joly, 298. Environ 60% des 9.780 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

**LASALLE** — Mairie: Gérard Raymond, 1.358. Sièges #1: John Campbell, 488. Sièges #2: Louis-Marie Gagnon. Quartier #2, siège #1: Gilles Beauchamp; siège #2: Dominique Izzi (47 bureaux sur 66). Quartier #3, siège #1: Robert Cordner, 3.671; Robert Lefebvre, 1.358.

**LORRAINE** — Mairie: Laurent Belley. Sièges #1: Ludger Frigon. Sièges #2: Chester Craig. Sièges #3: Michel Laporte. Sièges #4: Jean-Pierre Picard. Sièges #5: Zolt Pogany. Sièges #6: Gilles Pelletier. Tous élus par acclamation.

**MASCOUCHE** — Mairie: Gilles Fo-

rest, maj. 613. Sièges #1: Jacques Lambert, 2.838. Sièges #2: Thomas Weed, 365. Sièges #3: Gérard Pagé, 108. Sièges #4: Reynald Leclerc, 161. Sièges #5: Gaston Guilbault, 150. Sièges #6: Yvon Coulu, 347.

**MIRABEL** — Mairie: Jean Laurin, 2.838. Sièges #1: Bernard Desjardins, 292. Sièges #2: Jean-Eudes Coursol, 292. Sièges #3: Jacques Forget, élu par acclamation. Sièges #4: André Castonguay, 314. Sièges #5: Jean-Claude Laurin, 314. Sièges #6: Jean Paiement, 314. Sièges #7: Dr Charles Léonard, élu par acclamation. Sièges #8: Claude Laliberté, 132.

**MONT-ROYAL** — Mairie: Reginald Dawson, 314. Sièges #1: Dr Granville H. Nicker. Sièges #2: Charles H. Denhez. Sièges #3: George M. Henderson. Sièges #4: Russell R. Desaulniers. Sièges #5: Victor T. Podd. Sièges #6: F. D'Arcy Quinn. Tous élus par acclamation.

**OUTREMONT** — Mairie: Pierre DesMarais II. Quartier nord, siège #1: André Laperrrière; siège #2: Jean Loisel; siège #3: Paul G. Brassard. Quartier ouest, siège #1: Jacques Labelle; siège #2: Yves Rivard. Sièges #3: Aurèle Beaulne. Quartier sud, siège #1: Pierre Lussier; siège #2: Paul-André Tétrault; siège #3: François Desmarais.

**SAINTE-THERÈSE** — Mairie: Jean Blanchard, par acclamation. Sièges #1: M. Marcel Lagarde. Sièges #2: Jean-Guy Filiatrault, 1.400. Sièges #3: Mme Mariette Forget. Sièges #4: Fernand Juteau. Sièges #5: André Charron. Sièges #6: Marcel Sanche. Sièges #7: Jean-Marie Forget, 1. Sièges #8: Gilbert Rheault.

**SENNEVILLE** — Mairie: Cameron Duff. Quartier sud, siège #1: Arnold Gerrish; siège #2: Allan Bishop. Quartier centre, siège #1: Harry Pangman; siège #2: Ovide Grevier. Quartier nord, siège #1: Cleveland Patterson; siège #2: Pierre Lesage. Tous élus par acclamation.

# L'ACDI appelle maintenant une gestion plus «sérieuse»

par André Préfontaine

**OTTAWA (PC)** — Les programmes mis de l'avant par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au cours des dernières années ont connu une période de croissance tellement rapide que l'ACDI en a perdu le contrôle et doit maintenant en assurer une gestion «plus étroite et plus sérieuse».

En fait, a expliqué le président de l'ACDI, M. Michel Dupuis, au cours d'une interview qu'il accordait à La Presse Canadienne, les programmes se sont développés à un rythme dépassant l'évolution de l'organisme qui les avait lancés.

Pour le troisième président de l'ACDI, après MM. Maurice Strong et Paul Gérin-Lajoie, la complexité inhérente aux programmes de développement international commande une administration de plus en plus professionnelle; une nécessité dont il a compris l'importance dès son entrée en fonction. Ainsi, pour M. Dupuis, après avoir assisté à une augmentation sensible de la qualité de son aide au développement, l'ACDI doit maintenant veiller, au cours des prochaines an-

nées, à assurer un accroissement comparable de la qualité de ses interventions.

Alors qu'ils formaient l'opposition, les conservateurs avaient vertement critiqué l'ACDI en y dénonçant ce qu'ils qualifiaient de «gaspiage des fonds publics». Une fois au pouvoir, le premier ministre Joe Clark, a nommé le sénateur Martial Asselin comme ministre responsable de l'ACDI, l'un de ses premiers gestes fut de demander au vérificateur général d'effectuer une enquête sur les modes de gestion en vigueur à l'Agence.

Fait à noter cependant, après avoir accédé à la présidence en 1977, M. Dupuis avait entrepris une réforme de l'administration de l'ACDI, qui vit sous un régime d'austérité depuis deux ans.

Loin de s'élever contre la nomination d'un ministre responsable, M. Dupuis, un diplômé de l'université de Paris et d'Oxford, a tenu à souligner que «toutes les actions qu'il avait prises depuis qu'il est président favorisent une plus grande autorité ministérielle sur l'ACDI».

Et même s'il participe à l'élaboration des politiques de l'Agence, à l'analyse des situations, à l'identification des problé-

mes ainsi qu'à la présentation d'alternatives et de recommandations, M. Dupuis n'en estime pas moins que les incidences politiques des décisions rendent obligatoire l'entrée en scène des hommes politiques.

Cependant, pour M. Dupuis, il faut comprendre que la responsabilité ministérielle n'équivaut pas automatiquement à la création d'un ministère et qu'il s'agit là d'un choix politique qui revient au gouvernement selon les objectifs qu'il fixera à l'ACDI. Le ministre responsable de l'organisme, le sénateur Asselin, avait suggéré récemment de transformer l'Agence en un ministère autonome du secrétariat d'Etat aux affaires extérieures, où sa proposition avait reçu un accueil plutôt glacial.

Par contre, s'il ne semble pas que l'ACDI devienne un ministère au cours des prochains mois, il n'en demeure pas moins que le gouvernement Clark, dans le cadre de la révision en profondeur de sa politique extérieure, revoit actuellement le rôle dévolu à l'Agence, qui a vu le jour en 1968 et qui a consacré \$6,24 milliards au développement du Tiers-Monde au cours de son existence.

## L'Enfant

Suite de la page 5

tions de pouvoir dans une bureaucratie qui a justement comme effet de le diluer et de le restreindre? Ces gratifications ne risquent-elles pas d'apparaître pour nos enfants qui n'ont pas connu la pénurie, un peu ternes, insignifiantes et même grotesques? N'est-ce pas le message que nous ont laissé ces jeunes Américains privilégiés qui ont arrêté une guerre injuste et déstabilisée la plus puissante nation de la terre aux cris de: «Faites l'amour et non la guerre»? N'est-ce pas le message que nous ont transmis ces jeunes fils à papa qui ont ébranlé les certitudes de la vieille Europe en mai 1968?

Il peut paraître illusoire d'évoquer les espoirs des années 1960 alors même que nous pénétrons dans une période de néo-conservatisme qui s'emploie justement à les nier. Mais l'évolution est lente et dans l'ascension de la spirale, les idées de ces années de grâce ne sont pas perdues. Au contraire, elles commencent maintenant à se traduire un peu partout dans nos agglomérations urbaines, que ce soit à Amsterdam, à Bologne, à Grenoble, à Toronto ou ailleurs, par la primauté accordée aux communautés locales, par le banissement de l'automobile, par la réintroduction de la nature dans la ville, par la conservation du patrimoine culturel, par le respect de la diversité. Comme le note encore Monsieur Israël, ce sont ces idées émanant de la contre-culture qui vont permettre à un nombre toujours plus grand de gens de mener une vie urbaine plus tolérable au sein d'une société technocratique.

Une chose est certaine, et le penseur Murray Bookchin est l'urbanisme conventionnel qui va apporter des solutions viables au marasme urbain actuel. Car l'Urbanisme n'est qu'un outil au service d'un système de valeurs. La dégradation humaine et physique de nos villes réside en grande partie dans le fait que nous continuons à nous appuyer sur un système de valeurs qui a pris naissance dans des âges d'obscurité et de pénurie et qui n'a plus rien à voir avec la réalité actuelle, avec les connaissances acquises et avec les moyens techniques que nous possédons pour mieux contrôler notre destin. Au lieu de développer de nouveaux rapports avec l'environnement et les êtres, desquels pourraient surgir des agglomérations plus humaines, nous valorisons toujours de vieux principes de rationalité bourgeoise qui prônent l'exploitation et la consommation à tout prix, la compétition, le chacun pour soi, l'accumulation

# Les groupes ethniques semblent avoir accepté la loi 101 (Laurin)

par Maurice Girard

de la Presse Canadienne

Les communautés culturelles du Québec semblent non seulement avoir accepté le principe de la Loi 101, mais également la façon dont elle a été appliquée.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, qui donnait une conférence de presse à l'issue du colloque intitulé «L'Etat et les communautés culturelles».

Commentant les propositions adoptées par les participants à ces assises de deux jours, M. Laurin a déclaré que «les résolutions remarquablement limitées et peu nombreuses témoignent de l'acceptation non seulement des objectifs de la Loi 101 mais également de la façon dont elle a été appliquée».

De plus, ces résolutions reflètent, en général, le désir des différents groupes ethniques d'avoir un accès à l'apprentissage du français, a ajouté le ministre.

Par ailleurs, pour assurer une plus grande représentativité des groupes ethniques à la fonction publique provinciale (seulement 2,7 pour cent actuellement), le ministre a annoncé que des mesures seraient prises pour modifier la situation. Il n'exclut pas la possibilité de modifier les exigences linguistiques de façon à atteindre cet objectif.

En réponses à certains articles de presse qui faisaient état de la difficulté qu'auraient des infirmières anglophones à réussir les tests linguistiques, le ministre ne voit pas la nécessité de modifier en profondeur ces tests puisque une révision partielle de ces examens n'a pas permis d'établir qu'ils étaient plus difficiles que ceux imposés aux autres professions.

«Il y a huit ans que ces professionnels sont au courant de la volonté du gouvernement de faire en sorte que les membres de tous les ordres professionnels puissent avoir une connaissance d'usage du français», précise M. Laurin, qui ajoute que le gouvernement ne peut être blâmé pour l'insuffisance des institutions

d'enseignement anglaises qui ne peuvent s'adapter à ces exigences.

Ce colloque était le dernier de la série. Des rencontres semblables se sont tenues depuis le mois de mai à Québec, Sept-Îles, Hull, Lennoxville et Gaspé.

Dans un autre ordre d'idées, pour permettre la croissance des différents groupes culturels de la province, Radio-Québec va bientôt se lancer dans la production d'émissions multilingues.

Ainsi, 26 émissions d'une durée de 90 minutes seront produites en étroite collaboration avec les communautés culturelles. Leur coût devrait atteindre au total \$1 million.

Ces émissions seront axées sur les caractéristiques, les besoins et les problèmes des différents groupes linguistiques. Des sous-titres en français permettront aux Québécois francophones de se familiariser avec ces cultures.

Cette initiative n'est qu'une des mesures qu'entend prendre le gouvernement du Québec pour faire une plus grande place aux groupes ethniques dans la pro-

## 5 novembre

par la PC et l'AP

**1972** — Arrestation d'un Japonais qui avait détourné sur Tokyo un avion nippon avec 126 personnes à bord.

**1970** — Le Vatican publie un document réformant la célébration de la messe.

**1965** — Découverte du complot de Guy Fawkes pour faire sauter le Parlement anglais.

Il s'agit d'un 5 novembre: Philippe de Plessis-Moray (1549-1623); Roy Rogers, acteur américain (1912).

## LOTO CANADA

Les détenteurs de billets portant les numéros suivants gagnent \$1 million:

- 1341234
- 1535021
- 4005088
- 6914414

# La bataille de Beauce-Sud

## 2) Deux campagnes différentes

par Rodolphe Morissette

**SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE** — En vue de l'élection partielle du 14 novembre dans le comté de Beauce-Sud, les libéraux mènent une campagne de résistance au séparatisme, tandis que le Parti québécois multiplie les « engagements » concrets en matière de développement économique régional.

Deux Beauceerons, aussi typiques l'un que l'autre, mais également très différents, rivalisent pour ravir la succession du héros local, M. Fabien Roy.

M. Hermann Mathieu, le libéral, était mercredi soir à Saint-Côme (Linière), une petite municipalité à une dizaine de kilomètres de Saint-Georges. Les libéraux ont un peu oublié, à ce jour, tout ce secteur situé à l'est de Saint-Georges. Le Parti québécois peut compter sur des gains importants, en effet, dans Saint-Martin, Saint-Prospère, Sainte-Aurèle et Saint-Théophile.

L'assemblée publique des libéraux à Saint-Côme fut mal annoncée. Seulement 35 personnes s'y présentent, dont une dizaine au moins ne sont pas de vrais libéraux (ce sont de vieux « bleus » ou des créditistes). M. Mathieu y présente son discours habituel.

« Si Claude Ryan avait dirigé l'Union nationale ou les créditistes, je serais derrière lui », lance M. Mathieu. Il est libéral depuis dix ans, mais il n'était pas mordu d'orthodoxie. Il avoue sa satisfaction de voir que l'exécutif libéral local, avec son organisation traditionnelle, a été complètement remplacé. « Les gens avaient raison de rejeter le Parti libéral ».

« Hermann », comme chacun l'appelle ici, raconte ensuite l'histoire de sa vie. Issue d'une famille pauvre de onze enfants, il termine ses études à l'âge de 12 ans, fait tous les métiers, puis décide de reprendre les études à 25 ans. Il entre au Séminaire des vocations tardives de Saint-Victor. Chacun pense qu'il se fera prêtre, mais il fait des études de notaire et ouvre son bureau dans sa ville natale de Saint-Ephrem. Notaire depuis 1972, il fut corrompu de 1973 jusqu'à ce qu'il annonce sa candidature libérale l'été dernier. Au début de la campagne, il avait un avantage sur son adversaire péquiste, M. Raymond Boisvert: presque tout le monde le connaît.

De l'histoire de sa jeunesse, M. Mathieu passe à la dénonciation du « séparatisme ».

« Le Canada est le pays le plus grand et le plus riche du monde entier. Cet héritage, on a le devoir de le transmettre. Pourquoi laisser aller le gros morceau, pour n'en conserver qu'un petit? »

« La souveraineté-association, lance-t-il, c'est une option obscure et confuse. En fait, c'est la séparation. Le gouvernement veut tromper la population. » La « souveraineté » et l'« association » ne vont pas ensemble, explique-t-il: « C'est comme vouloir divorcer d'avec sa femme, tout en lui restant associé parce qu'elle a gagné \$1 million à la loterie. » On ne connaît pas les lendemains de l'indépendance, dit-il: « Que vaudront nos hypothèques sur nos maisons? »

« La clé du référendum (du printemps 1980) est dans Beauce-Sud », dit M. Mathieu, « un comté mi-rural, ni-urbain et où l'ancien député n'était ni libéral ni péquiste. » Il demande aux électeurs de « mettre en marche tout de suite l'engrenage du NON à la souveraineté-association ».

M. Mathieu fait ensuite l'é-

numération des « choses qui le scandalisent ». D'abord, la campagne de son adversaire: « Ils promettent tant de choses! (voir plus loin) Ils nous prennent pour des caves! » Il ridiculise chacun des « engagements » pris par le candidat péquiste. En suite, il reproche du Parti québécois d'avoir « volé, puis profané » le drapeau québécois, en en faisant pour ainsi dire son emblème, « en s'enveloppant dedans au cours des fêtes de la Saint-Jean, en se jetant par terre » et en y faisant mille autres choses qu'on ne mentionnera pas.

Le candidat libéral critique la bureaucratie gouvernementale — l'un de ses thèmes favoris de même que le règlement en vigueur actuellement touchant le placement dans la construction, soit le régime sélectif des cartes de travail « A » et « B », qui visent à contingerer ce secteur de la main-d'œuvre. Voilà, dit le candidat, qui interdit aux jeunes qui sortent des écoles l'accès aux chantiers de construction.



Hermann Mathieu

rassa, et tu ne peux savoir à quel point je te souhaite bonne chance.»

Les ministres du gouvernement Lévesque, presque à raison d'un par jour, viennent dans le comté appuyer de leur autorité les promesses de M. Boisvert. M. Jean Garon, titulaire de l'Agriculture, s'y retrouve le plus souvent et manifeste des affinités évidentes avec les électeurs de la Beauce. D'autres viennent rendre des services précis au candidat.

Ainsi, mercredi soir, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, accompagnait M. Boisvert dans trois couvents de religieuses — « le seul endroit où l'on nous a posé des questions sur la souveraineté - association », précise le candidat, M. Boisvert ne se sentait pas à son aise dans ce milieu. Jacques Couture a le tour, lui.

Judi, M. Boisvert faisait la ronde des scieries de Sainte-Aurèle, accompagné du maire de l'endroit, M. Thireau, qui l'appuie. L'organisateur en chef de sa campagne,



Raymond Boisvert

A la tribune, le député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, le suit, qui entreprend un discours fleuve, où passent à peu près tous les sujets possible, avec insistance sur les contradictions du gouvernement Lévesque depuis trois ans.

Les libéraux ignorent comment tournera le scrutin, car personne ne sait encore comment voteront les électeurs qui appuyaient, depuis 1970, M. Fabien Roy, créditiste, puis chef du Parti national populaire.

Du côté du Parti québécois, M. Raymond Boisvert, un industriel de 37 ans résidant à Saint-Ludger, travaille sans relâche. Depuis qu'il a créé sa première manufacture de vêtements il y a 17 ans, il est millionnaire et dirige dix compagnies, toutes situées dans Beauce-Sud. Il est le plus important employeur du comté.

« J'ai organisé mon commerce pour qu'il puisse fonctionner sans moi », confie-t-il au DEVOIR. « Fini l'expansion. Je vais faire de la politique et si on me rejette, je m'adonnerai à la chasse et à la pêche. »

M. Boisvert circule partout avec sa grosse Cadillac bleue (« Hermann a caché la sienne pendant la campagne. Moi, je n'ai pas honte de ma voiture! »). Fait amusant, il dit avoir eu une rencontre « bizarre », dernièrement, avec l'ancien chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa. Dans un endroit public, à Montréal, M. Boisvert donnait, au téléphone, son nom à son interlocuteur. Son voisin se retourne brusquement en entendant le nom. Il interromp sa conversation téléphonique et vient serrer la main du candidat péquiste. C'est Robert Bourassa: « Je te souhaite bonne chance, lui dit M. Bou-

rasse, et tu ne peux savoir à quel point je te souhaite bonne chance.»

M. Boisvert a annoncé, en présence du ministre des Transports, M. Denis de Belleval, que l'autostrade Robert Clé, qui relie pour l'heure Lévis à Sainte-Marie, pourrait être complétée plus vite que prévu. « On veut que les travaux sur le deuxième tronçon (Sainte-Marie - Saint-Georges, 55,5 km, à un coût estimé à \$46,7 millions) soient commencés avant le référendum, dit M. Boisvert, et que la construction soit amorcée par les deux bouts en même temps. » Les libéraux trouvent étrange que le gouvernement péquiste, qui avait décrété l'interruption de toute construction d'autostrade il y a deux ans, « cède » à la tentation électoraliste maintenant.

M. Boisvert promet également un mini-sommet régional sur le tourisme. Tous les intéressés y soumettraient des projets d'équipement touristique: « Il faut aller chercher notre part des \$250 millions de crédits touristiques accordés récemment par le gouvernement. » Le candidat péquiste promet ensuite de mettre tout en oeuvre pour faire entrer la Beauce dans le club de l'amiante et notamment d'intégrer un groupe d'hommes d'affaires de La Guadeloupe (il investirait lui-même \$100,000 à l'implantation, sur les lieux de l'ancienne usine de Boa Ski, d'une manufacture fabriquant des rotors de freins à base d'amiante. « On aurait accès au même marché que celui des sabots de freins (à base d'amiante). Ça nécessiterait un investissement de \$2,5 millions et ça créerait 30 emplois. »

M. Boisvert continue: il veut amener le gouvernement, s'il est élu, à engager des pourparlers avec la compagnie Domtar, dont 500,000 érables « dorment » dans la région de Saint-Evariste. Le candidat suggère de les remettre à la population grâce à un échange de terrains, pour exploiter le sirop d'érable.

Dans le secteur du vêtement, M. Boisvert promet d'intervenir pour que tous les travailleurs soient régis par un même décret, que les salaires y soient égaux partout (selon les fonctions), que le nombre d'heures de travail et de congés payés soit uniforme et que le fonds de retraite suive l'employé, quel que soit son syndicat ou son employeur.

« Il y a des gens qui se graisent quelque part avec les fonds de retraite, car ceux-ci ne les suivent pas », confie le candidat, qui note qu'il commence à être mal vu des leaders de l'industrie du textile à Montréal.

M. Boisvert ne manque pas d'ambition. Il prédit qu'il remportera le comté avec une majorité de 7,000 voix. C'est à peine 2,500 de moins que l'avance obtenue par M. Fabien Roy au scrutin fédéral du 22 mai dernier.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

## الشركة الندية العربية للاعلام والعلاقات العامة

### Société Canado-Arabe d'information et de relations publiques

Créée en 1979, la Société Canado-Arabe d'information et de relations publiques a pour but de promouvoir les échanges économiques et culturels canado-arabes ainsi que les liens d'amitié entre les peuples canadien et arabe. (C.P. 143 Succ. C.D.N. Montréal)

La Société Canado-Arabe d'information et de relations publiques est heureuse de l'accueil favorable réservée par la africaine au livre "L'Alliance raciste Israélo-sud-africaine", premier livre édité par la première maison d'édition spécialisée sur le monde arabe en Amérique du Nord.

Voici une critique de ce livre dans la revue "Demain l'Afrique" publiée à Paris. L'auteur de cette critique, Mme Joséphine Fanon, est la veuve du célèbre écrivain tiers-mondiste Frantz Fanon.

## quand sionisme égale racisme

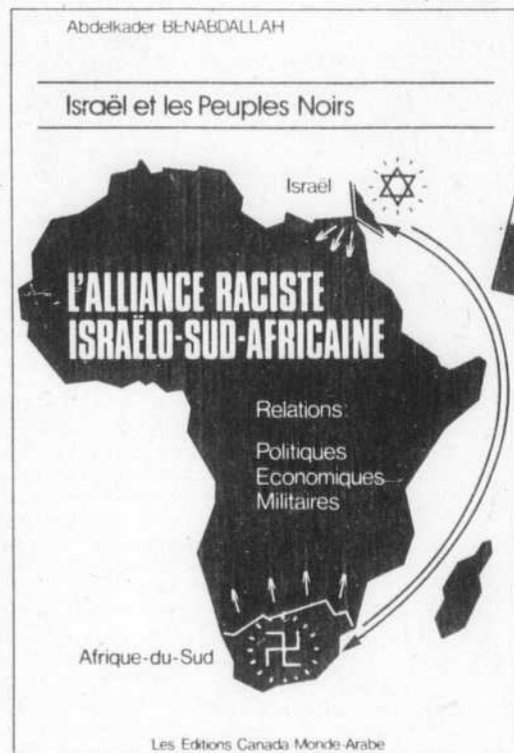
Une étude démystificatrice de Abdelkader Benabdallah.

Des relations solides et pas du tout conjoncturelles, fondées sur une identité d'idéologie, d'intérêts politiques et économiques et sur une stratégie commune à l'égard des pays africains et arabes se sont établies depuis trente ans entre l'Afrique du Sud et Israël. Ces relations sont généralement occultées ou minimisées par les médias, et l'opinion internationale n'a pas accès à la masse d'informations qui existe à ce sujet.

Les visites que se rendent les personnalités des deux pays, les prises de position de leurs représentants à l'ONU ne constituent que la partie visible de l'iceberg. Mais lorsque, au moment de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, on apprend qu'un Mirage sud-africain a été abattu sur le front de Suez, ou lorsque, en 1976, on signale la présence d'inspecteurs israéliens dans l'armée sud-africaine pour préparer l'invasion de l'Angola, il faut bien supposer que ces manifestations ponctuelles de coopération militaire traduisent une alliance à une échelle beaucoup plus étendue.

Préoccupé par cette question depuis une dizaine d'années — il en a d'ailleurs fait le sujet d'un doctorat en sciences politiques — M. Abdelkader Benabdallah, universitaire et journaliste d'origine marocaine vivant à Montréal, a rassemblé dans un ouvrage intitulé "L'Alliance raciste israélo-sud-africaine" (1) les éléments nécessaires à une meilleure compréhension du problème.

Cette étude se veut instrument de travail et de référence et elle fait effectivement date puisque, jusqu'à sa parution récente, rien de tel n'avait été publié en langue française. Comment la communauté juive d'Afrique du Sud (130 000 personnes, soit 4 ou 5 % de la population totale) a-t-elle été acquise à l'idéologie raciste du parti nationaliste notoirement pronazi et antisémite? Voilà une question troublante concernant une situation historique où l'on voit les persécutés faire le jeu de leurs persécuteurs. La fin de la Seconde Guerre mondiale, avec la création de l'Etat d'Israël en 1948, marque un tournant pour les Juifs d'Afrique du Sud. Dans leur majorité ils sont alors affiliés aux grandes organisations sionistes du pays, comme la Fédération sioniste sud-africaine. Inquiets pour leur avenir en tant que minorité — on parle à cette époque de privation des droits civiques pour les Juifs d'Afrique du Sud, on



Il a fallu attendre 1973 pour que l'ensemble des pays africains soient convaincus de la force et du danger que représentait pour eux l'alliance Israël-Afrique du Sud. La rupture des relations diplomatiques entre les pays africains et Israël a marqué concrètement l'ampleur de cette prise de conscience.

Il y a urgence à être mieux informé sur les rapports israélo-sud-africains au moment où Israël tente de regagner le terrain perdu en Afrique et où le président Carter essaie par l'intermédiaire d'Andrew Young (2) de ramener les Africains à plus de compréhension et de renouer — au moins par le dialogue — avec l'allié inconditionnel du régime de l'apartheid.

Il faut relever également que cet ouvrage démystificateur a été préfacé par un militant juif antisioniste et que son auteur s'attache à réfuter l'amalgame juif-sioniste, judaïsme-sionisme, source de toutes les confusions.

Joséphine FANON

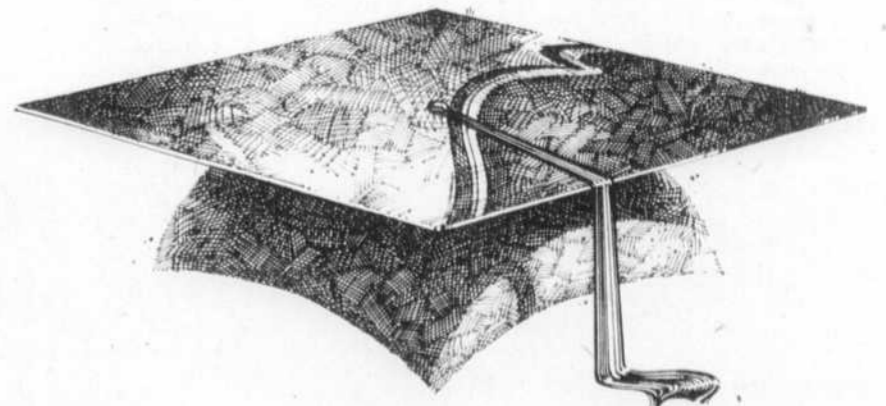
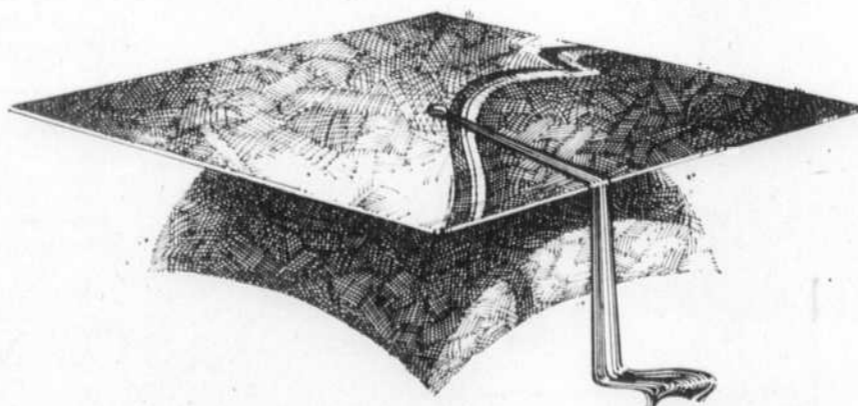
(1) Editions Canada-Monde arabe, Montréal. En vente également aux Editions: L'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris; France-Pays arabes, 12, rue Augereau, 75007 Paris; Le Sycomore, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.  
(2) Voir Demain l'Afrique n° 36 du 24 septembre 1979. Andrew Young: « Ne pas désespérer les Palestiniens ».

Demain l'Afrique n°38/22 octobre 1979

Ce livre peut être obtenu aux adresses suivantes:

- Librairie Libération (Black and Third World Books), 1207 Maisonneuve Ouest — Montréal.
- Librairie Nouvelles Frontières, 185 rue Ontario Est — Montréal.
- Librairie Renaud-Bray, 5219 Chemin Côte-des-Neiges, Montréal.
- Librairie Québec-Amérique, 1688 St-Denis — Montréal.
- Librairie Agence du Livre Française, 1249 rue Bernard Ouest — Montréal.
- Flammarion, 1253 rue Université — Montréal.
- Librairie de l'Université de Montréal (Sciences sociales et Droit), 3200 rue Jean-Briant — Montréal.
- Bureau d'information de la Ligue des Etats arabes, 170 ave. Laurier Ouest, suite 709 — Ottawa.
- Editions Canada-Monde Arabe, B.P. 143, succ. C.D.N., Montréal.
- Librairie Leméac, 371 Laurier O. Montréal.
- Librairie Norman Bethune, 1951 Rosemont à Montréal.
- Librairie Hachette, 550 est rue Ste-Catherine, Montréal.

## Le gouvernement et les commissions scolaires protestantes y voient une différence. Et vous?



Certains instituteurs sont plus égaux que d'autres, semble-t-il.

Prenons, par exemple, la question de savoir quels sont les points qui doivent être négociés localement.

Si vous êtes à l'emploi d'une commission scolaire protestante, vous n'êtes pas autorisé à négocier localement les mêmes points que vos confrères des commissions catholiques.

Les instituteurs des écoles protestantes ne demandent pourtant qu'à obtenir un règlement identique à celui de leurs collègues de la Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.).

L'Association des commissions scolaires

protestantes du Québec (A.C.S.P.Q.) refuse pourtant cette revendication. Et cependant, nous faisons tous le même travail.

Ce n'est là qu'un point litigieux. Il y en a d'autres.

Les instituteurs veulent se voir garantir, par classe, un nombre maximum raisonnable d'élèves, c'est-à-dire, un rapport instituteur/élèves qui soit réaliste. Ils veulent des tâches d'enseignant clairement définies. Et une échelle de salaires qui tienne compte des hausses du coût de la vie.

Mais le gouvernement et les commissions scolaires ne reconnaissent pas ces besoins que nous considérons pourtant comme ayant une influence directe sur la qualité de l'enseignement.

Le gouvernement et les commissions scolaires nous trouvent déraisonnable. Mais nous sommes convaincus que nos revendications se traduiront, auprès de vos enfants, par une formation de meilleure qualité.

Nous sommes l'Association des enseignants de Montréal et nous voulons compter sur votre appui.

Régions ces questions. Rapidement.

**am** Vos enfants méritent davantage.

Association des enseignants de Montréal  
5585, avenue Monkland, Bureau 135, Montréal, Québec



Moi un pollueur?  
JAMAIS!

## COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE C.A.  
ROBERT ST-JEAN C.A.  
GILLES SPERANO C.A.  
JACQUES BRANCHAUD C.A.  
2345 est, Bélanger  
Montréal 729-5226

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

**samson, belair & associées**  
Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES  
OTTAWA — SÉPTÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOUAC — MATANE

Les revendications des travailleuses salariées

# Les États généraux adoptent une «plate-forme» minimale

par Renée Rowan

Après des tiraillements, des débats longs et laborieux, les 600 participants à la deuxième rencontre des États généraux des travailleuses salariées de Québec qui avait lieu à Montréal samedi ont adopté en bloc la plate-forme des revendications minimales élaborée en mars 1979 et un plan d'action commun doublé d'un échéancier dont l'aboutissement sera la Journée internationale des femmes le 8 mars.

La représentation de la CSN et de la CEQ comptait pour 400 personnes, les autres participants étant des délégués d'une trentaine d'organismes qui militent en faveur de l'amélioration de la condition féminine tels l'Association pour la défense des droits du personnel domestique, Au bas de l'échelle, des groupes de travailleuses immigrantes, l'Association des femmes autochtones, SOS garderies, etc.

Une centaine d'hommes ont participé à cette journée dont plusieurs dirigeants des conseils centraux de la CSN. Comme à la première rencontre, la FTQ a refusé d'endosser officiellement ces États généraux, mais plusieurs militantes de cette centrale ont assisté aux délibérations à titre individuel.

A l'ouverture de la journée, une recommandation proposant d'aller manifester devant les bureaux de la FTQ à cause de leur absence a été battue par l'assemblée: «La FTQ viendra quand elle sera prête, a souligné le comité organisateur. On n'a pas à imposer des fronts communs même si on souhaite qu'elle se rallie éventuellement.» Prévoyant cette possibilité, l'assemblée a décidé d'ajouter, chaque fois qu'il est fait mention de la CSN et de la CEQ, les mots «et la FTQ si possible», laissant ainsi la porte ouverte.

De nombreux groupes actuellement en négociation étaient présents tels les syndicats des fonctionnaires, des professionnels du gouvernement, des ingénieurs de l'Hydro-Québec, des techniciens d'hôpitaux, des infirmières et des infirmiers et autres. Des représentants des employés d'entretien au YWCA qui sont présentement en grève ont protesté parce que l'on avait invité des groupes de l'Hydro-Québec (entre autres le groupe «Publicité sexiste») à avoir un kiosque sur les lieux de la rencontre. Le comité organisateur leur a demandé de se retirer.

Ces États généraux mis sur pied par le comité de la condition féminine de la CSN et le comité Laure-Gaudreault de la CEQ ont attiré autant de monde qu'à Québec l'hiver dernier, mais la belle solidarité des premières heures risque d'être compromise. Plusieurs des délégués des groupes invités ont dit se sentir «mal à l'aise» par rapport au comité de coordination chargé de l'exécution du plan d'action, comité qui sera paritaire et à l'intérieur duquel la CSN et la CEQ auront le contrôle.

«Nous ne sommes pas sûres si nous allons embarquer là-dedans», a déclaré au micro une des porte-parole du Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit. Est-ce une tentative de nous impliquer dans une structure syndicale? »

Ce à quoi le comité organisateur des États généraux a répondu que cela n'était que normal, puisqu'il s'agit d'une initiative des deux comités de la condition féminine CEQ et CSN, que l'ensemble de l'exécution des actions soit sous la responsabilité de ces comités.

Un colloque de l'ICEA

## Ce sont le pouvoir et les élites qui «téléguident» les informations

par Pierre O'Neill

Les entreprises de presse filtrent, censurent et orientent l'information, diffusent une information qui tend à réduire la crédibilité des groupes de presse et les mouvements syndicaux, privant ainsi la population québécoise de son droit à l'information.

Levillan Judith-Jasmin de l'UQUAM. Les intervenants ont unanimement exprimé leurs craintes vis-à-vis le phénomène de concentration des entreprises de presse et la tendance croissante des mass média à procurer une information téléguidée par les sources officielles, les élites traditionnelles et le pouvoir établi. Ces prétentions furent, tour à tour, endossées par des représentants de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), du Comité Québec-Chili et de la Fédération nationale des communications (CSN).

L'ouverture du colloque fut marquée par la publication d'un rapport de l'étude «sur la mécanique du pouvoir dans les entreprises de presse» préparée par l'ICEA et dont les conclusions ont sensiblement donné le ton aux délibérations. Le document traite essentiellement de l'identification et de l'analyse de mécanismes de contrôle et de sélection de l'information dont peut se prévaloir la direction d'une entreprise de presse pour infléchir le contenu de l'information.

L'objectif de cette recherche à laquelle ont participé notamment des journalistes et des universitaires, était d'évaluer l'influence des dirigeants et propriétaires de certaines entreprises de presse dans le processus de mise en marché de l'information. C'est le directeur général de l'ICEA, M. Paul Bélanger, qui a présenté le rapport dont voici les principales constatations:

- le phénomène de la concentration des entreprises de presse s'accroît aux niveaux national, provincial et régional;
- l'organisation du travail à l'intérieur d'une salle de rédaction, par la mise en place d'une structure hiérarchique d'autorité, constitue le premier instrument de sélection de l'information;
- en décidant de la répartition à long terme de ses ressources humaines, financières et techniques, l'entreprise de presse établit le type, la quantité et la qualité de l'information disponible;
- la politique du personnel, prévalant généralement dans les entreprises de presse, engendre des phénomènes de mimétisme et d'autocensure;
- les politiques de recrutement et d'embauche, à l'intérieur d'une salle de rédaction, constitue également un mode de contrôle;
- les «déclencheurs» de la nouvelle dans l'information télévisée sont des représentants des institutions gouvernementales tandis que les syndicats sont présentés comme des fauteurs de troubles.

Du bilan que le directeur général de l'ICEA a tracé de ce colloque sur l'information dans les mass media, il ressort que les participants se sont en-

### Le Livre blanc commenté à Paris

PARIS (AFP) — La presse parisienne commente largement samedi la publication du Livre blanc du gouvernement du Québec.

Pour L'Aurore, droite radicale, «tout au long des 118 pages du livre blanc, bien que le mot indépendance ne soit jamais prononcé, c'est la véritable autonomie qui est exaltée, (...) une «souveraineté-association» très particulière, qui, si elle est acceptée au référendum, ouvre la voie ni plus ni moins à la création d'un nouvel État en Amérique du Nord.»

De son côté, Le Figaro, droite modérée, estime que désormais, «la ligne est claire (...) Bref, la normale du Livre blanc est la suivante: Le Québec veut traiter d'égal à égal avec la fédération canadienne».

Le Matin, gauche socialiste, juge «difficile, à la lecture des revendications inscrites dans le Livre blanc, de prêter aux péquistes des ambitions sécessionnistes (...) En fait, poursuit ce quotidien, sur le terrain des relations entre Montréal et Ottawa, la politique de René Lévesque — si l'on exclut Radio-Québec — est interprétée par tous les médias et l'ensemble des milieux politiques extérieurs au PQ comme jusqu'au-boutiste et dangereuse. On voit mal, dès lors, que le référendum puisse se solder par un «Oui» massif.»

Enfin, pour L'Humanité, communiste, la publication du livre blanc «ravive soudain la question à laquelle, on s'en souvient, le général de Gaulle avait répondu à sa façon en s'écriant à Montréal: «Vive le Québec libre...»

**Au Québec, faut se tenir... en santé**

Ministère des Affaires sociales

### Mais oui, le OUI a besoin de vous

Créée pour faire la promotion du OUI en collaboration avec le comité référendaire du Premier Ministre René Lévesque, la Fondation des Québécois pour le OUI a un urgent besoin d'argent.

Les fonds recueillis serviront à informer la population du Québec sur le projet de Souveraineté-association.

Dans l'esprit de la loi 92 sur la consultation populaire, la Fondation n'acceptera que les contributions individuelles n'excédant pas \$3,000 et celles de partis politiques; elle refusera les dons de compagnies et d'autres groupes, ainsi que l'argent provenant de fonds publics.

La Fondation s'engage à publier ses états financiers.

Conseil d'administration: Fernand Paire, actuaire, président; Madeleine Ferron-Cliche, secrétaire; André Bélanger, avocat; secrétaire-trésorier: Jean-Marie Cossette; homme d'affaires: Yvon Deschamps; comédien: Michel Jasmin; avocat: Yves Martin; recteur de l'université de Sherbrooke: Henry Miner; professeur et auteur: Mia Riddez; écrivain: Claude Rochon; Pierre Vadeboncoeur, écrivain.

**On sait ce qu'on veut.**

La Fondation des Québécois pour le OUI

La Fondation des Québécois pour le OUI  
boîte postale 419, succ. Youville, Montréal H2P 2W1

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

(code postal) \_\_\_\_\_ Tel.: \_\_\_\_\_

J'appuie la Fondation des Québécois pour le OUI en souscrivant le montant de \$ \_\_\_\_\_

L.D. \_\_\_\_\_ Signature du souscripteur

# Laissez-vous aller

## avec CPAir

Que vous soyez en voyages d'affaires ou d'agrément, on vole à votre service vers Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Ottawa.

Nous cherchons toujours davantage à adapter notre horaire de vols à vos besoins. Et que ne ferions-nous pas pour vous!

Des plats de fins gourmets  
Notre copieuse et savoureuse cuisine de bord saura satisfaire votre appétit. C'est encore l'un des traits bien distinctifs de notre excellent service.

Personnel très courtois  
Pour ce qui est du service, notre personnel ne vous laisse pas non plus sur votre appétit. En fait, dès votre arrivée à l'aéroport, vous conviendrez que nous vous portons une attention de tous les instants. N'est-ce pas ce que vous attendez d'une ligne aérienne?

VOLS DE MONTRÉAL	
<b>VANCOUVER</b> 10h30 et 17h45	Le seul vol quotidien Montréal-Vancouver sans escale le matin. Savoureux déjeuner. Pour le retour, le seul vol sans escale l'après-midi à 14h30.
<b>EDMONTON 18h</b>	Vol quotidien, sauf le samedi et le dimanche. Dernier départ l'après-midi. Dîner servi pendant le vol. Pour le retour, vol à 8h15, sauf le samedi et le dimanche.
<b>CALGARY 7h30</b>	Nouveau vol quotidien. Le seul vol en soirée. Excellent dîner.
	Vol quotidien à bord du même avion. Petit déjeuner. Pour le retour, nouveau vol à 9h40, le matin.

Appelez votre agent de voyages ou communiquez avec CPAir au 931-2233 (région de Montréal). Dans certaines parties du Québec, composez sans frais 1-800-361-8026.

**CPAir** De plus en plus au pays, on vole à votre service.

CPet et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

La conférence sur le Cambodge

# La Croix-Rouge craint les effets d'un certain «activisme humanitaire»

par Mario Pelletier

La conférence sur le Cambodge qui s'ouvre aujourd'hui à l'ONU risque d'avoir des effets contraires aux objectifs humanitaires qu'elle s'est fixés, selon un représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

M. Alain Modoux, chef du bureau d'information du CICR à Genève, craint en effet que les débats politiques que suscitera inévitablement cette conférence n'entravent ou ne ralentissent les opérations de secours menées depuis un mois, au Cambodge, par l'Unicef et la Croix-Rouge.

Le CICR jouit d'un statut unique d'indépendance et de neutralité, qui lui permet d'accomplir son œuvre humanitaire dans tous les pays du monde. « Si l'ONU veut prendre en charge l'action menée au Cambodge, la Croix-Rouge tient, elle, à garder son indépendance, de dire M. Modoux.

« D'ailleurs, demande-t-il, était-il vraiment nécessaire de recourir à une telle conférence pour recueillir des fonds pour le Cambodge? »

M. Modoux considère comme une bonne chose en soi que les Nations unies se préoccupent du Cambodge, mais il craint que la conférence ne relance la question de la reconnaissance du nouveau régime pro-vietnamien et n'exacerbe ainsi les tensions en Indochine; ce qui nuirait au *modus vivendi* que le CICR est en train d'établir avec le gouvernement de Pnom Penh. Il faut se méfier, selon lui, d'un certain « activisme humanitaire » qui inspire les gouvernements à exhiber leur générosité pour en retirer un avantage politique bien plus que pour soulager une misère extrême par tous les moyens possibles.

Le CICR craint des entraves à son action au moment même où l'acheminement des vivres commence à s'organiser à l'intérieur du Cambodge. On a réussi à y transporter 10,000 tonnes de nourriture en octobre, et on compte en expédier 20,000 en novembre. Le problème n'est pas de rassembler des secours et de les amener jusqu'au Cambodge, mais de les distribuer dans un pays affaibli par la famine, dévasté par la guerre et décimé par quatre ans de pouvoir totalitaire. La végétation a envahi les routes, les ponts ont été coupés et les gens n'ont souvent plus la force de se déplacer ou de participer à la distribution des vivres.

Techniquement, selon M. Modoux, il serait possible de lancer un « blitz » humanitaire sur le pays et de sauver tout le monde en quelques semaines, par le recours aux hélicoptères et à des équipes spéciales d'intervention, mais il s'agirait-là d'une véritable invasion que la situation politique rend impossible. D'ailleurs, le CICR veille bien à ne pas se constituer en Etat dans l'Etat au Kampuchéa, où le nouveau régime cherche encore à consolider son pouvoir.

Les relations avec les autorités en place à Pnom Penh posent en fait le problème le plus délicat. Dans un pays qui a perdu à peu près tous ses cadres (supprimés ou expulsés), les nouveaux dirigeants sont tous très jeunes, inexpérimentés et donc plus méfiants vis-à-vis des représentants de la Croix-Rouge internationale. Il faut procéder avec délicatesse, ménager les susceptibilités, pour obtenir la pleine collaboration dont le CICR a besoin. Ainsi, cette confiance qu'il faut gagner retarde beaucoup, selon M. Modoux, la distribution des secours sur place.

Le représentant du CICR

croit qu'il faudra plusieurs semaines pour atteindre les régions les plus reculées du Cambodge. La distribution se fait d'abord autour de Pnom Penh et de l'axe routier qui relie le port de Kompong Son à la capitale, en progressant vers l'intérieur du pays. Plutôt que de joindre les moindres localités, on cherche à créer des centres de distribution pour y attirer la population.

On compte pour ce faire sur la collaboration du régime et sur la participation de la Croix-Rouge cambodgienne, qu'on tente de remettre sur pied.

Le CICR et l'Unicef estiment à \$250 millions les fonds qui seront nécessaires pour venir en aide à la population du Cambodge au cours des douze prochains mois. En outre, le haut commissariat des Nations unies pour les ré-

fugiés réclame \$60 millions pour les Cambodgiens qui viennent chercher du secours par milliers en Thaïlande.

Déjà, quelque 170,000 Cambodgiens, la plupart dans un état d'inanition extrême, ont trouvé refuge en Thaïlande, où l'intervention rapide du CICR et d'autres organisations humanitaires a sauvé bien des vies. M. Modoux cite le cas du camp de Sa Keo,

pour 30,000 réfugiés, qu'on a monté en 48 heures. Mais 130,000 autres Cambodgiens familiaux se pressent à la frontière thaïlandaise. Le CICR a donc fait appel à la communauté internationale pour qu'on envoie d'urgence des médecins et des infirmières en Thaïlande. Cinq infirmières partiront à cet effet du Canada ces jours-ci, dont deux du Québec.



# Gens d'aujourd'hui! Profitez du compte chèques sans frais de la banque d'aujourd'hui.

La banque d'aujourd'hui c'est plus de 15 milliards d'actif, au-delà de 850 succursales et bureaux et des services plus efficaces que jamais.

**Un service qui coûte moins cher.**

La Banque Nationale a compris qu'elle se devait d'offrir à ses clients des services à la fois rapides et économiques. C'est pourquoi dès le jour 1, elle est la seule à offrir, partout au Canada, un compte chèques sans frais. Il vous permet de faire autant de chèques que vous voulez, sans que ça vous coûte un sou.

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**  
Succursale Principale, rue Sans Nom  
Votre ville, Province H0H 0J0

PAYEZ A L'ORDRE DE \_\_\_\_\_ \$ \_\_\_\_\_

JEAN SPECIMEN \_\_\_\_\_ 100 DOLLARS

⑆ 199⑆ ⑆ 12345⑆006⑆ 12345⑆67⑆



Tout le monde n'est pas comptable... et c'est normal. Ce n'est pas toujours facile d'administrer son budget, de bien comprendre où on en est. C'est pour cela que la Banque Nationale numérote vos chèques personnalisés pour vous. Ces numéros apparaissent sur votre relevé de compte mensuel et vous permettent de vous y retrouver sans problème.

Mais, ce n'est pas tout. La Banque Nationale garde vos chèques au cas où, un jour vous en auriez besoin.

Un service plus efficace tout en épargnant de l'argent sur les frais, voilà ce que nous offrons aux gens d'aujourd'hui.

**Bienvenue à la banque d'aujourd'hui!**



Une marche; de marche en marche!



**NETTOYEUR P.M.**

Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

**POLYSAR**

POLYSAR LIMITEE  
Déclaration de dividende sur actions privilégiées

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 52.50 cents par action a été déclaré sur les actions privilégiées remboursables de premier rang, série A, à dividende cumulatif de 8.40 p. cent de la Société. Ce dividende sera mis en paiement le 2 janvier 1980 aux actionnaires inscrits à la fermeture des cours le 14 décembre 1979. Par décision du Conseil d'administration.

Le Secrétaire,  
W.J. Dyke  
Sarnia (Ontario)  
Le 24 octobre 1979

## Déception et confusion après le Livre blanc

# Les chambres de commerce opteraient pour le «NOUI»

par Paul Morisset

SHERBROOKE — Bien que sa réaction initiale au livre blanc sur la souveraineté-association soit négative, la Chambre de commerce de la province de Québec ne s'est pas encore rangée dans le camp du NON — ni du OUI — et pourrait même préconiser une troisième solution lors du vote référendaire: l'abstention.

C'est ce qui se dégage des déclarations publiques et propos privés de divers responsables de la Chambre, à la suite de son congrès annuel qui a réuni quelque 650 hommes d'affaires de jeudi à samedi dernier à Sherbrooke.

L'idée de l'abstention, déjà évoquée par la Chambre lors de la discussion du projet de loi sur le référendum, est une des hypothèses actuellement envisagées par son bureau exécutif, qui arrêtera sa position officielle sur l'ensemble du Livre blanc lors d'une réunion prévue pour les 12 et 13 novembre.

Le nouveau président de la Chambre, M. Marcel Baril, de Noranda, s'est d'ores et déjà déclaré « déçu et confus » au sujet des propositions du Livre blanc relatives à la monnaie d'un Québec souverain.

Dans son discours de clôture samedi soir, M. Baril a souligné que les promoteurs de la souveraineté-association avaient émis depuis 1967 « des versions fort différentes sur ce point crucial ».

« Maintenant, on vient de nous dire que ce sera une monnaie commune avec une ou deux banques centrales, a-t-il poursuivi. J'espère qu'avant de recevoir la fameuse question nous aurons des propositions plus claires et plus vraisemblables sur ce que serait notre monnaie dans un Québec souverain. »

A propos du débat constitutionnel, M. Baril a rappelé que la Chambre de commerce du Québec avait adopté « une position de fédéralisme réformé » proposant de nouveaux partages de pouvoirs, plus clairs, mieux définis.

« C'est aussi une position qui implique plus les provinces dans la conception et l'élaboration des politiques d'intérêt national, a-t-il dit. C'est une troisième voie réaliste. »

A son avis, cependant, il serait prématuré pour la Chambre de se lancer directement dans la bataille référendaire: « Tout dépend de la question. »

M. Baril a d'autre part annoncé le lancement d'une « grande manifestation annuelle » de la Chambre dont le but sera de souligner le mérite des entreprises québécoises de toutes tailles « qui auront le mieux réalisé leur rôle dans la meilleure harmonie possible avec leur environnement social ».

La première de ces « super-fêtes » aura lieu le printemps prochain à Montréal sous le titre « Les Mercuriales du Québec 1980 » (d'après Mercure, dieu des affaires). Les détails de ce « sommet du mérite entrepreneurial » seront annoncés d'ici quelques semaines.

M. Baril, grossiste en quincaillerie et matériaux de construction, succède à la présidence de la Chambre provinciale à M. Roger Hamel, directeur pour le Québec de la société pétrolière Impériale. Il entend mettre l'accent au cours de son mandat sur l'amélioration des communications, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ce grand organisme qui regroupe près de 40.000 hommes d'affaires et plus de 2.000 entreprises.

Samedi midi, les congressistes ont entendu M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, parler de « l'explosion » constatée depuis un certain nombre d'années parmi les hommes d'affaires francophones du Québec. « Cette garde montante ne mène pas de pétaud, a-t-il affirmé, mais elle est en train de prendre une place immense au Québec. » Selon M. Parizeau, cette

nouvelle génération d'entrepreneurs d'un « dynamisme prodigieux » est formée d'individus âgés de 35 à 55 ans, qui ne sont généralement pas issus du milieu des affaires mais qui sont ambitieux « comme il est pas permis » et qui « veulent tout, tout de suite ».

Ces gens demandent seulement qu'on leur fiche la paix et c'est bien ainsi, a dit le ministre, citant en exemple la société Canam-Manac, entreprise de construction de la Beauce, et la chaîne d'alimentation Provigo, qui emploie 7.500 personnes,

« quatre fois plus que la Sun Life ».

D'après M. Parizeau, ce nouveau groupe d'entrepreneurs dont les réalisations « ne figurent pas dans les statistiques de départs ou d'arrivées », contraste avec la « garde descendante » formée surtout d'hommes d'affaires anglophones qui dénoncent bruyamment l'évolution actuelle du Québec et met l'accent sur les nouvelles négatives, quelle qu'en soit la véritable importance.

Le ministre a cependant souligné que cette « garde descendante » était issue



Marcel Baril

d'une génération de « bâtisseurs extraordinaires » qui avaient construit le Canada à partir de Montréal au moyen de ports, d'usines et de chemins de fer, et à ce titre avaient aussi contribué à notre patrimoine.

D'autre part, M. Parizeau a déclaré que le programme d'épargne-actions lancé il y a quelques mois par son gouvernement avait déjà remporté un succès retentissant et pouvait désormais être considéré comme un début de solution à la pénurie de capital de risque, problème chronique des entreprises québécoises.

Enfin, le ministre s'est dit d'accord pour chercher à simplifier les formalités bureaucratiques, selon un vœu maintes fois exprimé par les hommes d'affaires. A ce propos il a invité la Chambre de commerce à mener une étude auprès de ses membres pour déterminer de façon concrète dans quelle mesure ils sont accablés par la paperasserie et les tracasseries gouvernementales.

Au cours de leur assemblée générale, samedi, les congressistes ont notamment manifesté leur volonté de participer activement à la mise sur

le pied et au fonctionnement du « Conseil économique social », organisme de concertation dont la création est proposée dans *Bâtir le Québec*, l'énoncé de politique économique du gouvernement québécois.

Les membres de la Chambre ont également adopté une résolution recommandant qu'un référendum ait lieu sur toute question d'intérêt public dès qu'au moins 10% des électeurs en font la demande en respectant certaines conditions précises. Ce mécanisme d'initiative populaire », a-t-on rappelé,

existe déjà en Suisse et dans plusieurs Etats américains.

Les congressistes ont par ailleurs souhaité la « libéralisation » des vacances de la construction, qui posent à leur avis des problèmes d'ordre touristique et industriel parce qu'elles sont obligatoires pour tous les travailleurs de ce secteur du 15 au 31 juillet.

Quant au fonctionnement interne de la Chambre, les membres ont demandé à la direction de réexaminer le mode d'élection du président afin d'assurer une participation plus grande et plus directe de la base.

## Cinq jours de réflexion

# Réformer la ville et la redonner aux enfants

par Marie Laurier

Il faudrait « réformer » la ville avant qu'il ne soit trop tard et la redonner aux enfants qui constituent la couche la plus créatrice, prometteuse et spontanée de notre société occidentale. Encore doit-on libérer de ses tabous, de ses interdits, de sa lourdeur bureaucratique, toutes manifestations de pouvoir qui cloisonnent les générations et les emprisonnent dans un monde clos au dialogue et à la communication.

Telle pourrait être la recommandation d'ordre général qui se dégage des cinq jours de réflexion qui se sont terminés hier à Montréal dans le cadre du congrès portant sur « l'Enfant et la vie urbaine » organisé par le Conseil du Québec pour l'enfance exceptionnelle et l'Union mondiale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Cet événement de caractère international réunissait 2.000 participants venus du Québec et d'une vingtaine d'autres pays du monde, notamment d'Europe et des Etats-Unis.

Pour LE DEVOIR, M. Jean-Claude Marsan, président du congrès, a résumé en ces quelques mots son sentiment: « Je crois qu'il y a de l'espoir ».

Cet espoir, il le voit dans l'immense intérêt manifesté par les délégués, en majorité des éducateurs, des parents, des spécialistes de l'enfance qui iront diffuser dans leur milieu respectif les lignes de force qui ressortent des discussions pour tenter de redonner aux citoyens, les enfants en tout premier lieu, un nouveau bonheur, de nouvelles raisons d'espérer vivre harmonieusement dans la ville.

Tant dans les grandes conférences prononcées par des spécialistes que dans les travaux en ateliers, on a préché un retour aux petites communautés locales, un mouvement vers l'intégration naturelle des générations, la réappropriation des espaces et des aires d'expression culturelle et communautaire, la mise en valeur de l'explosion spontanée des talents.

Certains vont même jusqu'à proposer que les jeunes puissent jouer de la musique dans les gares de métro tandis que d'autres suggèrent une plus grande accessibilité des écoles pour tout le monde pendant et après les heures de classe.

Les gouvernants sont souvent responsables de la stagnation de l'évolution de la ville et dans cette optique on leur suggère de s'intéresser davantage à la rédaction d'un « contrat social » plutôt que de parler sans cesse d'économie comme principale source de notre émancipation urbaine.

De façon générale aussi, les participants estiment que l'école et la famille auraient tout avantage à projeter leur animation dans la cité et en ce sens la collaboration des éducateurs est ardemment souhaitée. Il appartient à tous ceux qui, de près ou de loin, ont une influence auprès des

enfants, de recréer des quartiers communautaires où tous les âges de la vie pourraient se côtoyer.

L'intégration des personnes âgées au milieu ambiant de la famille, de l'école et de la ville est un vœu qui a été souvent formulé, les sociologues et historiens jugeant anormale et inconcevable que la retraite soit vécue dans la solitude, la rupture avec les mouvements dynamiques de la société qui ne sont pas les apanages de la seule classe active.

En ce qui a trait à l'école, celle-ci aurait avantage également à intégrer dans un continuum l'expérience journalière en faisant ressortir l'interaction du contenu académique et de la vie de l'écolier.

Si plusieurs conférenciers et animateurs d'ateliers se sont attardés à décrire les lacunes et les erreurs qu'offrent les villes dans l'évolution de l'enfant, tous ont cependant plaidé en faveur d'une action sociale collective d'envergure pour redonner aux enfants un milieu de vie plus épanouissant.

Ainsi, cette action sociale pourrait s'entreprendre pour amener l'enfant à prendre conscience de son environnement et des transformations qui s'y font chaque jour dans le temps et l'espace, pour favoriser sa participation aux programmes de rangement des aires ludiques, scolaires, des rues piétonnières, pour accorder la priorité à l'intégration des enfants de milieux défavorisés dans la ville.

De plus, il faudrait encourager les activités créatrices spontanées dans les espaces publics comme « la possibilité pour les jeunes de faire de la musique dans les métros ». Mais tout cela est interdit, défendu ou limité par des horaires, des lois, des règlements et la police, ce qui a pour conséquence de démobiliser la jeunesse et de générer l'ennui, la solitude et la tristesse chez les adultes. Pourtant a-t-on maintes fois signalé dans des visions plus optimistes, loin d'être défavorisées du moins en Occident, la ville possède tout ce qu'il faut pour pouvoir au bonheur des citoyens, adultes et enfants, et il suffirait que tous se donnent la main pour en redécouvrir les beautés et les avantages.

Les misères, elles sont, hélas, omniprésentes dans les grandes agglomérations des pays du tiers-monde et dans son rapport de synthèse, M. Jean-Claude Marsan rappelait hier que le congrès avait ignoré un milliard d'enfants vivant dans ces pays. Justifiant le choix du thème « L'enfant et la vie urbaine » l'architecte montréalais a convenu que « l'urbanisation est avant tout un phénomène occidental » pour l'instant. Car, a-t-il ajouté, les pays en voie de développement s'acheminent à grands pas vers l'hypercroissance urbaine. Selon M. Marsan qui s'appuie sur des études démographiques, d'ici 1985 quinze villes connaîtront une croissance rapide, à savoir entre 70% et 240%, et elles ap-

partiennent toutes à des régions sous-développées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Et sur ces quinze villes qui seront les plus peuplées au monde dans cinq ans, plus de la moitié seront des agglomérations de bidonvilles et de favelas.

« Aussi pénibles que soient certaines conditions d'environnement imposées aux enfants urbains d'Occident, de constater M. Marsan, on s'im-

agine facilement qu'elles n'approchent pas celles qui existent dans ces agglomérations monstrueuses dont Calcutta et Lagos constituent de tristes exemples. »

Pour M. Marsan, les idées émises au congrès peuvent servir de « modèles » pour les grands centres urbains qui connaissent une expansion phénoménale, les pays du tiers-monde y compris qui attendent de nous non seule-

ment des « idées » mais également des « actions » concrètes.

Il appartenait à l'écrivain et médecin français Henri Laborit de livrer hier la dernière grande conférence du congrès. Après avoir exprimé ses vœux pessimistes sur l'évolution de l'enfant dans la vie urbaine, il a proposé que l'enfant se réapproprie les « trésors de notre planète », soit les matières premières. L'énergie et

l'information technique. L'auteur de *L'École de la fuite* et de *L'Homme et la Ville* ne voit aucune raison pour que ces « trésors » soient la propriété exclusive de groupes humains prédateurs, agressifs et sûrs de leur bon droit.

Enfin, M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation, a prononcé l'allocution de clôture du congrès en annonçant que d'ici Noël il rendra publiques certaines

mesures destinées à améliorer le sort de l'enfance défavorisée vivant en milieu urbain. Il a rappelé également le plan d'action adopté par le gouvernement du Québec pour l'école québécoise. Ce plan prévoit depuis septembre l'intégration progressive des enfants handicapés dans les écoles.

Tous les textes du congrès seront publiés par la revue *Critère*.

# Confiez votre monde au plus grand

« Votre maison, votre auto et tous vos biens, un p'tit monde que vous aimeriez mettre bien à l'abri. S'assurer ce n'est pas tout, il faut être rassuré. Rassuré d'être complètement protégé, de faire affaire avec une compagnie solide et surtout d'être bien traité au moment des dédommagements. »

« Pour être rassuré, demandez à votre courtier d'assurance de vous recommander ce qu'il y a de mieux. Parmi toutes les compagnies qu'il représente, il devrait vous recommander l'Assurance Royale, le plus important assureur d'automobiles, d'habitations et d'entreprises au pays. Il n'y a personne de mieux placée que lui pour connaître la philosophie de la Royale: vous offrir un service des sinistres et réclamations fiable, équitable et rapide. Mais pour vous faire conseiller l'Assurance Royale, vous devez poser la bonne question: "Pouvez-vous m'offrir ce qu'il y a de mieux?" »

« Nous sommes vraiment intéressés à ce que vous soyez très prudent dans le choix de votre compagnie d'assurance... c'est aussi à notre avantage. »



Rassurez-vous avec ce qu'il y a de mieux.

## l'Assurance Royale

Canada



## La colère gronde contre la sablière de Val-David

La colère gronde à Val-David, semble-t-il. Frustrés depuis bientôt trois ans dans leurs efforts pour faire fermer deux gravillères illégales qui affectent la qualité de vie de leur milieu, ces citoyens de la montée Justice menacent de se faire justice eux-mêmes.

Dans une lettre ouverte adressée à M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement, ces citoyens déplorent le fait que le propriétaire des gravillères se moque impunément des interdictions des Services de protection de l'environnement (SPE).

C'est au printemps 1977 que l'extraction du gravier commençait, sans permis municipal, entraînant pour les citoyens du secteur tous les inconvénients inhérents: du bruit, de la poussière et un défilé constant de gros camions bruyants.

Devant la commission d'urbanisme de Val-David, le propriétaire aurait d'abord fait valoir que ses sablières n'étaient que temporaires,

puis à la suggestion d'un conseiller municipal, justifiait ses activités par un projet de construction domiciliaire.

« Il a alors tiré des plans d'aménagement: lac artificiel, lotissement de terrains, etc. Il est plusieurs fois revenu devant la commission pour obtenir les permis nécessaires à ses entreprises qui, chaque fois, l'obligeaient comme par hasard à déplacer des montagnes de gravier », écrivent les citoyens exaspérés.

Après plusieurs mois de démarches, ils obtenaient finalement des SPE, après la visite d'un inspecteur, un arrêt des travaux illégaux, lesquels reprenaient toutefois au bout d'une semaine. Nouvel appel à Québec, nouvelle déclaration d'illégalité, et les gravillères fermaient finalement à l'automne 1977... avec l'arrivée de la neige.

Au printemps 1978, autre interdit des SPE contre la construction, pourtant autorisée par la municipalité, d'une

route sur le terrain en voie de « développement ». Le propriétaire met alors de l'avant un projet de lac artificiel avec barrage, malgré le refus du Département des eaux du Québec.

L'inspecteur des SPE déclare alors sans plus aux citoyens, qui commencent à soupçonner une entente quelconque en l'absence d'explications, que le projet d'aménagement n'est plus lié à celui de la construction du barrage, et que les deux projets sont maintenant séparés.

Et depuis, les camions continuent à transporter du gravier, en contravention avec plusieurs règlements provinciaux et municipaux sans que les citoyens affectés puissent prendre les mesures capables de leur faire respecter. Ce qui leur fait dire au ministre Léger, pince-sans-rire, que si l'extraction du sable continue, le propriétaire devra en acheter d'ailleurs: il se veut mener son projet d'aménagement à bonne fin.



Le colonel Alberto Natusch Busch (à gauche) et le président démocratiquement élu, M. Walter Guevara. (Photolaser AP)

## Après une nuit d'affrontements meurtriers Natusch est toujours maître de La Paz

LA PAZ, (d'après Reuter, AFP et AP) — Le colonel Alberto Natusch restait maître du palais présidentiel bolivien hier, les forces qui lui sont fidèles ayant repoussé samedi soir une offensive d'unités de l'armée loyales au gouvernement civil du président Walter Guevara Arze.

L'édifice, dont le colonel s'est emparé mardi dernier et où il est resté retranché depuis son putsch, est fortement gardé par des blindés.

De plus, le colonel Natusch, a imposé samedi soir la loi martiale, le couvre-feu et la censure dans la capitale, après ces affrontements qui ont fait, selon la Croix rouge, 20 morts et 40 blessés.

Deux avions de type T-33 ont mitraillé hier en plein centre de La Paz des manifestants qui protestaient contre le coup d'Etat à déclaré, depuis la capitale bolivienne, une compagnie de télécommunications à l'AFP à Lima.

Selon cette source, l'intervention de l'aviation a provoqué des scènes de panique et la dispersion rapide des manifestants, sans que le décompte des éventuelles victimes ait pu être fait.

Les rues de la capitale bolivienne, dans lesquelles des militaires continuent de patrouiller, sont maintenant désertes, ajoute-t-on de même source. Par ailleurs, la grève générale se poursuit, précise-t-on, et l'aéroport de El Alto reste fermé.

Les combats se sont produits dans la soirée de samedi, alors que des chars étaient

tournés dans les rues sur l'ordre du commandant en chef des forces armées, le général Eden Castillo, qui, après avoir tenu réunion avec le colonel Natusch au palais présidentiel, avait déclaré agir pour « empêcher des provocations ».

Les manifestants opposés au colonel ont dressé des barricades à quelques centaines de mètres au palais présidentiel. Les soldats ont ouvert le feu sur eux, faisant, selon des témoins, un véritable carnage.

Des affrontements se sont également produits dans les quartiers populaires. Les secours organisés par la Croix rouge ont été rendus difficiles en raison de la pénurie d'essence provoquée par la grève générale qui a été décidée par la centrale syndicale pour s'opposer au coup d'Etat du colonel Natusch.

Les troupes fidèles au colonel Natusch ont, hier, nettoyé le centre de la capitale et donné l'assaut au siège de la Confédération ouvrière bolivienne (COB), à coups de canons et de mitrailleuses.

L'immeuble était hier soir désert, portes et fenêtres défoncées, les barricades érigées à proximité, enlevées, selon des témoins.

Au moins six civils ont été tués lors de cet affrontement et vingt et un autres blessés, déclare-t-on dans les hôpitaux. On ignore s'il y a eu des victimes chez les militaires.

On pouvait entendre des rafales sporadiques de mitrailleuse à La Paz, dont les rues

sont sillonnées par des patrouilles. Les troupes fidèles au colonel rebelle appartiennent au régiment de Tarapaca, le plus important de la capitale.

La censure a été appliquée avec rigueur à La Paz où les journaux n'ont pas paru hier matin. Les radios ne fournissent plus d'informations sur la situation en Bolivie, a indiqué à l'AFP un interlocuteur à La Paz interrogé au téléphone.

D'après cet interlocuteur, l'attitude du colonel Natusch

s'est considérablement durcie au cours des dernières 24 heures. Les contacts qu'il a pris avec divers secteurs politiques et professionnels n'auraient rien donné. L'Eglise a condamné son action et, dans l'armée, de nombreux cadres sont loin d'approuver le coup d'Etat.

L'interlocuteur de l'AFP a, toutefois, affirmé que les informations selon lesquelles des unités militaires avaient été mises en mouvement en direction de La Paz depuis Cochabamba, seconde ville du pays, au sud-est de la capitale, et depuis Santa Cruz, au sud-est, n'étaient pas exactes.

L'aéroport de La Paz, rouvert samedi, a été de nouveau fermé, ainsi que les frontières terrestres.

Enfin, en raison à la fois de la censure et de la grève générale, les communications téléphoniques et télex avec La Paz sont très difficiles à obtenir.

On ignore si la réunion des principaux dignitaires militaires boliviens qui s'est tenue samedi au palais présidentiel s'est conclue par un accord entre les différentes tendances de l'armée.

Dans une interview diffusée samedi soir depuis un émetteur clandestin, le président Walter Guevara a lancé un appel aux militaires, leur demandant de chasser le colonel du pouvoir.

Presque au même moment, des militaires prenaient position sur le toit du palais présidentiel et évacuaient tous les civils qui se trouvaient dans l'immeuble, y compris les journalistes.

L'incapacité du colonel à gagner le soutien populaire — la grève générale a été prolongée jusqu'à lundi au moins — s'est aggravée samedi quand un général en retraite respecté, le général Juan Ayorga, a refusé d'entrer au gouvernement. « J'apprécie l'offre qui m'a été faite, mais je ne puis l'accepter en raison de mes principes et de mes convictions démocratiques », a-t-il déclaré.

L'ancien président Luis Adolfo Siles Salinas a lui aussi demandé la démission du colonel pour éviter « de verser le sang ».

## Le calme règne en Corée du Sud

SEOUL (AFP) — La vie a repris normalement en Corée du Sud au lendemain des funérailles nationales du président Park Chung-Hee qui se sont déroulées, samedi dans une atmosphère unanime de deuil.

Hier, les cinémas, théâtres et autres lieux de divertissement ont rouvert leurs portes. Les activités sportives ont également repris et le marathon national, annulé dimanche dernier à cause de l'assassinat du président, s'est couru hier après midi à Séoul devant des centaines de milliers de supporters massés le long des 42 km. Cet événement, le plus populaire du calendrier sportif sud-coréen, se court chaque année pour commémorer la victoire « historique » du Coréen Son Ki-Jung au marathon des Jeux Olympiques de Berlin (1936).

La loi martiale a été assouplie dès vendredi: le couvre-feu a ramené de 22 h. à minuit dans tout le pays, sauf dans les treize principales villes, dont Séoul et Pusan, où la présence de l'armée reste discrète.

La semaine qui commence permettra de juger si les problèmes politiques posés par la disparition de l'homme qui a conduit le pays pendant 18 ans, seront résolus, comme l'a souhaité samedi le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, « dans un esprit de conciliation et de modération », ou au contraire par la confrontation.

La question constitutionnelle sera au centre du débat politique. Le gouvernement, comme semble l'indiquer le communiqué de M. Vance, paraît vouloir s'en tenir pour l'instant à la procédure constitutionnelle et prendre les mesures pour l'élection du nouveau président dans le délai de trois mois. Suivrait une libéralisation graduelle de la constitution de 1972, dénoncée par l'opposition comme la « constitution dictatoriale de Park ».

Cela suppose cependant qu'un consensus s'établisse entre le gouvernement et l'opposition.

## Carter devance Kennedy à Ames

WASHINGTON (AFP) — A un an et un jour de l'ouverture des élections présidentielles de 1980, la course à la présidence des Etats-Unis est déjà lancée, note-t-on, à l'issue du premier « week-end électoral » aux Etats-Unis, marqué par une série de déclarations et de votes fictifs au sein des deux partis.

Chez les démocrates, c'est toujours le sénateur Edward Kennedy qui est le plus actif. Samedi, à Buffalo (Etat de New York), il a attaqué la politique énergétique du président Jimmy Carter, et principalement sa fermeté insuffisante face au Sénat au sujet de l'impôt sur les bénéfices supplémentaires provenant de la libération progressive des prix du pétrole américain (windfall profits tax).

Cette libération, rappelle-t-on, est entrée en vigueur au printemps dernier, avant même que la loi concernant l'impôt sur les bénéfices ne soit votée par le Sénat. Ce dernier a, en outre, allégé de moitié la taxe proposée par l'administration.

Le sénateur Kennedy n'enregistre toutefois pas de succès. Dans la soirée de samedi en effet, un vote fictif organisé à Ames (IOWA) au sein des participants d'un diner électoral du parti démocrate par un journal local, a révélé la suprématie de M. Jimmy Carter sur son principal adversaire. Bien que les résultats n'aient pas encore été publiés, les partisans du « clan Kennedy » ont d'ores et déjà concédé cette victoire à M. Carter.

C'est à Ames, et au cours d'un vote fictif similaire, rappelle-t-on, que Jimmy Carter, encore inconnu, était apparu comme un candidat national possible il y a quatre ans.

Du côté républicain, une surprise de taille a été enregistrée, également samedi, à Portland (Maine), au cours d'une réunion des républicains de cet Etat, avec la victoire, à l'issue d'un autre vote fictif, de M. George Bush, ancien directeur de la CIA, sur le sénateur Howard Baker Jr.

M. Bush s'attendait si peu à gagner qu'il a quitté la réunion immédiatement après son discours, sans même attendre les résultats du vote. Au cours de ce même scrutin fictif, l'ancien gouverneur du Texas, M. John Connally, n'a obtenu que la troisième place.

Autre surprise: M. Ronald Reagan, généralement considéré comme le favori des républicains, a recueilli le pourcentage le plus faible. M. Reagan n'était, toutefois, pas présent à cette réunion. Il se trouvait à Boston à l'occasion d'une réception destinée au financement de sa campagne, en compagnie de deux de ses anciens confrères, les comédiens et chanteurs Dean Martin et Frank Sinatra, chargés de détendre l'atmosphère dans la plus dure tradition électorale américaine.

Commentant ces événements, un membre démocrate de la puissante commission des affaires étrangères du Sénat américain a rapporté en privé une plaisanterie selon laquelle il suffirait désormais de l'itinéraire des hauts représentants de l'administration Carter pour savoir quel gouvernement allait tomber.

Une semaine après une visite du secrétaire à la Défense, M. Harold Brown, à Séoul, a-t-il rappelé, le président Park Chung Hee a été tué, et des événements à peu près similaires se sont produits à la Paz quelques jours plus tard.

Au-delà de cette boutade, la dureté des mesures prises par Washington qui a annoncé la suspension de toute aide militaire et économique à la Bolivie dans les heures qui ont suivi le coup d'Etat, témoigne non seulement de l'embaras de Washington, mais aussi d'une évolution politique plus vaste.

Les Etats-Unis considèrent que tout n'est pas encore joué en Bolivie, et que leur opposition au nouveau régime pourrait encourager les forces civiles de ce pays à rétablir la démocratie qui aura duré à peine 11 semaines.

Devant le nouveau rapport de forces qui semble se dessiner en Amérique latine, la diplomatie américaine a choisi la confrontation avec tout régime autoritaire, mettant pratiquement sur le même plan Cuba et les gouvernements militaires « traditionnels ».

Cette nouvelle politique avait été définie en septembre dernier à New York par M. Vance, qui avait affirmé que le libre jeu démocratique favorisait les intérêts américains dans la mesure où les sources de troubles et de tension se trouvent là où subsistent des dictatures.

Washington s'efforce par ailleurs de mettre en évidence

## La politique américaine mise à dure épreuve en Amérique latine

WASHINGTON (AFP) —

Signe du déclin de l'influence américaine en Amérique Latine, une semaine après la déclaration de soutien au processus démocratique en Bolivie faite à La Paz par le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, un colonel a renversé le gouvernement constitutionnel du président Walter Guevara Arze.

Ce colonel, Alberto Natusch Busch, rappelle les observations politiques à Washington, avait refusé l'invitation à un déjeuner à l'ambassade américaine, où devant les plus hauts dirigeants politiques et militaires M. Vance avait lancé une sévère mise en garde contre toute interruption de la démocratisation en Bolivie après plus de dix ans de régimes militaires.

Commentant ces événements, un membre démocrate de la puissante commission des affaires étrangères du Sénat américain a rapporté en privé une plaisanterie selon laquelle il suffirait désormais de l'itinéraire des hauts représentants de l'administration Carter pour savoir quel gouvernement allait tomber.

Une semaine après une visite du secrétaire à la Défense, M. Harold Brown, à Séoul, a-t-il rappelé, le président Park Chung Hee a été tué, et des événements à peu près similaires se sont produits à la Paz quelques jours plus tard.

Au-delà de cette boutade, la dureté des mesures prises par Washington qui a annoncé la suspension de toute aide militaire et économique à la Bolivie dans les heures qui ont suivi le coup d'Etat, témoigne non seulement de l'embaras de Washington, mais aussi d'une évolution politique plus vaste.

Les Etats-Unis considèrent que tout n'est pas encore joué en Bolivie, et que leur opposition au nouveau régime pourrait encourager les forces civiles de ce pays à rétablir la démocratie qui aura duré à peine 11 semaines.

Devant le nouveau rapport de forces qui semble se dessiner en Amérique latine, la diplomatie américaine a choisi la confrontation avec tout régime autoritaire, mettant pratiquement sur le même plan Cuba et les gouvernements militaires « traditionnels ».

Cette nouvelle politique avait été définie en septembre dernier à New York par M. Vance, qui avait affirmé que le libre jeu démocratique favorisait les intérêts américains dans la mesure où les sources de troubles et de tension se trouvent là où subsistent des dictatures.

Washington s'efforce par ailleurs de mettre en évidence

sa volonté de participer aux processus de réformes et d'effacer son image de « gendarme de la région ».

C'est le cas du Nicaragua et du Salvador, où hormis les différences d'orientation politique des nouveaux gouvernements, les Etats-Unis ont annoncé leur décision d'accorder une aide économique « significative », et même une assistance militaire.

En ce qui concerne le Nicaragua, le chef de la diplomatie américaine avait déclaré à New York que les Etats-Unis ne pouvaient pas « garantir que la démocratie finira par s'imposer », mais que s'ils « tournent le dos aux nouveaux régimes, on peut être presque sûr qu'elle va succomber ».

Même face à la grave et souvent sanglante agitation qui menace la nouvelle jungle salvadorienne, de toute évidence plus rassurante pour les Etats-Unis que le régime sandiniste, le département d'Etat souligne que ces troubles ont plutôt leur origine dans les réalités économiques et sociales, que dans l'intervention « d'éléments cubains ». Cette politique, indique-t-on de sources bien informées, ne fait toujours pas l'unanimité au sein du gouvernement Carter.

La présence de M. Vance à La Paz à l'occasion de la neuvième assemblée générale de l'organisation des Etats américains (EA), était destinée entre autres à soutenir la « déclaration de La Paz », une proclamation des principes démocratiques adoptée à l'initiative du pacte andin.

Ce groupe de pays qui comprend la Bolivie, le Pérou, l'Equateur, la Colombie et le Venezuela, entend jouer un rôle politique pour encourager la voie démocratique en Amérique latine avec le ferme soutien des Etats-Unis.

Or, non seulement la Bolivie vient de retrouver un régime militaire, mais le « pronunciamiento » du colonel Natusch Busch déclenché au lendemain de la fin de travaux de l'EA, menace de transformer cette déclaration en un document rhétorique, vide de tout signification politique réelle.

En outre, sans compter les pays des Caraïbes, le coup d'Etat en Bolivie vient à nouveau de faire pencher la balance vers l'autoritarisme: désormais dix des 19 nations latino-américaines sont gouvernées par des régimes militaires.

Un diplomate latino-américain de haut rang en poste à Washington, a estimé à ce propos qu'une nouvelle révision de la politique américaine s'imposera à court terme: « Les Etats-Unis, a-t-il dit, confondent la démocratie avec la simple organisation d'élections ».

**Université de Montréal**  
Faculté des arts et des sciences

**Voulez-vous bâtir votre propre programme d'études?**  
Le mineur arts et sciences offert aux adultes le soir répond à vos besoins

Le mineur arts et sciences est un programme multidisciplinaire de 10 cours (30 crédits); vous choisissez deux concentrations de 3 à 4 cours dans les nombreux champs d'études ou disciplines de la Faculté et vous complétez votre programme en fonction de vos intérêts.

Un conseiller pédagogique vous aide à choisir des cours en anthropologie, chimie, études allemandes, arabes, chinoises, est-asiatiques, françaises, hispaniques, italiennes, juives, néo-helléniques, polonaises, portugaises ou russes, histoire, histoire de l'art, informatique, physique, psycho-éducation, psychologie, relations industrielles, science politique, sciences biologiques, sciences économiques, et éventuellement dans plusieurs autres disciplines.

**Conditions d'admission:**  
Détenir le D.E.C. ou l'équivalent ou avoir 21 ans et faire preuve d'une préparation suffisante

**Date limite de demande d'admission pour le trimestre d'hiver:**  
le 1er décembre 1979

**Renseignements et admission:**  
Service de l'éducation continue  
Faculté des arts et des sciences  
Université de Montréal  
Pavillon Maximilien-Caron  
3101, chemin de la Tour, bureau 3430  
Tél.: 343-7641

**BRUNET**  
DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions  
Réparations et nettoyage

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tél. 738 8686  
Fondée en 1877

l'extra-douceur  
signée  
**Matinée**

25 CIGARETTES KING SIZE

Matinée Extra Douce

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.  
Moyenne par cigarette—Format King Size: "goudron" 4 mg, nicotine 4 mg.

## La situation se détériore au Liban

Beyrouth (AFP) — A deux semaines du sommet arabe de Tunis qui devrait accorder une large place au Liban, la situation dans ce pays s'est en quelques jours sensiblement détériorée, au nord et au sud, comme dans la capitale.

Une voiture piégée a explosé le 24 octobre dans un quartier populaire de Beyrouth-Ouest: huit morts et trente-cinq blessés. Quatre jours plus tard, de violents affrontements ont opposé des miliciens musulmans chiites du mouvement Amal à des éléments palestiniens de la Force arabe de dissuasion: cinq morts et des dizaines de blessés.

Simultanément, le port reste pratiquement paralysé en raison du réveil des franc-tireurs. Ces derniers bloquent également la principale voie de passage entre les deux secteurs de Beyrouth.

Enfin, les phalangistes du Liban-Nord n'ayant toujours pas relâché les otages Zghortotes qu'ils détiennent depuis un mois, les partisans de l'ancien président Souleiman Frangie imposent depuis jeudi dernier le blocus des carburants sur les régions chrétiennes contrôlées par les amis de MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun. Ils menacent même, selon certains journaux, de leur couper très bientôt l'électricité.

Si l'on garde encore à l'esprit la pluie d'obus qui continue, selon les chiffres fournis

par la FINUL, à tomber sur certains secteurs du Sud-Liban (plus de neuf cents au cours des deux dernières semaines), on comprendra aisément l'inquiétude des dirigeants libanais de cette liste non exhaustive de troubles divers.

Pour l'heure, la préoccupation principale des autorités demeure la préparation du sommet arabe prévu pour le 20 novembre prochain à Tunis. Relativement optimistes il y a quelques semaines encore, les responsables libanais ne cachent plus en privé leur scepticisme en raison de l'impossibilité de parvenir à un accord sur le Sud-Liban, fut-il minimal, avec la résistance palestinienne.

Selon diverses sources, il semble que sous les pressions conjuguées du Mouvement national (progressiste), du Front national (Pro-syrien) et d'une partie de la résistance, les mieux disposés des leaders palestiniens à faire des concessions au pouvoir libanais aient dû faire marche arrière.

La réconciliation nationale apparaissant toujours aussi hypothétique tant les divergences entre composantes libanaises demeurent grandes, le gouvernement libanais se trouve ainsi impuissant même s'il sait pouvoir probablement compter sur l'appui d'une immense « majorité silencieuse » excédée par les désordres permanents.

## Begin réprimande Burg qui a évoqué une éventuelle négociation avec l'OLP

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — M. Menahem Begin a réprimandé hier au cours du conseil des ministres hebdomadaire son ministre de l'intérieur, M. Joseph Burg, pour avoir évoqué dans une récente déclaration l'éventualité de négociations avec l'organisation de libération de la Palestine (LP).

« Si l'OLP abandonne la clause contenue dans sa charge, prévoyant la destruction de l'État d'Israël, et met un terme à ses actions terroristes pendant deux ou trois ans, nous croyons que cela constituera un changement appelant lui-même un autre changement », avait déclaré M. Burg. Il avait tenu ces propos à son retour de Londres où il avait participé à une séance de négociations égypto-israélo-américaines sur l'autonomie de la Cisjordanie

et de Gaza. « Alors l'OLP ne sera plus la même et, dans deux ou trois ans, je pense personnellement que nous pourrions certainement discuter avec elle », avait ajouté le ministre israélien.

M. Burg est membre du parti national religieux, formation qui jusqu'à présent a adopté des positions intransigeantes au sujet des territoires occupés et a refusé toute idée de dialogue avec l'OLP.

Les déclarations de M. Burg avaient provoqué une certaine surprise dans les milieux politiques israéliens. Cette prise de position pourrait prélever à un changement radical de l'attitude israélienne si une majorité du gouvernement s'y ralliait, ce qui ne semble toutefois pas être le cas.

Après de vifs échanges de propos, le premier ministre Menahem Begin a ramené

l'ordre en demandant à ses ministres de « s'abstenir à l'avenir de toute déclaration pouvant prêter à confusion ». M. Burg a ensuite réaffirmé, au micro de la radio israélienne, qu'il « avait fait à Londres une déclaration purement hypothétique, et envisageait un changement, vers 1983 dans le meilleur des cas ».

D'autre part, le gouvernement a remis à demain l'approbation du remaniement ministériel proposé par le premier ministre. Aux termes de ce remaniement, le ministre des Finances Simha Erlikh deviendrait second vice-président du conseil. Son portefeuille serait attribué à M. Vigaël Horowitz. Le ministre d'État Moshe Nissim recevrait le ministère de l'Information. M. Begin continuerait d'assurer l'intérim des af-

aires étrangères, dont M. Moshe Dayan a démissionné.

Mais le parti Agoudat Yisraël, petite formation orthodoxe, a menacé de ne pas voter l'amendement législatif devant permettre la création du poste de second vice-président du conseil, si la Knesset ne votait pas aussi un durcissement de la loi sur l'avortement.

Un porte-parole du parti, qui détient quatre des 120 sièges de la Knesset, a indiqué que sa formation souhaitait que les amendements qu'elle a proposés soient également votés par les députés lundi. Sinon, a-t-il dit, le parti, qui appartient à la coalition gouvernementale de M. Begin, s'opposera à l'amendement du gouvernement qui vise à donner à M. Ehrlich le poste de second vice-président du conseil, aux côtés de M. Yadin.

Enfin, le prix du pétrole du Sinaï vendu par l'Égypte à Israël a été hier soir au centre des entretiens qu'ont eus au Caire le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil et le général Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, qui effectue une visite inopinée de 24 heures dans la capitale égyptienne.

Au cours de cet entretien de près de deux heures, M. Weizman a estimé que ce problème, en suspens depuis trois semaines avant la restitution des puits d'Alma à l'Égypte, serait réglé d'ici le 25 novembre, date à laquelle Israël évacuerait une nouvelle zone du Sinaï. M. Khalil a minimisé l'importance du différend. « Il s'agit d'un problème de procédure et non d'une question fondamentale », a-t-il déclaré.

## Nouvelle affaire Pinto

TEL-AVIV (d'après AFP et Reuter) — La radio israélienne a mis en cause samedi le chef d'état-major israélien, le général Raphael Eytan, chef des opérations lors de l'opération Litani au Sud-Liban en 1978, au sujet d'une « nouvelle affaire Pinto » qui a été révélée récemment par l'hebdomadaire britannique Spectator.

Le « Spectator » avait en effet affirmé que le colonel Arieh Sadeh, au cours de l'opération

Litani, avait reçu ordre « de ne pas faire de prisonniers fedayin, mais de les tuer ». Selon la radio israélienne, c'est le général Eytan qui avait donné ces ordres au colonel Sadeh. Et c'est en suivant cet ordre que le colonel Sadeh avait tué un Feday qui l'avait capturé.

Interrogé sur cette affaire, le porte-parole militaire israélien a déclaré que l'ordre était de « tuer les fedayin au combat, mais pas une fois capturés

et que, de ce fait, Israël avait fait prisonniers plusieurs fedayin ».

Le colonel Sadeh, sur un rapport de ses soldats, avait été condamné à 5 ans de prison et dégradé au rang de simple soldat. Mais le général Eytan, devenu chef d'état-major et usant de son pouvoir discrétionnaire, avait réduit cette peine à 2 ans et demi et lui avait redonné le grade de commandant.

Comme dans l'affaire Pinto (l'officier qui tortura et tua deux Sud-Libanais pendant l'opération Litani en mars 1978), cette affaire est sous la censure militaire en Israël. Mais le député Ouri Avneri a récemment, comme dans le premier cas et sans citer de nom, tenté d'en faire connaître les détails et la gravité.

Demandaient le licenciement du général Eytan, le journal Haaretz écrit: « Il y a deux mois, nous avions exprimé l'opinion que le comportement du Chef d'état-major dans l'affaire Pinto justifiait qu'il soit relevé de ses fonctions. La manière dont il a usé de son autorité dans l'affaire Sadeh renforce ce point de vue.

PARIS (AFP) — Le suicide du ministre du Travail français, Robert Boulin, va-t-il déboucher sur un scandale politique? D'après certains chroniqueurs, il se pourrait que ce soit le propre parti de M. Robert Boulin, le mouvement gaulliste RPR (Rassemblement pour la République), ou plus exactement quelques-uns de ses membres, qui aurait mis quelques jours sur la piste de « l'affaire ».

Bien que cette thèse puisse paraître étayée par le passage de la lettre posthume de M. Boulin à l'AFP, parlant de la « collusion », pour le discréditer, d'un « escroc paranoïaque », d'un « juge ambitieux » et de certains milieux politiques d'où ses « propres amis ne sont pas exclus », il convient d'accueillir ces supputations avec circonspection.

L'hebdomadaire « Le Nouvel observateur » qui a fait état samedi matin de cette possibilité d'une manœuvre du RPR parle lui-même d'« hypothèses ». Un commentateur politique de radio, M. Philippe Alexandre, se montre pour sa

part plus catégorique en évoquant une réunion de certains responsables du RPR qui, selon lui, se serait tenue aux alentours du 15 septembre dernier et au cours de laquelle la décision aurait été prise de révéler à la presse des éléments du dossier établi par le juge d'instruction sur l'affaire du fameux terrain de Ramatuelle, sur la Côte d'Azur, dont M. Boulin a fait l'acquisition.

Mais pourquoi cette hypothèse est-elle aujourd'hui avancée? Parce que l'homme d'affaire indélicat, M. Henri Tournet, dont a été victime M. Boulin, est un gaulliste de toujours (ancien résistant sous l'occupation allemande de 1940 à 1944) et qu'il a des attaches familiales avec deux membres du RPR. Or, avancé-t-on, seul M. Tournet pouvait, en tant qu'inculpé, avoir connaissance des pièces du dossier.

C'est donc probablement lui qui aurait porté à la connaissance du mouvement gaulliste des éléments de l'affaire pouvant mettre en cause M. Boulin.

Tournet, indique-t-on, pouvait ainsi se venger du ministre auquel il avait fait obtenir le fameux terrain dans des conditions avantageuses et qui, malgré ses démarches, n'avait pu lui rendre les services qu'il demandait en retour. C'est possible...

Mais quel avantage aurait eu le RPR à « dévoiler » l'affaire? Pour l'hebdomadaire de gauche « Le Nouvel observateur », c'était l'occasion pour lui de créer les conditions permettant à son leader Jacques Chirac de se présenter un jour (à l'élection présidentielle) comme le « recours ». Pour cela, il fallait « abattre Gis-

card » (l'affaire des diamants de Bokassa tombait à pic) et écarter du jeu, en les discréditant, les gaullistes qui entendent rester dans la majorité giscardienne.

D'où la « manœuvre » tendant à compromettre Robert Boulin (anti-chiracien) et, en même temps, à le dresser contre Alain Peyrefitte, ministre de la Justice (également anti-chiracien). « afin, écrit Le Nouvel observateur, que les deux passent ensemble à la trappe. L'affaire serait simplement allée un peu trop loin... », ajoute l'hebdomadaire.

Il est évident que si cette accusation — qui n'est encore, il convient de le souligner, présentée que comme une hypothèse — devait se développer au cours des prochains jours, le RPR réagirait avec la plus extrême fermeté.

### FOURRURES



L.S.P. McComber, déménagement au quatrième étage de l'Édifice Gordon Brown, suite 400. Stock complet des plus belles créations.

**EN SPECIAL**  
Manteaux de loutre naturelle peaux allongées  
**\$2,500.**  
400 de Maisonneuve, suite 400  
**Tél.: 845-9857**

**AFRIQUE DU NORD**  
COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION  
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD  
ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda  
Tunis, Tunis, Sfax et Sousse.

QUITTANT	OUARSENIS	UN NAVIRE
TORONTO	15 nov.	9 déc.
HAMILTON	21 nov.	14 déc.
MONTREAL		

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.  
AGENT AU CANADA

**march shipping limited**  
MONTREAL (514) 842-8841    SAINT JOHN (506) 693-1227    TORONTO (416) 366-2586

“Vous allez à Québec?  
Offrez-vous un petit luxe.  
Prenez le Grand Express.”



### Un voyage tout confort

Quatre fois par jour, 5 jours par semaine, le Grand Express vous amène à Québec frais et dispos après un voyage des plus confortables. A bord du Grand Express, vous pouvez jouir d'un siège spacieux et inclinable, d'un système de son personnel, d'un contrôle individuel d'éclairage et d'une table de travail.

### Un service de classe

L'hôtesse du Grand Express vous accueille avec le sourire. Vous pouvez

compter sur elle pour vous rendre le voyage plus agréable. Un repas chaud et des consommations vous seront servis. Cela vous permettra de consacrer plus de temps à vos obligations une fois rendu à destination.

### D'un centre-ville à l'autre

Enfin, rappelons que le Grand Express vous amène d'un centre-ville à l'autre, là où les affaires se brassent.

Départs Montréal		Départs Québec	
Hôtel Régence Hyatt	Terminus Berri-de-Montigny	Auberge des Gouverneurs	Ste-Foy
6h 50	7h 10	6h 50	7h 10
10h 50	11h 10	11h 00	11h 20
16h 25	16h 45	16h 25	16h 45
20h 25	20h 45	20h 25	20h 45

Comme il n'y a que 24 fauteuils à bord du Grand Express, il est indispensable de réserver. Vous pouvez le faire par téléphone de 6h à 21h du lundi au vendredi (sauf les jours fériés). Vous pouvez, par la même occasion, réserver une chambre à l'hôtel Régence Hyatt, à Montréal ou à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville, à Québec.

Aller seulement: **\$29**  
Aller-retour: **\$58**

Réervations:  
Montréal: 849-6311  
Québec: 1 (800) 361-7690  
(sans frais)

Renseignements: Montréal: 842-2281, Ste-Foy: 651-7015, Québec: 524-4692



**Aquascutum**  
OF LONDON  
PLACE VILLE MARIE

PURE LAINE VIERGE  
le choix naturel,  
jamais regretté.

## Neuf dissidents arrêtés à Prague

PRAGUE (AFP) — Cinq des neuf signataires de la Charte 77 arrêtés vendredi ont été relâchés hier après-midi, a-t-on appris dans les milieux proches des partisans du manifeste à Prague.

Cinq des neuf personnes soupçonnées de terrorisme ont en effet quitté le commissariat de police de Bartolomejska à Prague, à 20 h locales a-t-on précisé dans les mêmes milieux où l'on pense que les autres signataires pourraient être relâchés dans la soirée.

Arrêtés vendredi sur la base, semble-t-il, d'une lettre anonyme accusant « des inconnus » de terrorisme, ces neuf personnes ont été interrogées pendant quarante-huit heures au sujet d'un prétendu complot visant à détruire un édifice public à Prague, en l'occurrence le pont Gottwald, et à tuer le chef du parti et de l'Etat, M. Gustav Husak.

Les neuf signataires de la Charte ont déclaré ne pas être au courant d'un tel « complot ». Leurs domiciles ont été perquisitionnés et quatre d'entre eux ont eu les cheveux coupés et ont été rasés. En outre, l'un d'eux, Ivan Kyncl, a même été battu, précise-t-on de même source.

Les cinq signataires libérés hier sont: Jan Bednar, 26 ans, fils de Mme Otka Bednarova, membre du comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS), condamnée récemment à trois ans de prison, Ivan Dejmala, 34 ans, ouvrier; Jaroslav Kukal, 30 ans, membre du groupe pop interdit « Plastic People »; le pasteur évangéliste Svatopluk Karasek, 35 ans, laveur de carreaux et chanteur du même groupe, qui détient le record des arrestations (12 durant les trois dernières années); Jaroslav Suk, 30 ans, ouvrier.

## Raid rhodésien contre une base en Zambie

SALISBURY (AFP) — Au moins soixante guerilleros nationalistes et trois civils ont été tués par les forces de sécurité du Zimbabwe-Rhodésie au cours d'un raid qui les a conduites à quelque 100 km à l'intérieur du territoire zambien.

Un porte-parole des forces rhodésiennes a déclaré que l'opération était dirigée contre une base de l'Armée révolutionnaire du peuple du Zimbabwe (ZIPRA), branche militaire de l'Union de peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) de M. Joshua Nkomo, une des deux composantes du Front patriotique.

L'objet de cette « attaque préventive » a-t-il précisé, était un camp d'entraînement de 6 km carrés, abritant quelque 250 guerilleros formés en Angola et qui devaient s'infiltrer au Zimbabwe-Rhodésie, à travers le fleuve Zambèze qui marque la frontière de la Zambie, « dans les prochains jours ».

L'attaque a porté sur un poste de commandement et sur trois « camps de départ ». Cinq combattants nationalistes ont été faits prisonniers et l'un d'eux aurait reconnu que le camp était bien une base de départ pour les attaques lancées contre le territoire Rhodésien.

La riposte des guerilleros, a indiqué le porte-parole, a fait un mort et plusieurs blessés dans les rangs rhodésiens.

Interrogé sur les résultats de l'opération, le porte-parole a indiqué que « le poste de commandement et le camp ont cessé complètement de fonctionner ».

Toujours selon lui, le camp étant située dans une région très peuplée, et des guerilleros en fuite ont cherché refuge dans une rue commerçante voisine. Cernés, ils ont ouvert le feu et au cours de la fusillade trois civils ont été tués.

L'un des combattants nationalistes capturés, Msindisi Nkomo, 24 ans, qui s'était rendu aux forces rhodésiennes, a déclaré aux journalistes: « Je ne sais pas pourquoi nous nous battons ».

Transporté par hélicoptère dans une base avancée rhodésienne, le guerillero, qui avait les fers aux pieds, a indiqué que les attaques les plus meurtrières lancées sur la base l'avaient été par l'aviation. Il a ajouté qu'il avait vu mourir au moins vingt de ses camarades.

A peu près au moment du raid, des forces de sécurité rhodésiennes opérant à une quinzaine de km à l'ouest de Victoria Falls ont surpris un convoi d'approvisionnement de la ZIPRA. Selon un officier rhodésien, onze guerilleros ont été tués et deux faits prisonniers. Les nationalistes semblent profiter du bas niveau du Zambèze pour faire passer autant de provisions

que possible avant la saison des pluies, a déclaré un porte-parole militaire.

Par ailleurs, les deux chefs du Front Patriotique (FP), MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, ont réitéré hier, à Londres, leurs demandes de nouvelles concessions à propos du plan britannique sur l'avenir du Zimbabwe-Rhodésie, présenté par lord Carrington, secrétaire au Foreign Office.

Les deux hommes ont affirmé aux journalistes que si lord Carrington n'est pas prêt à amender son texte, il ne lui restera qu'à exclure les représentants du FP de la conférence tripartite de Londres.

« Nous sommes venus pour négocier. Si les Britanniques décident que la négociation n'est plus justifiée, alors ils doivent prendre une décision. Tout dépend de savoir si lord Carrington est prêt à faire un pas vers nous », ont déclaré MM. Mugabe et Nkomo.

Lord Carrington a soumis aux participants à la conférence un texte, accepté par l'actuel premier ministre rhodésien, l'évêque Abel Muzorewa, qui prévoit la prise en charge par un gouverneur britannique de l'administration rhodésienne, tout en assurant le maintien des structures militaires et administratives.

Le Front Patriotique estime que cela donnerait un avantage électoral à l'évêque Muzorewa, pendant la campagne électorale future, et ils réclament l'intégration de leurs troupes de guérilla dans l'armée, ou l'envoi d'un contingent de Casques bleus jusqu'à l'issue du scrutin.

## Amnesty dénonce la répression au Pakistan

PARIS (AFP) — L'organisation Amnesty International a dénoncé hier la détérioration dramatique de la situation des droits de l'homme au Pakistan.

Dans un communiqué, l'organisation humanitaire indique que depuis le 16 octobre, date de l'islamisation du pays par le président Pakistanais, le général Zia-ul-Haq, au moins 300 personnalités d'opposition, ont été arrêtés et que le nombre de châtiments corporels ordonnés par les tribunaux militaires s'est dangereusement accru.

Dans une lettre au président Pakistanais, Amnesty International a demandé la libération « immédiate et inconditionnelle » de ces 300 prisonniers politiques qu'elle considère comme « prisonniers de conscience ».

Déjà avant les dernières arrestations, indique le communiqué, plusieurs milliers de prisonniers politiques étaient détenus au Pakistan en vertu de la loi martiale.

Par ailleurs selon la presse pakistanaise, poursuit l'organisation, au moins 80 personnes ont été condamnées à la flagellation, la sentence étant

appliquée immédiatement en public. Des observateurs dignes de foi estiment même ce nombre à 200.

Le 16 octobre dernier, le gouvernement pakistanais avait décidé d'arrêter les leaders de pratiquement tous les partis politiques, d'imposer la censure, d'interdire les grèves et de suspendre indéfiniment les élections.

Dans sa lettre au président Zia, l'organisation humanitaire exprime également sa

consternation après l'adoption d'un amendement à la constitution visant à restreindre le rôle joué par les tribunaux civils pour le respect des droits de l'homme.

## Patassé arrêté

BANGUI (AFP) — M. Ange Patassé, principal opposant au président Dacko, qui avait pris la fuite lundi après une manifestation des lycéens, a été arrêté samedi matin près de la frontière tchadienne, indique-t-on de source proche du gouvernement centrafricain.

Le leader du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) avait quitté à pied le quartier où il demeurait en résidence surveillée, profitant des troubles dans les faubourgs. Il avait ensuite du gagner en voiture la région de Damara, non loin de Bangui, où il possède une propriété. Là, l'ancien premier ministre s'était reposé, puis avait repris la route vers le nord.

Vendredi après-midi, les forces centrafricaines, aidées par des hélicoptères, se sont livrées à une vaste opération de recherches aux environs de la propriété de M. Patassé, mais en vain. De source proche du gouvernement, on indique que c'est fortuitement que M. Patassé a finalement été reconnu et arrêté par un gendarme à Kabo, dernier poste centrafricain avant la frontière tchadienne.

MONTREAL EUROPE NAVIGATION LIMITEE

**POUR DIFFUSION IMMEDIATE**

Montréal Europe Navigation Limitée a le plaisir d'annoncer l'inauguration de son nouveau service régulier de conteneurs entre Montréal et l'Europe.

Le M/V Vestland quittera Hambourg le 6 novembre, Rotterdam le 7, Bristol le 10 et arrivera à Montréal le 20, repartant vers les mêmes ports le 23 novembre.

L'agent général en Amérique du Nord est la compagnie March Shipping Limitée.

Renseignements et documentation sur demande auprès des agents régionaux:

**ANGLETERRE**  
CORY BROTHERS  
Royal Portbury Dock  
Bristol

**PAYS-BAS**  
HUDIG AND PIETERS BV  
Calandstraat 41  
Rotterdam 3000 AM  
Télé: 21186

**ALLEMAGNE**  
ERNST RUSS  
Alsterarkden 27  
Hambourg 36  
Télé: 02 14435/02 11686  
Tél: 36841

**CANADA**  
MARCH SHIPPING LIMITEE  
360 St-Jacques  
Montréal, P.Q. H2Y 1P5  
Télé: 05-25246  
Tél: (514) 842-8841 (416) 366-2586

**U.S.A. MIDWEST (Detroit)**  
TOLMAR INTERNATIONAL INC.  
20600 Eureka Road  
Taylor, Michigan 48180  
TWX: 810-231-9504  
Tél: (313) 285-8710

**U.S.A. MIDWEST (Chicago)**  
FOUR STAR SHIPPING  
2590 East Devon Avenue  
Des Plaines, Illinois 60018  
Tél: (312) 299-4060/1

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE

**Robic, Robic**  
ET ASSOCIÉS

1514, avenue McGregor  
Montréal H3G 1X5 334-0272

**Machin à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS**  
(word processing)

Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc. ...

**DÉMONSTRATION SUR DEMANDE**

CANADA DACTYLOGRAPHIC INC  
7035 av. du Parc, Mtl  
**270-1141**

**Pierre Duhamel**  
Psychothérapie analytique  
Thérapie de couple  
**489-1644**  
Société Québécoise de Consultation pour le couple

**THÉRAPIE CONJUGALE**

Incompréhension, tensions, mécontentement sexuel, problèmes liés à l'alcoolisme...

**Pierre Duhamel**  
Psychothérapie

5445 Brodeur, NDG, sur rendez-vous — 489-1644

721-9630  
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN  
**JEAN K. MALOUF INC.**  
entretien industriel - commercial résidentiel  
Plus de 30 ans d'expérience  
Bureau  
6305, 25e Ave, Rosemont  
Montréal

# AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

**ÉLECTIONS PARTIELLES DANS LES DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MAISONNEUVE ET DE PREVOST LE 14 NOVEMBRE 1979**

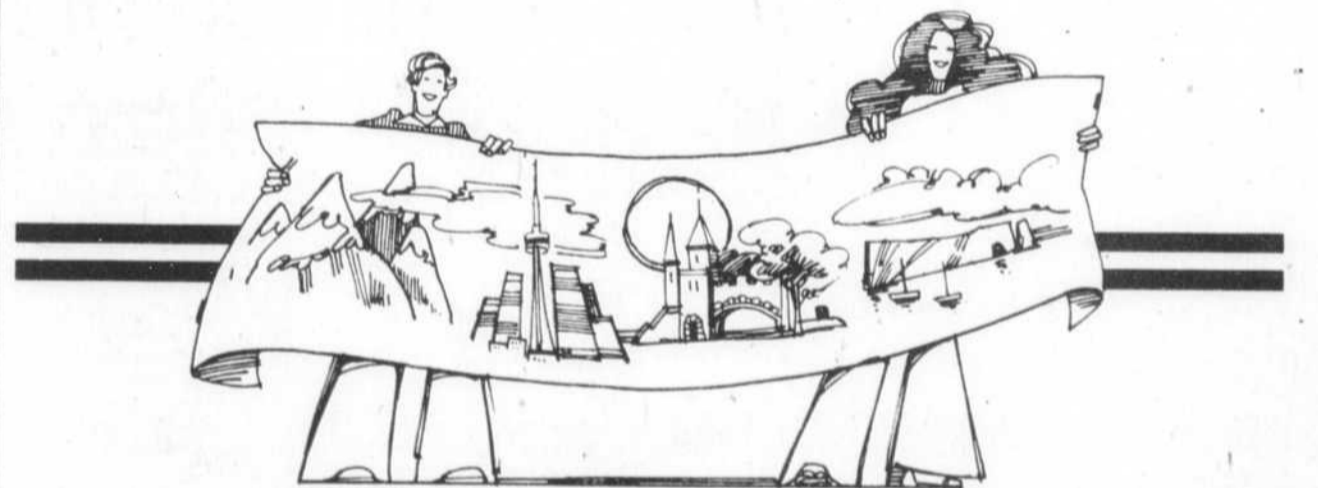
**AUX COMMISSIONS SCOLAIRES, AUX EMPLOYEURS ET AUX INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT**

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles sous la direction d'une commission scolaire locale ou régionale dans un district électoral où un scrutin est tenu. (article 195)

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs. (article 270-3)

Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé. (article 270-1)

Pierre-F. Côté, C.R.  
Directeur général des élections



## Voir du pays pour les 2/3 du prix!

### Les tarifs aller-retour de VIA.

Chez VIA, les voyages aller-retour à prix réduit, on sait ce que c'est! Il y en a deux sortes: les p'tits voyages et les grands voyages. Tous deux ont un point en com-

mun, ils sont très économiques. Vous ne payez que les 2/3 du prix régulier. Pensez simplement à tout ce que vous pouvez faire... et profitez-en dès maintenant.

**Les p'tits voyages aller-retour 1-3 jours.**

Trois conditions de base pour en profiter:

- 1) Le prix régulier de l'aller simple en voiture-coach ne peut dépasser \$38.
- 2) L'aller peut s'effectuer tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi, du temps des Fêtes et de la période de Pâques.
- 3) Le retour peut être entrepris n'importe quand avant minuit le 3<sup>e</sup> jour (jour de départ non compris).

**Exemples d'aller-retour 1-3 jours:**

Montréal - Québec (Sainte-Foy)	\$17
Montréal - Ottawa	\$13
Montréal - Toronto	\$32

Le prix d'un aller-retour 1-3 jours ou 7-30 jours s'établit de la façon suivante: prix régulier à l'aller et 1/3 du prix au retour. Vous payez donc, au total, les 2/3 du prix d'un aller-retour au tarif régulier.

**Les grands voyages aller-retour 7-30 jours.**

Trois conditions de base pour en profiter:

- 1) Le prix régulier de l'aller simple en voiture-coach doit être d'au moins \$39.
- 2) L'aller peut s'effectuer tous les jours de la semaine, du 16 septembre au 14 juin, à l'exception du vendredi, du temps des Fêtes et de la période de Pâques.
- 3) Le retour peut être entrepris n'importe quand entre le 7<sup>e</sup> jour et le 30<sup>e</sup> jour, minuit (jour de départ non compris).

**Exemples d'aller-retour 7-30 jours:**

Montréal - Halifax	\$60
Montréal - Winnipeg	\$94
Montréal - Vancouver	\$167

Il y a toute une gamme de tarifs ECONO-CHOIX: les tarifs de groupe, les tarifs Sagesse, les tarifs Enfants et la carte CANRAILPASS. Pour connaître celui qui répond le mieux à vos projets de voyage et pour plus de renseignements sur les conditions à remplir, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

### l'invitation au voyage



SPORTS

David Green est retiré du match après deux courses

Les Alouettes profitent des erreurs du Hamilton

par Laurent Pepin

Ceux qui croyaient que les Alouettes de Montréal ne pouvaient gagner sans David Green ont eu la preuve du contraire hier après-midi au Stade olympique, où les champions de la section Est de la Ligue canadienne de football ont maté les Tiger-Cats de Hamilton, 41-20, devant 41,382 spectateurs.

Cats, mais vous ne pouvez tout simplement pas commettre autant d'erreurs en une seule période, comme nous l'avons fait au premier quart aujourd'hui (hier), et espérer l'emporter. Des leur première série de jeux à l'attaque, on sentait que les Tiger-Cats semblaient vouloir se mettre la corde autour du cou, principalement lorsque le nouveau venu Rufus Crawford a échappé une passe facile de Tom Clements, lors d'un deuxième jeu et neuf verges à franchir. Les Alouettes ont ensuite repris le ballon à leur ligne de 54 et sept jeux plus tard, Don Sweet enregistrait le premier de ses deux placements, sur une distance de 28 verges celui-là. Les Tiger-Cats ont repris le ballon à leur ligne de 35 après

ce placement, et dès leur premier jeu, une autre passe volée de Clements à Crawford, celui-ci échappe le ballon lorsque plaqué par Willie Hampton, qui recouvre lui-même et court les 33 verges qui le séparent de la zone des buts du Hamilton pour enregistrer son premier touché au football professionnel. Quatre minutes plus tard, Crawford fait un autre cadeau aux Alouettes en échappant le ballon à sa ligne de 26. Sur le jeu suivant, Joe Barnes commande un jeu renversé, qui réussit d'ailleurs à la perfection, puisque Bob Gaddis atteint d'un tir précis Keith Baker, laissé seul dans la zone des buts du Hamilton. Les Tiger-Cats, tirant de l'arrière 17-0, verront ensuite Dickie Harris effectuer un spectaculaire retour de botté

de dégagement de 97 verges pour un touché, son troisième de la saison dans de telles circonstances. Nos trop nombreuses erreurs nous ont obligés à abandonner notre plan de partie, autant à l'attaque qu'à la défensive, et cela nous a coûté le match, a dit Payne. Nous aurions bien aimé courir davantage contre la défensive des Alouettes, mais lorsque vous tirez de l'arrière 24-0 dès le premier quart, il faut absolument ouvrir le jeu un peu plus. Il s'agissait de la première défaite des Tiger-Cats au cours de leurs cinq dernières rencontres, et plusieurs observateurs estimaient avant le match d'hier que leur chance de vaincre Ottawa, dimanche prochain, en demi-finale de l'Est, étaient très bonnes.

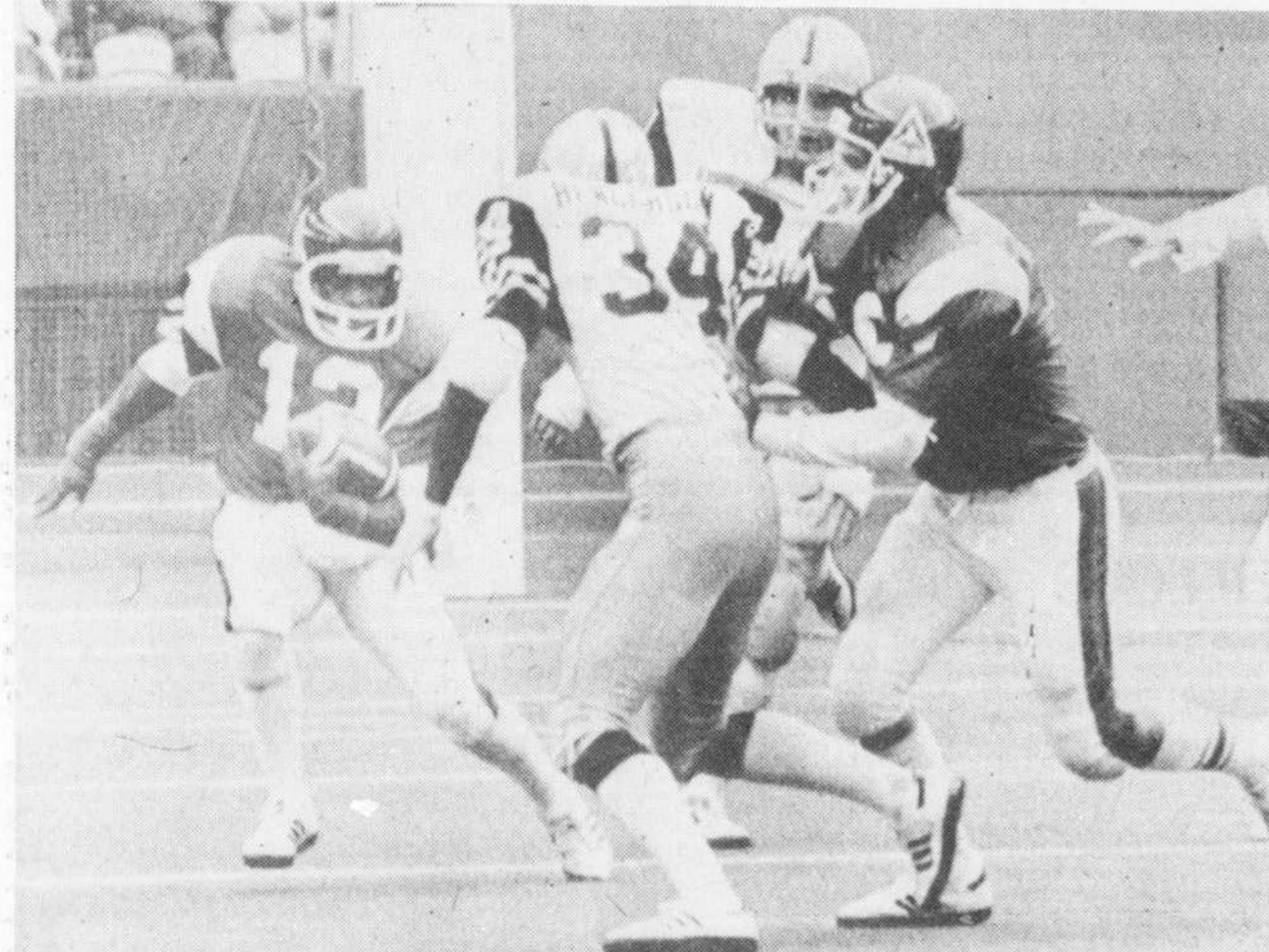
Si nous voulons vaincre Ottawa, nous devons évidemment éviter les erreurs que nous avons commises contre les Alouettes, a pour sa part commenté Clements. Il faut s'attendre à ce que cette demi-finale donne lieu à un duel défensif de tous les instants, comme ce fut le cas à notre dernière rencontre contre les Rough Riders. Quant je pense à notre performance au cours des trois derniers quarts contre les Alouettes, je suis optimiste. S'il est vrai que les Tiger-Cats ont bien joué au cours des trois derniers quarts, on peut au moins en dire autant des Alouettes, principalement de Joe Barnes, Bob Gaddis et John O'Leary. Joe Barnes a joué son meilleur match de l'année, a dit l'entraîneur-chef des Alouettes, Joe Scannella. Il a été extraordinairement efficace à faire avancer l'attaque et il a très bien lancé le ballon, a-t-il ajouté. Après deux touchés rapides des Tiger-Cats au début du deuxième quart, Barnes a no-

tamment dirigé de main de maître une poussée de neuf jeux et 105 verges, qui s'est terminée par le premier touché au football professionnel de Nick Arakgi, avec 38 secondes à jouer en première demie. Ce touché a probablement été le fait saillant du match, a analysé Barnes. Les Tiger-Cats jouaient bien depuis la fin du premier quart, et je crois que nous leur avons brisé les reins en retournant au vestiaire avec une avance de 31-14, a-t-il poursuivi. Barnes, qui a complété 14 des 20 passes qu'il a tentées, s'est d'autant plus illustré qu'il a dû composer avec le fait que pas moins de cinq joueurs de l'offensive, Green, John O'Leary, Larry Smith, Ray Watrin et Chuck McMann, ont tour à tour été blessés au cours du match, et qu'un autre, Keith Baker, a été expulsé de la rencontre au quatrième quart. Le blessé le plus mal en point est probablement McMann, a dit Scannella. Mais, je ne crois pas qu'aucun

de ces joueurs soient blessés sérieusement, assez en tout cas pour manquer la finale de l'Est dans deux semaines, a-t-il précisé. Le joueur qui a écoupé le plus à cause de toutes ces blessures fut sans doute John O'Leary, qui a pris la relève de

Green en gagnant plus de 100 verges au sol pour la deuxième fois de la saison. Bob Gaddis a également fait sa part en captant six passes et en jouant lui aussi son meilleur match de l'année. Voilà qui est de bon augure pour les éliminatoires...

Table with football statistics for Alouettes 41, Tiger-Cats 20. Includes columns for team, player, and various stats like touchdowns, passes, and yards.



Keith Baker (no 12) des Alouettes de Montréal tente d'échapper à deux joueurs des Tiger-Cats de Hamilton avec l'aide de Gerry Dattilio. Les Alouettes ont confirmé leur premier rang de la section est, l'emportant 41-20, hier au stade olympique. (Photolaser CP)

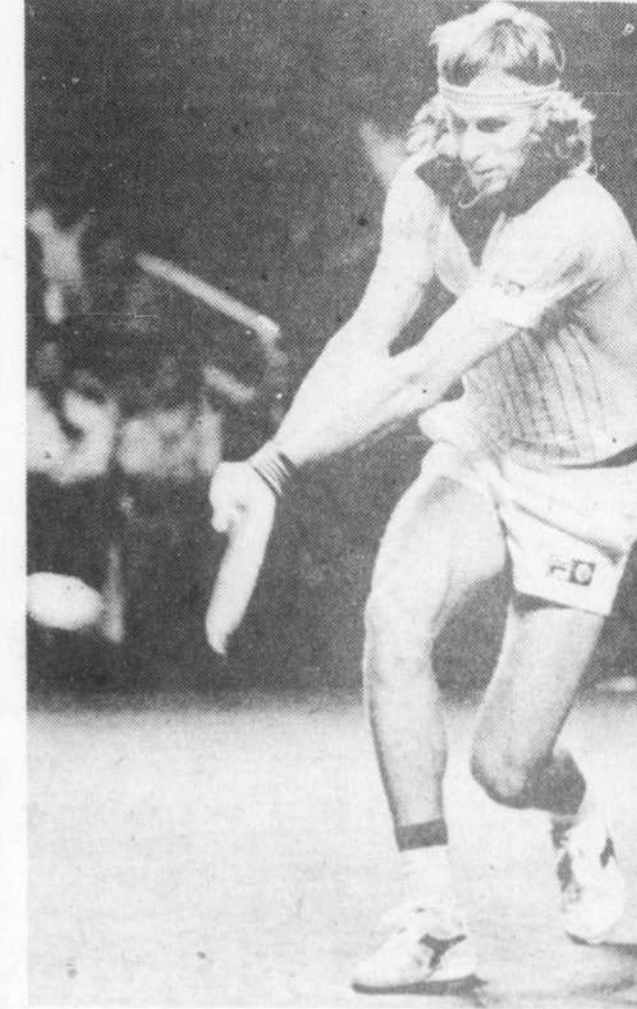
Borg bat Connors et s'assure le Grand Prix de tennis 1979

TOKYO (AFP) — C'est une victoire facile qu'a remportée hier Bjorn Borg sur Jimmy Connors (6/2, 6/2) sur les courts du Metropolitan Gymnasium de Tokyo, en finale du tournoi Seiko de tennis. D'entrée le Suédois prit le service de son adversaire et imposa son jeu à l'Américain. Borg prit encore le service de Connors au 6e jeu du premier set, qu'il remporta aisément 6/2.

l'occasion d'améliorer son capital-points dans des tournois importants. Enfin, mathématiquement, McEnroe et Connors possèdent encore la possibilité de dépasser Borg au classement. Mais il faudrait pour cela qu'ils marquent un maximum de points au cours des dernières semaines du calendrier. En cas d'échec, ils pourront encore tenter leur chance aux internationaux d'Australie (24 décembre - 2 janvier), qui rapportera 350 points à son vainqueur pour être l'un des quatre tournois du « grand chelem ».

deux devant le jeune Français Yannick Noah. Pour vaincre Barazzutti, Solomon a employé sa méthode habituelle: jeu de fond de court régulier, changement de rythme, balles hautes et molles ou bien appuyées, passing-shots aux angles meurtriers. A ce jeu, l'Italien, qui lui aussi, possède la particularité d'être un renvoyeur inlassable, s'est

usé. L'Américain Gene Mayer a remporté d'autre part le tournoi du grand prix de Cologne sur court couvert battant en finale le Polonais Wditek Fibak par 3/6, 6/3, 6/1. Meyer, associé à son compatriote Stan Smith, a gagné le double face à son compatriote Pavel Slozil, 6-3, 6-4.



Le Suédois Bjorn Borg retourne une balle de l'Américain Jimmy Connors, qu'il a battu sur le compte sans appel de 6-2, 6-2, hier à Tokyo. (Photolaser AP)

Les Argonauts de mal en pis

OTTAWA (PC) — Les Argonauts de Toronto ont terminé leur saison au football canadien sur une fausse note, s'inclinant 23-6 samedi devant les Riders d'Ottawa, dans un match disputé au parc Lansdowne de la capitale fédérale devant 21,490 spectateurs. Les Torontois n'ont jamais été menacés le match durant, inscrivant leurs six points après un touché du

quart Mark Jackson, suite à un plongeon d'une verges, à 14 minutes 39 au dernier quart. Ils ont subi leur onzième défaite en 16 marches. Cette partie n'avait pas plus d'importance qu'une séance d'entraînement pour les Riders, assurés de la deuxième place, et qui affronteront Hamilton dimanche prochain en demi-finale de l'Est. Mike Murphy et Jeff Avery

ont marqué chacun un touché pour les vainqueurs, le premier sur une course de dix verges et le second après une passe de 15 verges du quart substitué Charlie Weatherbee. Gerry Organ a réussi les deux transformations en plus de deux placements et deux simples. Quelques records personnels ont été réalisés: Tony Gabriel a capté au moins une passe pour un 107e match d'affilée, et Mike Nelms a réussi trois interceptions et récupéré un échappé, améliorant son record de gains sur les retours de bottés en une saison avec un retour de 42 verges dans la deuxième moitié du match.

D'autre part à Vancouver samedi, la préparation des Eskimos d'Edmonton en vue des éliminatoires s'est avérée être un véritable cauchemar pour les Lions de la Colombie-Britannique. Les Eskimos, qui ont terminé avec une fiche de 12-2, sont en effet venus de l'arrière pour infliger un quatrième échec de suite aux Lions, 25-17, grâce à une poussée de neuf points au quatrième quart.

Même s'ils détenaient l'avance après trois quarts, les Lions ont été si inertes à l'attaque qu'ils ont perdu plus de verges à la suite de punitions qu'ils en ont gagnées au sol et par la passe. Etant notamment plaqué sept fois derrière sa ligne de mêlée le quart-arrière des Lions, Joe Paopao, qui n'a complété que neuf passes en 30 tentatives en plus d'être intercepté trois fois, n'a pu faire mieux que de concourir son équipe à 144 verges de gain alors que les 26,575 spectateurs réunis au stade de l'Empire ont vu leur équipe préférée punie 16 fois pour 166 verges. Les joueurs des Lions étaient tellement frustrés qu'ils ont écoupé de plusieurs punitions pour conduite antisportive.

« Nous avons montré beaucoup de détermination à la défensive, mais nous avons bien mal joué à l'attaque, a dit l'entraîneur-chef des Lions, Vic Rapp. Tout cela est dépendant du passé. Nous devons maintenant nous préparer pour une série de trois parties. Nous devons obtenir un effort maximum de la part de tous et chacun pour les trois prochaines semaines. Dans les éliminatoires, toutes les équipes ont des chances ». Les Lions joueront en demi-finale de la section Ouest contre les Stampede de Calgary, samedi prochain à Calgary. Le gagnant de ce match affrontera le 18 novembre les Eskimos d'Edmonton et leurs alliés défensifs Dave Fennell et David Boone, qui ont forte-

ment contribué à limiter les Lions à 11 premiers jeux. Warren Moon a joué toute la partie au poste de quart pour les Eskimos, qui ont gagné 18 premiers jeux et 314 verges nettes. Moon a complété 16 des 34 passes qu'il a tentées et a été intercepté deux fois. Ce fut une très belle victoire pour nous, car elle ne nous était pas essentielle, a dit Moon. Nous avons réussi à conserver notre momentum, ce qui nous sera profitable dans les éliminatoires. Personnellement, j'ai besoin d'expérience et j'ai pu apprendre beaucoup contre les Lions. Les équipes présentent toutes des défenses différentes et je crois que nous avons atteint un niveau où nous sommes prêts à affronter n'importe quelle défense ». Jim Germany, qui a gagné 69 verges en 16 courses, a complété le touché qui assura la victoire aux Eskimos grâce à des courses successives de 22 et cinq verges au quatrième quart. Des simples par Hank Ilesic et Dave Cutler avaient plutôt permis aux Eskimos de prendre les devants 18-17.

Par ailleurs hier à Calgary, le quart-arrière Ken Johnson a lancé quatre passes de touché, dont une de 105 verges à Willie Armstead quand les Stampede ont écrasé les Roughriders de la Saskatchewan 41-8. Les Stampede ont pris les devants 20-17 la première demie et n'ont jamais été menacés par les Roughriders, qui terminent leur saison avec une fiche de deux victoires et 14 défaites. Les Stampede ont brisé les reins de leurs adversaires avec deux touchés rapides au deuxième quart, dont le premier majeur de Armstead, sur une passe de 10 verges. Kelvin Kirk a ajouté un deuxième majeur à la fiche du Calgary deux minutes plus tard. James Sykes, sur une course de 27 verges, et Tom Forzani, qui a capté une passe de 22 verges tard dans le match, ont marqué les autres touchés des vainqueurs. J. T. Hay a complété le pointage avec des placements de 30 et 38 verges en plus de réussir les cinq convertis. Joey Walters a marqué le seul touché des Riders et Reg Boudreau a réussi le converti. Al Chorney a complété le pointage avec un simple de 38 verges. Les Stampede terminent donc au deuxième rang de la section Ouest avec une fiche de 12 victoires et quatre défaites, pour un total de 24 points, deux de moins seulement que les champions de la section, les Eskimos d'Edmonton.

FOOTBALL

Table with Canadian football league standings for Ligue Canadienne and Ligue Nationale, listing teams and their records.

Table with Canadian football league standings for Ligue Canadienne, showing points and game statistics for various teams.

Table with Canadian football league standings for Ligue Nationale, showing points and game statistics for various teams.

Table with Canadian football league standings for Conférence Américaine, showing points and game statistics for various teams.

« Too Tall » gagne son premier combat avec l'aide de l'arbitre

LAS CRUCES, Nouveau-Mexique (AP) — Ed « Too Tall » Jones, l'ancien joueur des Cowboys de Dallas qui a renoncé au football pour faire carrière à la boxe, a laborieusement remporté son premier combat contre le Mexicain Jesus Meneses sur décision par-

tagée, samedi. Celui-ci a envoyé son adversaire au tapis à la sixième et dernière reprise, mais l'arbitre a tellement tardé à compter les secondes que Jones a pu retrouver ses sens et terminer le combat. Malgré sa victoire, Jones, un athlète de 6 pieds neuf pouces,

n'aura convaincu personne de ses talents de pugiliste. GLASGOW, Ecosse (AFP) — L'Ecossois Jim Watt a conservé son titre de champion du monde des poids légers (version WBC) en battant l'Américain Roberto Vasquez, d'origine mexicaine, par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise, samedi, à Glasgow.

L'Argentin Juan Zabala, 47 ans, Zabala avait mis 2 h 31:36, pour remporter la médaille d'or de cette spécialité, tandis que Beverly Shingles a parcouru la distance en 2 h 45:46, devançant l'Américaine Patricia Story d'une minute.

Daniel Talbot est écarté de la PGA

HUNTSVILLE, Texas (AP) — Daniel Talbot de Boleil n'a pu se qualifier pour le circuit de la PGA en ramenant hier une carte de 77 en dernière ronde de qualification. Talbot, qui a connu une très bonne année au Québec en 1979, a totalisé un compte global de 305, et a raté la note de passage par trois coups seulement. Tom Jones de Tulsa a inscrit le meilleur pointage des 27 joueurs retenus avec une carte de 71-288. Onze des 27 joueurs ont déjà fait partie du circuit de la PGA. Outre Talbot, un autre Canadien, Jim Rutledge, de Victoria, a également été écarté avec un compte de 304. Gar Hamilton de Toronto avait été pour sa part éliminé dès vendredi. D'autre part, l'Américaine Amy Alcott, vainqueur du

Tournoi Peter Jackson au club de la Vallée-du-Richelieu cet été, a ramené une dernière carte de 67, sept sous la normale, pour remporter le tournoi Mizuno avec un total de 211. Alcott, âgée de 23 ans, a mérité le premier prix de \$18,750. Sandra Post, d'Oakville, Ont., a terminé deuxième à 212 et empoché un prix de \$12,500. L'Américaine Lori Garbac a fini troisième à 213, et la Japonaise Chako Higuchi quatrième à 214. Enfin, Kuo Chie-hsiung de Formose a réalisé un birdie au quatrième trou d'un match de barrage à quatre, et il a gagné l'omnium du Japon, hier à Hino. L'Américain Lon Hinkle, récent vainqueur de la Série mondiale du golf, a fini cinquième.

Atlanta (AP) — Le joueur de troisième base Bob Horner des Braves d'Atlanta a signé un contrat de trois ans avec la formation de la Ligue nationale. En deux saisons à Atlanta, Horner, âgé de 22 ans seulement, a réussi 59 circuits et produit 161 points en 210 parties. CHRISCHURCH, Nouvelle-Zélande (CP) — La Canadienne Heien Vanderburg, qui a remporté tous les titres de nage synchronisée cette année, a annoncé sa retraite de la compétition, à la suite de la rencontre Pan-Pacifique, qu'elle a remportée. LOS ANGELES (AFP) — Une mère de famille de 39 ans, la Néozélandaise Beverly Shingles, a enlevé samedi le premier marathon féminin de Los Angeles, un marathon qui empruntait exactement les parcours de celui disputé lors des Jeux olympiques de 1932. Mais Beverly Shingles n'aurait pas battu le vainqueur,

GRENOBLE (AFP) — Le record du monde amateur de durée de jeu d'échecs a été battu samedi à Bourgoin-Jallieu, près de Grenoble, par deux Français qui ont joué 92 heures et 14 minutes consécutives. Patrick Foissy, 24 ans, et Nicolas Petranovic, 44 ans, ont battu de 14 minutes le précédent record détenu par deux Hollandais. Au total, ils ont disputé 573 parties, soit l'un contre l'autre, soit contre des amateurs locaux. Placés sous surveillance médicale constante, les deux amateurs ont joué sans interruption pendant quatre nuits et cinq jours, s'alimentant tout en poursuivant leurs parties.

KUMANOTO, Japon (AFP) — L'Américain Darrel Pace, médaillé d'or olympique à Montréal de l'épreuve individuelle de tir à l'arc, a battu le record du monde de la spécialité en réalisant 1.341 pts, samedi à Kumanoto (île de Kyushu). L'ancien record appartenait à l'Italien G. Ferrari avec 1.318.

SPORTS

Première victoire des Flyers en cinq ans au Forum

# Larocque est son pire ennemi

Michel Larocque vit présentement les jours les plus sombres de sa carrière. Celui

qui devait succéder à Ken Dryden comme gardien de but numéro un du Canadien de

Montréal est en train de s'enliser dans de véritables sables mouvants.

Samedi soir au Forum, Larocque a dû remplacer à pied levé Denis Herron, qui a été blessé à la clavicule lorsqu'at- tenté par un dur lancer de Bill Barber après seulement 77 se- condes au deuxième vingt. Le Canadien menait alors 2-1 face aux Flyers de Philadelphie. Larocque a tout arrêté en deuxième période, même s'il a semblé hésiter à quelques reprises. Le troisième vingt devait hélas confirmer cette observation puisque Larocque a été déjoué à quatre reprises par les Flyers, qui l'ont finalement emporté 5-3. Et en deux occasions, Larocque a été faible en accordant autant de retours de lancer. Seul Reggie Leach a réussi un but franc à l'aide d'un lancer foudroyant qui a rappelé au public le compte de 61 buts d'il y a quelques années.

veux qui n'exprime pas facilement ses sentiments. Il pré- fère brouiller du noir que de s'extérioriser. Certes il aura des sautes d'humeur. N'a-t- il pas claqué la porte après un entretien de cinq minutes seu- lement avec son entraîneur il y a quelques jours? Mais cela est monnaie courante dans le sport professionnel et il ne fait guère y attacher d'importance.

L'important dans le cas de Larocque, c'est qu'il s'est donné comme mission non pas de succéder à Dryden, mais bien de le remplacer. Ce faisant, il s'est imposé une pression supplémentaire qui le mine moralement et physi- quement. Sa situation res- semble étrangement à celle vécue par Pierre Mondou, qui devait être le centre numéro un du Tricolore à la suite du départ de Jacques Lemaire.

Larocque est présentement dans le creux de la vague et ce n'est pas en cherchant des excuses qu'il s'en sortira. Il est présentement son pire ennemi et lui seul peut rétablir la situation. Pour ce faire, il devra être simplement Michel Larocque et non pas un second Ken Dryden.

Mel Bridgman des Flyers a marqué le premier but du match lorsqu'il a fait dévier un tir de Bill Barber durant une pénalité à Brian Engblom. Guy Lafleur a créé légalité avec son 12e but de l'année, Philippe Myre n'ayant pu retenir le disque pendant d'un angle impossible. Mondou a ensuite porté la marque à 2-1 durant une pénalité au défenseur Bob Dailey. Herron a excellé durant l'en- gagement, réalisant en outre de très beaux arrêts contre Bridgman, Barber et Ken Linseman. Malheureusement, Herron a dû quitter le jeu tôt en deuxième et Larocque n'a pu le remplacer adéquatement.

Norm Barnes et Al Hill ont donné une avance de 3-2 aux Flyers en troisième période en prenant chaque fois un retour de lancer. Mark Napier, le meilleur du Canadien samedi soir, a provoqué l'égalité en faisant dévier un tir de Guy Lapointe pendant que Tom Gorence purgeait une pénalité. Barber, d'un tir des poignets, puis Leach ont complété le pointage des



Le défenseur Jimmy Watson des Flyers de Philadelphie n'y est pas allé par quatre chemins pour arrêter Guy Lapointe le long de la clôture, samedi soir au Forum. (Photolaser CP)

# Les Flyers jouent un 9e match sans revers

PHILADELPHIE (AP) — Un but en avantage numérique au deuxième vingt de Ken Linseman a brisé une égalité de 1-1 et pavé la voie à une victoire de 3-1 des Flyers de Philadelphie sur les Sabres de Buffalo, lors d'un match de la Ligue nationale de hockey disputé hier soir.

Ce gain permet aux Flyers de porter à neuf leur série de parties consécutives sans revers, au cours de laquelle ils ont maintenant inscrit huit victoires. Philadelphie jouit dorénavant d'une priorité de trois points sur les Sabres et sur le Canadien de Montréal en tête du classement général de la LNH.

Les Flyers ont pris les devants 1-0 à 7:24 minutes de la première période lorsque l'aï- lier gauche Bill Barber, après avoir reçu une passe de Linseman, a déjoué Robert Sauvé.

Un peu plus de cinq minutes plus tard, Danny Gare, lors d'une attaque à cinq, a égalisé les chances pour les Sabres, qui ont encaissé leur première défaite en cinq parties. Le capitaine du Buffalo a trompé la vigilance de Peter Peeters en faisant dévier un tir venant de la pointe de John Van Boxmeer.

Linseman a replacé les Flyers en avant à 14:31 minutes de la période médiane après avoir pris le retour d'un tir de Paul Holmgren, qui a ensuite permis à son équipe de prendre une avance de deux buts moins de cinq minutes plus tard et faisant dévier un lancer de Brian Propp derrière Sauvé.

Au cours de ce match, le défenseur Jim Schoenfeld a posiblement subi une séparation de l'épaule lorsqu'il a été projeté contre la bande.

D'autre part à Québec, les Nordiques ont inscrit cinq buts sans riposte après avoir concédé le premier filet de la partie aux Red Wings de Detroit, et ils l'ont emporté 5-1 devant 10,000 spectateurs réunis au Colisée.

John Smrke, Serge Bernier, auteur du but gagnant, Dale Hoganson, Wally Weir et Richard Leduc ont compté pour les Nordiques, tandis que Dale McCourt enregistrait son cinquième filet de la saison pour les Wings.

Rogation Vachon, qui avait réussi un blanchissage la veille contre Chicago, a connu une soirée difficile, faisant notam- ment face à 27 tirs. Goran Hogosta, le gardien des Nordi- ques, a pour sa part effectué 22 arrêts.

Les Nordiques ont en outre raté plusieurs bonnes chances de marquer en troisième, et ceci avant que Leduc ne scelle

l'issue de la rencontre avec un but compté à 19:58 minutes lors d'une descente à trois contre un.

L'instructeur des Nordi- ques, Jacques Demers, était évidemment satisfait du résultat du match. « Je crois que nous avons disputé une partie presque parfaite. Nous avons présenté un échec-avant sou- tenu afin de leur faire com- mettre des erreurs dans leur zone. Weir a disputé un bon match. Il continuera à jouer avec Robbie Ftorek et Real Cloutier », a-t-il dit.

Demers a laissé entendre que les Nordiques avaient connu un certain relâchement pour seulement quelques mi- nutes en deuxième période. « Ces quelques minutes mises à part, nous avons joué une partie très disciplinée », a-t-il précisé.

Par ailleurs à Winnipeg, le centre Peter Sullivan a marqué un but vers la fin de la rencontre pour permettre aux Jets d'arracher un verdict nul de 4-4 aux Islanders de New York.

L'aïlier droit Peter Marsh a effectué une longue passe vers Sullivan qui a battu le défenseur Bob Lorimer avant de fi- ller vers le gardien des Islanders Glenn Resch. Sullivan a fait sortir Resch de son filet et a lancé dans un filet désert à 15:59 minutes du tiers final.

Ron Wilson a enregistré deux buts pour les Jets et le défenseur Craig Norwich a marqué l'autre.

L'aïlier droit Yvon Vautour a inscrit deux buts pour les Islanders, les autres allant à Brian Trottier et Mike Bossy.

Les Islanders ont dominé au cours de l'engagement initial comme l'indique d'ailleurs le chiffre des lancers, 17-7, mais ils ont dû retraiter au vestiaire avec une avance d'un seul but 2-1.

Au deuxième tiers, les Jets ont pris l'initiative du jeu et ont enregistré deux buts sans riposte pour porter la mar- que à 3-2. Vautour et Trottier ont marqué à la troisième pour ramener les Islanders en avance jusqu'à ce que Sullivan n'inscrive le but égalisateur.

Gary Smith, qui a disputé un huitième match consécutif devant la cage du Winnipeg, a stoppé 28 tirs alors que Resch en a repoussé 26.

D'autre part à Chicago, l'as marqueur des Kings de Los Angeles Marcel Dionne a récolté trois buts et deux assistances et son compagnon de trio Charlie Simmer a brisé une égalité de 3-3 tard au der- nier engagement pour per- mettre aux Kings de Los An- geles de défaire les Black Hawks 5-3.

Cette victoire hisse les Kings au premier rang de la division Norris sur un pied d'égalité avec le Canadien de Montréal.

Le but de Simmer, son 14e de la saison, est survenu trois minutes après que Reggie Kerr du Chicago eût nivelé les chances à 3-3 en faisant dévier un tir durant un avantage nu- mérique.

Les cinq points de Dionne ont augmenté considéra- blement son avance en tête des marqueurs de la Ligue nationale et son total a été porté à 33 points.

Outre Dionne et Simmer, Doug Halward a marqué pour les vainqueurs. Grant Mulvey et Alain Daigle ont été les autres marqueurs des Hawks.

**Flyers 3, Sabres 1**  
Première période  
1-PHILADELPHIE: Barber (5) (Linseman, Barnes) 7:24  
2-BUFFALO: Gare (7) (Van Boxmeer, Martin) 12:54  
Pénalités: Schultz Buf 0:49; Holmgren Phi 15:41  
3-Watson Phi 11:2, Buf banc (purgeé Martin) 15:41

Deuxième période  
3-PHILADELPHIE: Linseman (2) (Holmgren, Barber) 14:31  
4-PHILADELPHIE: Holmgren (7) (Propp, Clarke) 18:58  
Pénalités: Van Boxmeer Buf 1:20; Mongrain Buf 4:48; Hill Phi 5:45; Schultz Buf 12:57

Troisième période  
Aucun pointage  
Pénalités: Paddock Phi 1:46; Barnes Phi 2:35

Lancers par:  
Buffalo: 13 16 12-41  
Philadelphie: 10 20 5-35  
Gardiens: Sauvé, Buffalo; Peeters, Philadelphie  
A-17,077.

**Nordiques 5, Red Wings 1**  
Première période  
1-DETROIT: McCourt (5) (Larson, Labraaten) 16:24  
2-QUEBEC: Smrke (1) (Brackenbury) 19:17  
Pénalités: Bolduc Det 9:30; Bergam Det 16:40  
13:39; Fitchner Qué 16:10; Miller Det 16:40

Deuxième période  
3-QUEBEC: Bernier (4) (Leduc, Hart) 1:46  
4-QUEBEC: Hoganson (2) (Leduc, Brackenbury) 4:37  
5-QUEBEC: Weir (1) (Hilop, Ftorek) 16:10  
Pénalités: Weir Qué 8:19; Bergam Det 11:54

Troisième période  
6-QUEBEC: Leduc (Hilop, Smrke) 19:58  
Pénalité: Bernier Qué 6:55

Tirs au but  
Detroit: 5 12 6-23  
Québec: 11 11 5-27  
Gardiens: Vachon, Detroit; Hogosta, Qué- bec  
Assistance: 10,795.

**Islanders 4, Jets 4**  
Première période  
1-NEW YORK: Bossy (9) (Potvin, Trottier) 10:56  
2-WINNIPEG: Wilson (4) (Lindstrom, Norwich) 14:13  
3-NEW YORK: Vautour (2) (Bourne, Tambellini) 18:44  
Pénalités: Kazyski NYI 0:31; Campbell Win 5:33; Persson NYI 12:07; Drouin Win 15:28

Deuxième période  
4-WINNIPEG: Wilson (5) (Campbell, Lindstrom) 12:57  
5-WINNIPEG: Norwich (3) (Sullivan, Sjoberg) 14:56  
Pénalités: Norwich Win 0:12; Drouin Win 6:07; Harris NYI 13:07; Moffat Win 15:24; Howatt NYI; Sjoberg Win 18:54

Troisième période  
6-NEW YORK: Vautour (3) (Hilop, Trottier) 2:41  
7-NEW YORK: Bossy, D. Potvin 9:41  
8-WINNIPEG: Sullivan (7) (Marsh) 15:59  
Pénalités: Langway NYI 5:59; Lorimer NYI 7:18; Marsh Win 7:39; Tonelli NYI 12:54; Harris NYI 14:12; Winnipeg banc (purgeé par Mann) 15:34

Tirs au but  
New York: 17 7 8-32  
Winnipeg: 7 9 14-30  
Gardiens: Resch, New York; G. Smith, Winnipeg  
Assistance: 12,478.

**Rangers - Canucks**  
Première période  
1-VANCOUVER: Lever (8) (Ashton, McCarthy) 11:52  
Pénalités: Dave Maloney NYR 0:05; Hughes Van, Maros NYR 3:38; Lever Van 6:39

Deuxième période  
2-NEW YORK: Maros (2) (Beck, Tkaczuk) 16:26  
Pénalités: Dave Maloney NYR 4:4; Guvernont NYR 5:44; Smyl Van 8:36; Oddsson Van 9:07; Lindgren Van, Murdoch NYR 10:55

**Bruins - Oilers**  
Première période  
1-BOSTON: McCrimmon (1) (C'Reilly) 14:00  
Pénalité: Price Edm 3:49

Deuxième période  
2-BOSTON: Miller (3) (Cushman, Marcotte) 16:32  
Pénalités: Bourque Bos 10:11; McCrimmon Bos 19:12

**Le gardien Al Smith aux mineurs**  
HARTFORD — Les Whalers de Hartford ont envoyé le gardien Al Smith à leur filiale de Springfield dans la Ligue américaine. Un porte-parole de la direction a indiqué que cette décision a été prise afin de permettre à Smith de retrouver une bonne condition physique après avoir été absent à cause d'une blessure à un genou. Smith avait été sélectionné dans l'équipe étoile de l'AMH en 1977-78.

## HOCKEY

### Ligue Nationale

**Vendredi**  
Edmonton 7, Islanders NY 5  
Québec 4, Atlanta 4  
Washington 1, Winnipeg 1  
Hartford 5, Toronto 3  
Boston 3, Vancouver 3

**Samedi**  
Philadelphie 5, Montréal 3  
Colorado 7, Rangers NY 2  
Atlanta 3, Pittsburgh 3  
Minnesota 7, Washington 1  
Detroit 2, Chicago 0  
St-Louis 4, Los Angeles 1  
Buffalo 4, Toronto 3

**Hier**  
Philadelphie 3, Buffalo 1  
Québec 5, Detroit 1  
Los Angeles 5, Chicago 3  
Islanders NY4, Winnipeg 4  
Boston à Edmonton  
Rangers NY à Vancouver

**Ce soir**  
Washington à Montréal

**Mardi**  
Los Angeles à Islanders NY  
Winnipeg à Atlanta  
Hartford à Colorado  
Minnesota à Vancouver

### Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)  
Dionne, LA ..... 17 17 28  
Simmer, LA ..... 13 9 22  
Lafleur, Mtl ..... 12 10 22  
Goring, LA ..... 4 15 19  
Taylor, LA ..... 9 9 18  
Nilsson, ATI ..... 9 8 17  
Perreault, Buf ..... 8 9 17  
Trottier, NYI ..... 6 11 17

### Ligue Majeure du Québec

**Vendredi**  
Montréal 7, Laval 1  
Québec 6, T.-Rivières 5  
Shawinigan 5, Verdun 3  
Sherbrooke 11, Chicoutimi 7

**Hier**  
Montréal 5, Cornwall 1  
Verdun 9, Laval 2  
Trois-Rivières 10, Québec 3  
Shawinigan 5, Hull 3  
Chicoutimi 7, Sherbrooke 3

**Ce soir**  
Chicoutimi à Laval

**Mardi**  
Cornwall à Trois-Rivières  
Verdun à Chicoutimi

### LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1-PHILADELPHIE	11	9	1	1	51	36	19
2-MONTRÉAL	12	7	3	2	49	38	16
3-BUFFALO	13	7	4	2	42	32	16
4-LOS ANGELES	13	7	4	2	60	55	16
5-MINNESOTA	11	7	3	1	48	33	15
6-BOSTON	10	5	2	3	36	28	13
7-ATLANTA	12	5	4	3	43	37	13
8-VANCOUVER	11	4	3	4	35	31	12
9-ISLANDERS NY	11	4	4	3	39	36	11
10-ST-LOUIS	12	4	5	3	31	37	11
11-WINNIPEG	12	4	5	3	26	36	11
12-PITTSBURGH	10	4	4	3	38	38	10
13-QUEBEC	11	4	5	2	33	35	10
14-HARTFORD	11	3	4	4	29	33	10
15-RANGERS NY	11	4	6	1	45	46	9
16-TORONTO	12	4	7	1	37	43	9
17-CHICAGO	12	3	6	3	25	34	9
18-DETROIT	11	3	6	2	32	36	8
19-EDMONTON	11	2	5	4	40	52	8
20-WASHINGTON	12	3	7	2	38	54	8
21-COLORADO	11	2	7	2	30	37	6

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section	Label	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	20	11	9	0	100	108	22	
VERDUN	18	9	7	2	113	91	20	
HULL	17	7	6	4	86	80	18	
CORNWALL	18	8	9	1	89	102	17	
LAVAL	19	3	16	0	76	140	6	

Section	Défilé	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHERBROOKE	19	14	3	2	122	78	30	
CHICOUTIMI	16	10	6	0	106	80	20	
TROIS-RIVIÈRES	19	9	8	2	112	94	20	
SHAWINIGAN	18	7	9	2	75	89	16	
QUÉBEC	16	6	11	1	95	114	16	

Plus on marche mieux ça marche.

# Numéros gagnants

## Tirage du 4 novembre

4 prix de \$1 million à gagner

1341234...\$1 MILLION	1535021...\$1 MILLION
-341234...\$10,000.	-535021...\$10,000.
---41234...\$1,000.	---5021...\$1,000.
----1234...\$200.	----5021...\$200.
-----234...\$100.	-----021...\$100.
4005088...\$1 MILLION	6914414...\$1 MILLION
-005088...\$10,000.	-914414...\$10,000.
---05088...\$1,000.	---14414...\$1,000.
----5088...\$200.	----4414...\$200.
-----088...\$100.	-----414...\$100.

**Conservez vos billets**  
Prochain tirage le 2 décembre

Si les listes ci-dessus et les listes officielles des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celles de l'ordinateur prévaudront.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT, suivez les instructions à l'endos du billet.

INFORMATION FOURNIE AU NOM DU GOUVERNEMENT DU CANADA

# Loto-Canada

La loterie nationale

# Quand la musique parle par elle-même

par Nathalie Petrowski

Il y avait un goût de soulèvement populaire au Forum vendredi soir dernier, un goût d'insurrection joyeuse dans l'air dense et chargé, prêt à exploser. Faisant voltiger ses cheveux tressés en papillotes, Bob Marley, le roi des rastas et du reggae, semblait vouloir faire sauter le toit de l'arena dans la montée des bonnes vibrations. Ses bras tendus vers le ciel comme pour y indiquer la direction du paradis, Marley est un personnage qui, mine de rien, exerce encore sur tous une grande fascination. Il ne parle jamais et se contente de chanter d'une voix nasale et pointue qui pourrait passer inaperçue si ce n'était de l'urgente intensité qui ourle ses moindres inflexions. Toutes ses chansons, des plus vindicatives aux plus pacifiantes, sont bercées par un mouvement chaud et sensuel propre à la musique reggae. Le pouls du spectacle est lent et détendu car les musiciens jamais abondent le rythme d'une façon détournée, l'encerclent tranquillement avant de le laisser aller.

« Je suis la promesse qui ne peut être tenue et ma grâce consiste en cela », disait Claude et dit aujourd'hui Bob Marley.

J.J. Cale, l'énigmatique et invisible guitariste qui refuse de jouer le jeu futil des vedettes, lui ne fait pas de promesses et risque ainsi de jamais nous décevoir.

De passage pour deux soirées cette fin de semaine au cinéma Outremont, Cale qui cette année semble moins fuyant qu'avant, a donné une performance surprenante, voire même renversante. Entouré de cinq excellents musiciens au nombre desquels on compte une nouvelle chanteuse et pianiste, Cale déploie une maîtrise musicale et un contrôle mélodique absolu-



Bob Marley au Forum vendredi soir, rien que de bonnes vibrations.

ment étourdissant. Optant pour une présentation purement statique dans laquelle l'économie des moyens est une règle d'or, Cale et son groupe ne bougent pas, ne parlent pas, respirent à peine mais ils jouent et sur ce terrain-là, peu sauraient les surpasser. La musique donnant aussi bien dans le blues, le country que le rock est un savant dosage d'éléments qui s'harmonisent sans accros, produisant un son lourd et suprême, son lourd et son qui néanmoins vous chavire l'âme par sa consistance et par le feu intérieur qui le dévore. Depuis son dernier passage où il prenait un certain plaisir à se cacher derrière les rideaux, Cale semble avoir pris de l'assurance. Sa démarche à qui l'on avait jadis

reproché un certain manque de générosité et une introversion maladroite, s'est précisée et s'est trouvée un sens. Refusant de tomber dans la caricature macho et provocante du rock, Cale entend concentrer toutes ses énergies sur la musique. Il est le seul à se confectionner une personnalité autour du fait qu'il n'a pas de personnalité. Sa personnalité, son style, c'est sa musique, sa façon cool et détachée de sortir des sons purs et naturels de sa guitare, sans éclats, sans fracas mais avec toute l'âme du monde. Sous des éclairages intimes et discrets qui nous font à peine dicerner son visage, Cale nous fait comprendre que la musique n'a pas besoin de mots, d'effets ou de déguisements pour exister et parler par elle-même.

# Une BD qu'on prend au sérieux

par Jacques Larue-Langlois

Du vent dans les branches de sassafras, de René de Balda; mise en scène d'Yvan Canuel, assisté de Michèle Normandin; décors et costumes: Pierre Perrault; musique: Pierre Voyer, éclairages: Guy Simard, avec (par ordre d'entrée en scène): Gilles Pelletier, Gisèle Schmidt, Anne Villeneuve, Réjean Guenette, Roger Garand, Claude Préfontaine, Françoise Graton et Yvan Ponton; une production de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, à l'affiche du Théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 12 décembre.

Nous voici en face d'un quiproquo: René de Balda, auteur français, écrit un scénario de western dans la tradition classique, l'agrément des clichés les plus écoulés du genre et, pince-sans-rire, espère que quelqu'un aura la folie essentielle pour monter la pièce de façon vaudevillesque ou parodique; Yvan Canuel, metteur en scène québécois, « trouve ça formidable » et choisit de « présenter la pièce dans son authenticité la plus pure », ce qui, à la représentation, signifie une lecture linéaire, directe et plate comme le texte si on le dissocie d'une mise en scène percussive, imaginative, complètement partie.

Le résultat: ennui mortel devant la transposition directe d'une oeuvre qui ne peut prendre son envol et qui reste, si elle n'est pas appuyée par une version scénique aussi

débridée que l'accumulation de stéréotypes qu'elle propose, absolument banale. Du vent dans les branches de sassafras rit du western, en démonte les mécanismes routiniers en les grossissant à l'excès, s'applique à ridiculiser la recette qui a fait le genre. Une interprétation directe, volontairement franchouillarde (à la française), comme le dit le metteur en scène, n'apporte rien et restitue aux spectateurs cinquante gags à la limite du simplisme que les comédiens appuient sans leur donner la dimension fantaisiste qui pourrait permettre d'en tirer des effets bouffons, selon les souhaits de l'auteur.

La version qu'offre la Nouvelle Compagnie Théâtrale fait rire les élèves du secondaire à qui elle s'adresse d'ailleurs tout particulièrement et en fonction de qui elle semble avoir été montée. C'est peut-être les sous-estimer que de tenter de leur faire avaler cette simplicité de bande dessinée pour enfants. En tout cas, il n'y a sûrement pas là de quoi leur donner le goût du théâtre.

Michel Simon a joué dans la création de la pièce, à Paris, et la version qu'en offrait le Théâtre du Rideau Vert en 1966 avait semblé tordante et fort animée aux critiques de cette époque. Mais celle-ci... Et pourtant: un décor réaliste bien monté, des costumes humoristiques et voyants à souhait et des accessoires volontairement caricaturaux...

# Un premier Grand Concert original et fort substantiel

par Gilles Potvin

C'est par un programme de musique sacrée à la fois original et fort substantiel que débutait vendredi une autre saison des Grands Concerts de CBF-FM/100.7, série de concerts publics enregistrés pour diffusion ultérieure à l'émission du même nom, le mercredi à 20 heures. En raison de la nature particulière du programme, le concert s'est déroulé à l'église Saint-Jean-Baptiste de la rue Rachel au lieu du cadre habituel de la salle Claude-Champagne.

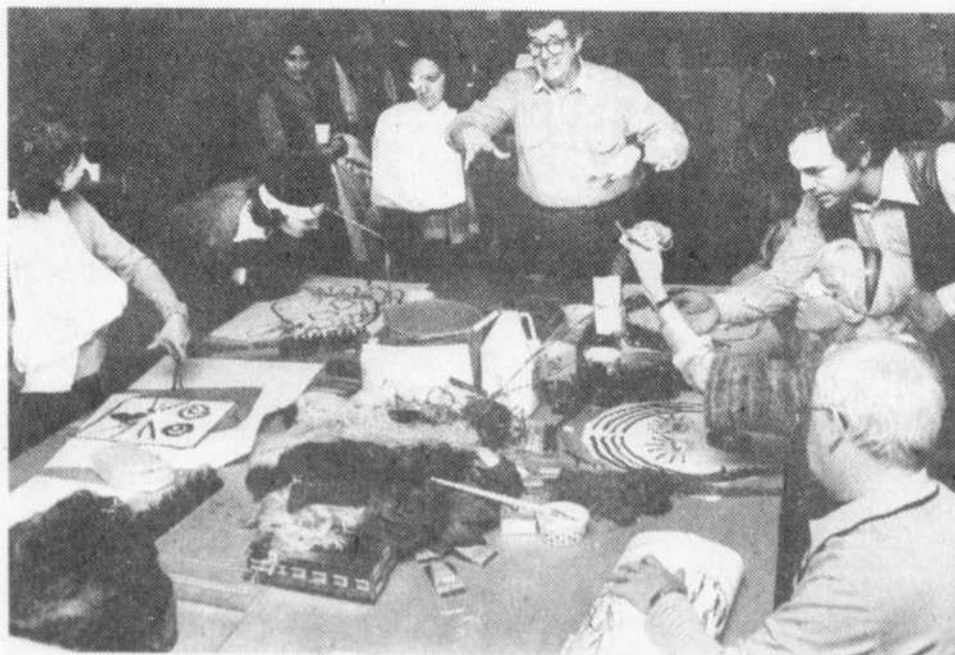
Restauré récemment par le

ministère des Affaires culturelles, le temple a retrouvé toute sa splendeur d'antan. Son grand orgue Casavant de 62 jeux, à la tribune duquel sont montés des organistes illustres, dont ses titulaires Alexis Contant et Raoul Paquet, est l'un des plus beaux de la métropole. À l'instar de grands églises mystiques et un lyrisme fervent rappelant son maître César Franck, La sobriété de l'écriture chorale offre par ailleurs un saisissant contraste avec celle des deux orgues, en particulier du grand orgue, qui se chargent de donner un éclat approprié à

certaines pages. Beaucoup plus sobre est la Messe basse pour trois voix de femmes et orgue, oeuvre de jeunesse de Gabriel Fauré, dont l'émotion contenue anticipe son célèbre Requiem. Une troisième messe, celle portant le sous-titre de Virgo Gloriosa d'un autre organiste-compositeur français aveugle, Gaston Litaize fut aussi interprétée, avec le compositeur lui-même au grand orgue, conférant ainsi un caractère historique à sa présentation. L'oeuvre de Litaize s'inscrit tout à fait dans la lignée des deux autres par une forte inspiration toujours au service d'exigences liturgiques.

Le programme entier s'inscrivait d'autre part dans un contexte historique qui n'a pas manqué de frapper Louis Vierge, de même que M. Litaize et Antoine Reboulot qui participait aussi à ce concert, ont tous trois reçu une grande partie de leur formation à l'Institut des jeunes aveugles de Paris. Il convient peut-être de rappeler que c'est aussi de cet institut que nous vint, au milieu du siècle dernier, Paul Letondal, l'un des premiers organistes professionnels à se fixer dans la métropole.

M. Litaize s'est également fait entendre comme soliste à ce concert, interprétant deux de ses oeuvres, un Prélude et danse fuguée et une Toccata sur le Veni Creator, ajoutant une brillante improvisation sur le Kyrie Eleison Orbis Factor. Ce concert sera retransmis à CBF-FM le mercredi 14 novembre, à 20 heures.



# Le musée aux handicapés

Au cours d'un colloque tenu vendredi dernier au Musée des beaux-arts de Montréal, intitulé le musée aux handicapés, des animateurs, pédagogues et personnes handicapées ont pu partager différentes expériences d'éducation et de thérapie par l'art. Des conférences et ateliers pratiques ont marqué les différents moments de ce colloque organisé par Mme Hélie Lamarche, directrice des Services éducatifs du Musée. Ce colloque visait notamment à sensibiliser les administrateurs des musées aux difficultés qu'éprouvent les personnes handicapées à enrichir leur vie au contact des oeuvres

d'art. Les musées ne leur facilitent habituellement pas la tâche, ne disposant d'aucune rampe pour les fauteuils roulants, accrochant les tableaux trop haut, interdisant de toucher aux oeuvres, etc. Des ateliers spécialisés ont également permis de constater à quel point la « fonction créatrice peut aider au développement et à la croissance d'enfants retardés. De là l'importance de permettre à tous les publics d'entrer en contact avec les manifestations artistiques du présent et du passé pour stimuler leur créativité et enrichir leur existence. (Photo Jacques Crevier)

# ÉCHOS

À l'occasion de la présentation de l'exposition Toutankhamon à Toronto, les éditions Belfond signale la publication d'un égyptologue Philippe Vandenberg qui raconte dans un livre de 271 pages, illustré, « la plus extraordinaire aventure de l'archéologie », c'est-à-dire la découverte des tombeaux de la Vallée des rois et des trésors de Toutankhamon. Il a publié précédemment des ouvrages sur Néfertiti et Ramsès II qui font autorité. \$19.95.

L'artisan Maria Svatina expose ses tapisseries du 6 novembre au 9 décembre à la Galerie des Artisans du Meuble québécois, 88 rue Saint-Paul est, 866-1836.

Le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT) rattache à l'Université Laval (faculté des Lettres) créé en juin 1978 la médaille Luc-Lacoursière en l'honneur de celui qui fonda le Centre. Cette distinction est attribuée annuellement par le CELAT à l'auteur qui a réalisé une étude marquante en ethnologie historique d'Amérique française. Le comité d'attribu-

tion signale que les auteurs ont jusqu'au 1er janvier 80 pour soumettre leurs travaux en quatre (4) exemplaires, publiés au cours de l'année 1979, pour la médaille de 1980.

La Cinémathèque québécoise organise du 7 au 17 novembre une rétrospective du réalisateur mexicain Fernando de Fuentes, considéré par plusieurs comme le premier véritable réalisateur du Mexique. On ne peut comprendre l'histoire du cinéma de ce pays sans s'arrêter à l'oeuvre de Fuentes: 33 films réalisés entre 1933-1953. La Cinémathèque présentera 11 longs-métrages de Fuentes: Le Prisonnier No 13, El compadre Mendoza, Le Fantôme du couvent, En avant avec Pancho Villa, La-bas au grand ranch, Le Grand patron, C'est ainsi qu'on aime à Jalisco, Dona Barbara, La Sorcellerie à travers les âges, La femme sans âme, La jungle en feu, Par la porte d'en arrière. La plupart des films sont en noir et blanc avec sous-titres anglais. La Cinémathèque est ouverte du mercredi au sa-

medi, 1700 rue Saint-Denis, 844-8734.

La compagnie IBM Canada Ltée a accepté de commander deux représentations des Grands ballets canadiens soit celles de vendredi dernier au Grand théâtre de Québec et celle du 16 novembre à la Place des arts.

Une exposition de photographies prend place à la maison historique André-Benjamin Papineau. C'est la première fois qu'on y présente des oeuvres photographiques; une soixantaine de photographies soulignent le travail de Normand Jacob et de Kenneth Lemieux. L'exposition a lieu jusqu'au 28 novembre, tous les jours de 9 h à 21 h au 5475 ouest, boulevard Saint-Martin, Chomedey, Laval.

Le 7 novembre à 10 h à la salle 5447 du pavillon Bonenfant, le département de psychopédagogie et la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval organisent une rencontre sur le thème: recherches en sciences humaines — problèmes et perspectives — la formation des enseignants. Le conférencier est le professeur Henri Laborit, biologiste du comportement.

**CLAIR DE FEMME**  
YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER  
UN FILM DE COSTA-GAVRAS  
le triomphe de la Tendresse, de l'Amour et du Couple...  
CREMAZIE SEM: 7:20 - 9:20  
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210 SAM.-DIM.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20.



Dernière semaine d'Emile et une nuit de Jean Barbeau au Théâtre du Rideau Vert. Cette création est interprétée par Jean Marchand, Jean-José Tremblay, Aude Nantais et Larry-Michel Demers. Pour réservations: 844-1793. (Publicité)

**MOURIR A TUE-TÊTE**  
L'HISTOIRE D'UN VIOL  
14 ANS  
Sem: 7:30 - 9:30, Sam. - Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
le DAUPHIN 1  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

LES FILMS DU CRÉPUSCULE présente  
EN GRANDE PREMIÈRE à MONTRÉAL  
UN FILM QUÉBÉCOIS.  
A VOIR ABSOLUMENT!  
GAGNANT D'UN DUCAT D'OR FESTIVAL INTERNATIONAL MANNHEIM 1979.  
**HIVER BLEU**  
6-7 nov. 9h30  
UN FILM D'ANDRÉ BLANCHARD  
OUTREMONT 1248 r. rue Bernard  
METRO REALISER, TELÉPHONE 277-4145/277-2001

L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!  
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE  
produit par CLAUDE LELOUCH  
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES  
**Molière**  
LUNDI à VENDREDI EN MATINÉE.  
Le PARISIEN 5  
Tous les jours à 11 h 5 & 7.15 p.m.  
105 STE CATHERINE O. 866-3856

Compagnie de Danse  
Billets: \$5.00, \$7.50 et \$10.00  
**Eddy Toussaint**  
3 SOIRS  
3 PROGRAMMES DIFFÉRENTS  
Chorégraphie  
OSCAR ARAIZ  
SALVATOR AIELLO  
EDDY TOUSSAINT  
les 29-30 nov. et 1er déc.  
THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS

**GLYSÉE 1** 35 MILTON/842-6053  
SELECTION OFFICIELLE  
CANNES 1978 MONTRÉAL 1978 TORONTO 1978 MONTREAL 1978  
CE FILM FIGURE OÙ LA PARI LES CHEFS D'OEUVRE DE FELLINI  
Une oeuvre pleine de subtilité, profondément humaine et absolument magique.  
Un chef d'oeuvre de l'art.  
GLOIREUSEMENT DRÔLE, si profond, si humain et si spirituel. Répétition d'orchestre: est l'un des meilleurs films de ce brillant metteur en scène.  
EXTRAORDINAIRE BRILLANT. UNE MERVEILLE. Fellini a créé une oeuvre universelle.  
6:30 - 8:30 - 9:30  
**Federico Fellini PROVA D'ORCHESTRA**  
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE  
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT  
«Un opéra des yeux» servi par une rare galerie de personnages superbes.  
Réalisé par LEONARD BERTOLINI  
«Un spectacle, une fresque, qui participe d'un débat politique important.»  
«Le film de Claude LUYET ET DES SAUÉS»  
«Entre la violence de la vie quotidienne et la violence du texte épique. A voir.»  
«Régis-Blanc» MICHEL GIBOUX LA  
7:30  
9:30  
LE DÉCLIN DE L'OCÉAN EN 30 JOURS  
**Federico Fellini PROVA D'ORCHESTRA**  
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE  
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT  
NINO MANFREDI **PAIN ET CHOCOLAT**  
AFFREUX, SALES ET MECHANTS.  
AFFREUX 7:15 - PAIN 9:30  
Cinéma **Van**  
3180 RUE BELANGER

Dans un **COUP DE TÊTE**  
UN VOYOU DEVIENT VELETTE SPORTIVE  
C'EST DRÔLE! C'EST TORDANT!  
C'EST COMIQUE! C'EST FOU!  
C'est PATRICK DEWARRE à son meilleur.  
un film de FRANCIS VEBER  
un film de JEAN-JACQUES ANNAUD  
**desjardins 2**  
BASILAIRE 1 788-3141  
12:10 - 2:10 - 3:50  
5:40 - 7:30 - 9:20

Il l'approche du référendum, un film utile pour faire comprendre «que le ciel ne nous tomberait pas sur la tête»!  
Un film de Hugues Mignault  
produit par l'ACPAV, distribué par CINEMA LIBRE  
**LE QUÉBEC EST AU MONDE**  
**st-denis 3** 1590 RUE ST-DENIS 845-3222  
12:15 - 2:05 - 3:55  
5:40 - 7:30 - 9:20

Le Centre Socio Culturel de l'UQAM présente, au Studio Alfred Laliberté:  
**Le Théâtre de Carton**  
avec  
"SI LES "ILS" AVAIENT DES "ELLES"..."  
Les 6-7-8-9-10 et 11 novembre à 20 heures 30  
Billets: \$3.50 par personne  
En vente au guichet 2 heures avant chaque représentation  
Entrée par le clocher au 1455 St-Denis ou par le métro  
**Université du Québec à Montréal**  
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

CINEMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "And justice for all" 16 h 45, 19 h 30, 21 h 15.

MONTENACH II, "Marianne" 19 h 00, "fic ou voyez" 20 h 45.

PLAGE VILLEMARIE II, "Le conformiste" (v.o. Italienne, S.T. Angli) 12 h 25, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 45, 20 h 55.

TELEVISION

2 CBFT 8.55 Ouverture et horaire 9.00 En mouvement 9.15 Les Orléans 9.30 Annamite 9.45 Une fenêtre dans ma tête 10.00 Passe-partout 10.30 Magazine-Express

6.55 Horace 7.00 Les p'tits bonshommes 7.30 Fafan Dédé 8.00 Gronco et Cie 8.30 Le 10 vous informe 8.55 Les matins de Real 10.00 Votre amie Suzanne

"L'escapade" (Américain 1974) Film d'aventures réalisé par Harry Harris, avec Dorothy McGuire, Josh Albee, Neva Patterson et Van Williams.

11.30 Parlez-moi Emission du ministère de l'Éducation pour l'enseignement du français aux anglophones.

14.30 Take Thirty The Rob McLean Show 15.00 Beyond reason 16.30 All in the family 17.00 The beachcombers

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures. Le jour qui précède la publication du lendemain.

APPARTEMENTS À LOUER C.D.N. à sous louer, grand 21/2, éclairé, Foresthill, dans complexe résidentiel garage inclus.

CHALET À LOUER DOMAINE STE-AGATHE: Vacances, Luxueux Bavaois, cheminée pierre, meubles Thibault.

EQUIPEMENTS DE BUREAUX À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf.

PROPRIÉTÉS À VENDRE A.E. LePAGE COURTIER EN IMMOBILIER

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE BROSSARD, immeuble de 16 logements, chauffés par les locataires.

TERRAINS À VENDRE MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres.

AMEUBLEMENTS À VENDRE MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (comodes, bureaux doubles et triples).

APPARTEMENTS À VENDRE ILE DES SOEURS, 3/2, stationnement intérieur, sous-location, 1 décembre 1979 au 31 mai 1980.

CHALET À VENDRE Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS

LOGEMENT À PARTAGER HOMME partagerait 7/10 près parc Lafontaine, avec homme ou femme.

ST-LAMBERT UNE MAISON QU'ON OUBLIE PAS: EXCLUSIF Beau cottage de grand prestige.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE Bâtisse en béton 1977, classe 31 de 10 logements.

SOCIÉTÉ-LOISIRS Le Club CONFIDENTIELLEMENT nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer.

ANTIQUITES DENTELLES ANCIENNES MAGNIFIQUES COUVRE-LIT, somptueuses nappes, Rideaux, mouchors, cols, coussins, etc... En soie, lin.

APPARTEMENTS À VENDRE Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS

COURTIER VAL MORIN, chalet suisse meublé, avec vue panoramique, site résidentiel de choix.

LOGEMENT À PARTAGER HOMME partagerait 7/10 près parc Lafontaine, avec homme ou femme.

ST-LAMBERT COTTAGE ayant beaucoup de charme, 8 pièces, foyer, impeccable.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE Belœil, professionnel, \$20,000 comptant pour cette propriété de prestige.

SOCIÉTÉ-LOISIRS Le Club CONFIDENTIELLEMENT nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer.

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronzes - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Lévesque - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879.

APPARTEMENTS À LOUER ST-DONAT, lac Ouareau, 15 novembre au 1er mai, chauffage central, 5 chambres, foyer, stationnement déneigé.

CHAMBRES À VENDRE Domaine privé, pension semi ou retraités. Idéal pour Repose. Pêche, ski de fond, etc.

MAISONS À LOUER OUTREMONT, cottage à louer, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, salle de jeu, garage.

ST-LAMBERT COTTAGE ayant beaucoup de charme, 8 pièces, foyer, impeccable.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE Belœil, professionnel, \$20,000 comptant pour cette propriété de prestige.

SOCIÉTÉ-LOISIRS Le Club CONFIDENTIELLEMENT nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer.

APPARTEMENTS À LOUER CÔTE-DES-NEIGES (secteur) grands 3 1/2, 4 1/2, (pièces fermées), équipés, redécorés. Occupation indépendante, \$215, \$230.

ARTICLES À VENDRE 3 lampes, 1 table à café acajou "Knechtel" Tél.: 277-7780.

CHAMBRES À VENDRE Domaine privé, pension semi ou retraités. Idéal pour Repose. Pêche, ski de fond, etc.

MAISONS À LOUER OUTREMONT, cottage à louer, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, salle de jeu, garage.

ST-LAMBERT COTTAGE ayant beaucoup de charme, 8 pièces, foyer, impeccable.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE Belœil, professionnel, \$20,000 comptant pour cette propriété de prestige.

SOCIÉTÉ-LOISIRS Le Club CONFIDENTIELLEMENT nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer.

APP. MEUBLE à sous-louer au mois, 3 1/2 pièces, très propre, cuisine toute équipée (vaisselle, etc.)

CHALET À LOUER ST-DONAT, lac Ouareau, 15 novembre au 1er mai, chauffage central, 5 chambres, foyer, stationnement déneigé.

CHAMBRES À VENDRE Domaine privé, pension semi ou retraités. Idéal pour Repose. Pêche, ski de fond, etc.

MAISONS À LOUER OUTREMONT, cottage à louer, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, salle de jeu, garage.

ST-LAMBERT COTTAGE ayant beaucoup de charme, 8 pièces, foyer, impeccable.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE Belœil, professionnel, \$20,000 comptant pour cette propriété de prestige.

SOCIÉTÉ-LOISIRS Le Club CONFIDENTIELLEMENT nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer.

LE BRIDGE Quelle belle défense par Charles-A. Durand

APPARTEMENTS À LOUER CÔTE-DES-NEIGES (secteur) grands 3 1/2, 4 1/2, (pièces fermées), équipés, redécorés. Occupation indépendante, \$215, \$230.

CHAMBRES À VENDRE Domaine privé, pension semi ou retraités. Idéal pour Repose. Pêche, ski de fond, etc.

MAISONS À LOUER OUTREMONT, cottage à louer, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, salle de jeu, garage.

ST-LAMBERT COTTAGE ayant beaucoup de charme, 8 pièces, foyer, impeccable.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE Belœil, professionnel, \$20,000 comptant pour cette propriété de prestige.

SOCIÉTÉ-LOISIRS Le Club CONFIDENTIELLEMENT nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer.

Quelle belle défense par Charles-A. Durand Donner: Est Vulnérables: Nord-Sud

APPARTEMENTS À LOUER CÔTE-DES-NEIGES (secteur) grands 3 1/2, 4 1/2, (pièces fermées), équipés, redécorés. Occupation indépendante, \$215, \$230.

CHAMBRES À VENDRE Domaine privé, pension semi ou retraités. Idéal pour Repose. Pêche, ski de fond, etc.

MAISONS À LOUER OUTREMONT, cottage à louer, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, salle de jeu, garage.

ST-LAMBERT COTTAGE ayant beaucoup de charme, 8 pièces, foyer, impeccable.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE Belœil, professionnel, \$20,000 comptant pour cette propriété de prestige.

SOCIÉTÉ-LOISIRS Le Club CONFIDENTIELLEMENT nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer.

Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS

# Nous devons tirer les premiers, explique le commissaire

PARIS (Reuter) — « Nous savons qu'il avait des grenades dans son automobile. Nous ne pouvions le laisser utiliser contre nos hommes. Nous devons tirer les premiers », a expliqué samedi le commissaire Maurice Bouvier après la mort de Jacques Mesrine, tombé vendredi dans l'embuscade que lui avaient tendue plus de cinquante policiers de la brigade anti-gang à la porte de Clignancourt, à la périphérie nord de Paris.

Les policiers savaient que « l'ennemi public numéro un », qui avait toujours déclaré qu'il ne se rendrait jamais, était prêt en permanence au duel final. Les quatre tireurs d'élite de la police ne lui laisseront aucune chance. Le camion dans lequel ils avaient pris place fit une rapide queue de poisson à la BMW du gangster et ils ouvrirent immédiatement le feu, tirant en quelques secondes deux balles dans le pare-brise du véhicule, atteignant Mesrine à la tête et au cœur, blessant grièvement son amie, Sylvie Jeanjaquet. Elle ne dut la vie qu'à son caniche qui prit à sa place la balle mortelle qui lui était destinée.

En apprenant la mort du gangster qui, il y a 18 mois, avait réussi au nez de la police une spectaculaire évasion de la prison de la Santé à Paris, le ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, a communiqué immédiatement la nouvelle au président Giscard

d'Estaing. Quant au premier ministre, M. Raymond Barre, il a fait parvenir « ses très chaleureuses félicitations » aux policiers impliqués dans l'opération.

Le commissaire Bouvier, chef de la brigade de recherche et d'intervention,

communément appelée « anti-gang », a expliqué que la police avait fini par retrouver la trace de Mesrine lors d'une enquête intensive menée auprès de plus d'une centaine de ses anciens compagnons de cellule.

Il y a dix jours, l'un d'eux

les mit sur une piste intéressante et, après une semaine de patiente filature, les enquêteurs découvrirent enfin le repaire de Mesrine.

Il projetèrent tout d'abord de détendre leur embuscade jeudi, jour de la Toussaint, mais craignant que beaucoup

de gens ne se trouvent ce jour-là dans les rues en raison du congé, l'opération s'est déroulée sans « bavures », aucun passant n'étant blessé.

Peu après, les policiers se rendirent à l'appartement de

Mesrine, situé curieusement à quelques centaines de mètres à peine de la maison où il était né il y a quarante-trois ans. Ils y découvrirent un véritable arsenal, dont un véritable arsenal, dont une véritable armoire à deux tiroirs, deux revolvers, deux grenades lacrymogènes et un masque à gaz.

Le ministre de l'Intérieur a ajouté qu'une partie de la rançon de 6 millions de francs payée contre la libération du millionnaire français Henri Lelièvre, enlevé par Mesrine en juillet dernier, a été retrouvée.

Depuis le début de sa carrière criminelle, il y a vingt ans, cet ancien diplômé d'architecture a commis au moins deux meurtres — bien que lui-même en ait revendiqué 15 — des vols de banque à main armée, des enlèvements et plusieurs autres actes de violence.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
AVIS est donné que Manon De Tomasso, étudiante, domiciliée au numéro 8991 de la rue Hochelaga à Montréal, district de Montréal, s'adresse au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Manon Di Tomasso.  
Montréal, le vingt-deux octobre 1979  
Me Réal Guillet, notaire  
3323 est Henri-Bourassa,  
Montréal-Nord

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
AVIS est donné que Simone De Tomasso, domiciliée au numéro 100, 24ième Burrows Hall Blvd. Scarborough Ontario, s'adresse au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Simone Di Tomasso.  
Montréal, le vingt-deux octobre 1979  
Me Réal Guillet, notaire  
3323 est Henri-Bourassa,  
Montréal-Nord

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que "Automobiles L. Jean Inc." faisant affaires au 11, 1ère Avenue, à Forestville, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir la modification suivante aux tarifs de transport des produits pétroliers actuellement en vigueur. Une augmentation de 8,89% sur les tarifs actuellement en vigueur, pour le transport des produits pétroliers, par camions-citernes, selon les échelles tarifaires déposées au dossier.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première parution.  
Première parution: 5 novembre 1979  
Deuxième parution: 6 novembre 1979  
Troisième parution: 7 novembre 1979

**AVIS EST DONNÉ QUE:** TRANSPORT O. JASMIN & FILS INC. 8377, rue Chénier, Ville d'Anjou, P.Q., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir la modification suivante aux tarifs de transport des produits pétroliers actuellement en vigueur. Une augmentation de 8,89% sur les tarifs actuellement en vigueur, pour le transport des produits pétroliers, par camions-citernes, selon les échelles tarifaires déposées au dossier.  
Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première parution.  
Première parution: 5 novembre 1979  
Deuxième parution: 6 novembre 1979  
Troisième parution: 7 novembre 1979

**AVIS EST DONNÉ QUE:** SBREGA TRANSPORT L.T.E.E., 1405, Boul. des Laurentides, Vimont, Laval, P.Q., détenteur du permis M501113-049, région 6, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Léo Leconte, 15067, St.-Joseph, St.-Augustin, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.  
1ère parution le 5 novembre 1979  
2ème parution le 6 novembre 1979  
3ème parution le 7 novembre 1979  
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC L.T.E.E.

**SUCCESSION DE**  
EVA NATHALIE BRODHEIM, née HOYOS  
A QUI DE DROIT:  
PRENEZ AVIS que Camille Hoyos et Anna Hoyos, née Mynek, demandent à la Cour Supérieure, le 11 décembre 1979, à 9 h 30, à la salle 216 du Palais de Justice, à Montréal, d'accorder des lettres de vérification établissant que la succession de Eva Nathalie Brodheim, née Hoyos, décédée intestat, domiciliée de son vivant au 1115 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, Province de Québec, soit dévolue en conformité avec la loi.  
STEVEN KORDA  
PROCEUREUR DES REQUÉRANTS

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que PAUL DUBE & FILS L.T.E.E., 2030, Boul. Labelle, Chomedey, P.Q., détenteur du permis M507554-004, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: CLAUDE RIVARD & FILS INC., 127, Boul. Longpré, Ste-Rose, P.Q., région 10, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.  
1ère parution le 5 novembre 1979  
2ème parution le 6 novembre 1979  
3ème parution le 7 novembre 1979  
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC L.T.E.E.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
**COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)**  
NO. 500 12-088474-790  
DAME MARIE CAMILLE CHARLES, Requêteur  
HYPOLITE ELISEE, vs. Intimé  
PAR ORDRE DE LA COUR  
La partie intimé, HYPOLITE ELISEE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la DIVISION DES DIVORCES à son intention au GREFFE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL, au Palais de Justice à Montréal, 10, est, rue St-Antoine, MONTRÉAL. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir, contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
MONTRÉAL, ce 22 octobre 1979  
RONALD CHASSE  
REGISTRARE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Énergie et des Ressources

# avis public

(APPLICATION DE LA LOI DES TITRES DE PROPRIÉTÉ DANS CERTAINS DISTRICTS ÉLECTORAUX, CHAP. 321, S.Q. 1964)

Avis public en par les présentes donné que le plan et livre de renvoi du cadastre révisé du canton des Escoumins ont été mis en vigueur le 16 juin 1979.

Le Ministre de l'Énergie et des Ressources émet le présent avis pour

- Indiquer que ces plan et livre de renvoi révisés sont déposés aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec, qu'une copie certifiée est déposée au bureau d'enregistrement de Saguenay à Baie-Comeau ainsi qu'au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité des Escoumins;
  - Informé le public que, pendant les huit mois qui suivent cette date de mise en vigueur par publications dans la Gazette officielle du Québec, tout intéressé peut consulter gratuitement ledits plan et livre de renvoi révisés;
  - Porter notification qu'à l'expiration de ce délai, il délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;
  - Ordonner que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit pour lequel des plan et livre de renvoi révisés ont été déposés soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172a du code civil;
  - Informé aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.
- Le Ministre de l'Énergie et des Ressources  
Québec, 11 octobre 1979

**DÉCÈS**

**Courchesne, Me Edmond** — A Montréal, le 3 novembre 1979 à l'âge de 82 ans, est décédé, Me Edmond Courchesne C.R. époux de Corinne Ouellette, outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Alice de Montréal, 2 belles-sœurs Mesdames René Reeves et Paul Ouellette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi, le 5 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. DesLauriers Ltée au 790 rue St-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière St-François du Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**Trudeau-Beaugard, Thérèse** — A Montréal, le 2 novembre 1979 à l'âge de 78 ans, est décédée, Madame Thérèse Trudeau-Beaugard, veuve de feu le Sénateur Elie Beaugard. Lui survivent ses 3 filles, Maire (Madame Claude Ducharme), Andrée (Madame Roméo Vézina), Elise (Madame Pierre Mercier) ainsi que de nombreux petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi, le 5 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire inc. et J.S. Vallée Ltée au 1111 rue Laurier ouest (Outremont) à 10 h 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 00 et de là au cimetière Richelieu à 13 h 00, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation, exposé dimanche de 14 h 00 à 21 h 00, dans la Société Canadienne du cancer seraient appréciés.

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

## SOUMISSION SERVICES D'APPROVISIONNEMENT OTTAWA, ONTARIO

Des soumissions cachetées pour l'exploitation des cafétérias et des cantines dans les bâtiments du Conseil situés dans la région d'Ottawa, seront acceptées jusqu'à midi, heure normale de l'est, le 23e jour de novembre 1979.

Chaque soumission doit être présentée dans une enveloppe adressée au Responsable des achats, Conseil national de recherches du Canada, Laboratoires du Chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0R6, et doivent porter la mention "Soumission 035-1065".

Seules les soumissions faites sur des formules appropriées seront examinées. Les formules et les spécifications correspondantes sont disponibles auprès du Responsable des achats, Conseil national de recherches du Canada, Laboratoires du Chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0R6.

Toute offre, même la plus élevée, ne sera pas nécessairement acceptée.

R. Madère  
Responsable des achats

**AVIS EST DONNÉ QUE:** Jean-Yves Rollin, 1423, Chemin St-Dominique, Les Cèdres, P.Q., détenteur du permis no. M508947-001, région 6, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: E. ROLLIN COMPAGNIE L.T.E.E., 1396, Chemin St-Dominique, Les Cèdres, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.  
1ère parution: le 5 novembre 1979  
2ème parution: le 6 novembre 1979  
3ème parution: le 7 novembre 1979  
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC L.T.E.E.

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
AVIS est donné que Domenico Di Tomasso, directeur de Salon Funéraire, domicilié au numéro 8991 de la rue Hochelaga à Montréal, district de Montréal, s'adresse au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dominique Di Tomasso.  
La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est Dame Laurette Mathieu, épouse du requérant.  
Montréal, le vingt-deux octobre 1979  
Me Réal Guillet, notaire  
3323 est Henri-Bourassa,  
Montréal-Nord

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que PAUL DUBE & FILS L.T.E.E., 2030, Boul. Labelle, Chomedey, P.Q., détenteur du permis M507554-004, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: CLAUDE RIVARD & FILS INC., 127, Boul. Longpré, Ste-Rose, P.Q., région 10, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.  
1ère parution le 5 novembre 1979  
2ème parution le 6 novembre 1979  
3ème parution le 7 novembre 1979  
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC L.T.E.E.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
NO. 700 05-001-307-796  
CORPORATION DE COMTE DE DEUX-MONTAGNES, requérante  
c. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE METRO REALTIES INC. intimé

## Ville de Montréal

Règlements 5383, 5384, 5385, 5386, 5387, 5388, 5389, 5390, 5391, 5392, 5393, 5394, 5395, 5396, 5397, 5398, 5399, 5400 et 5401.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal, à ses séances tenues les 29 et 30 octobre 1979, a adopté les règlements suivants:

Règlement 5383 concernant la fermeture du lot 161-124 (rue) situé sur le côté est de la 4e Avenue, au nord du boulevard Maurice-Duplessis.

Règlement 5384 concernant la fermeture de la ruelle 96-402 et d'une partie de la rue 96-639 situées au sud-est du boulevard Maurice-Duplessis, entre les 54e et 55e Avenues.

Règlement 5385 concernant la fermeture d'une partie de l'avenue André-Ampère, située entre le boulevard Armand-Bombardier et l'avenue Clément-Adér, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Règlement 5386 concernant la fermeture d'une partie de l'avenue André-Ampère, située entre l'avenue Copernic et la rue 137-1580, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Règlement 5387 abrogeant le règlement 1485 approuvant les règles de procédure du bureau de révision des estimations.

Règlement 5388 abrogeant le règlement 1723 imposant une taxe sur les appareils de téléphone.

Règlement 5389 concernant la fermeture du lot 38-829 (ruelle) et du lot 40-845 (ruelle) situés dans le quadrilatère borné par les boulevards Langelier et Rosemont, les avenues de Carignan et Alexis-Constant.

Règlement 5390 modifiant le règlement 1920 concernant le zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villery, déjà modifié.

Règlement 5391 modifiant le règlement 2875 concernant le zonage des quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel et Saint-Joseph, déjà modifié.

Règlement 5392 modifiant le règlement 2876 concernant le zonage du quartier Rivière-des-Prairies, déjà modifié.

Règlement 5393 modifiant le règlement 3955 concernant le zonage des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal, déjà modifié.

Règlement 5394 modifiant le règlement 2713 concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques, déjà modifié.

a) Église Adventiste du Septième Jour — Fédération du Québec — école primaire — 5927, rue Boyer;  
b) Garderie St-Jacques Ltée — garderie de jour — 2005, rue Victor-Doré;  
c) Centre hospitalier Sainte-Jeanne-d'Arc — modification au bâtiment — 3570 et 3590, rue Saint-Urbain;  
d) Corporation d'Hébergement du Québec — foyer pour personnes âgées — côté est de la rue Chatelain, au sud de la rue Bélanger;  
e) Corporation d'Hébergement du Québec — centre d'accueil pour personnes âgées — côté sud de la rue Augustin-Cantin, entre les rues Laprairie et Island;  
f) The Fellowship of Evangelical Baptist Churches in Canada — lieux de culte — 7405 et 7415 ouest, boulevard Gouin;  
g) Corporation d'Hébergement du Québec — centre d'accueil pour personnes âgées (Centre d'accueil Marie-Rollet) — côté nord de la rue Saint-Zotique, à l'est de la rue Viau;  
h) Église Adventiste du Septième Jour — Fédération du Québec — école privée — 3744, avenue Prud'homme;  
i) Résidence Sainte-Claire Inc. — résidence pour personnes âgées — 8950, rue Sainte-Claire;  
j) Manoir Notre-Dame-de-Grâce — garderie de jour — 5334, avenue Notre-Dame-de-Grâce;  
k) Corporation d'Hébergement du Québec — centre d'accueil Chevalier De Lorimier pour personnes âgées — côté est de l'avenue de Lorimier, au sud de la rue Gifford;  
l) Auberge Transition — centre de dépannage pour femmes et enfants — 3521 et 3525, avenue Giroard;  
m) Hôpital Rosemont — agrandissement — 1970, boulevard Rosemont;  
n) Corporation d'Hébergement du Québec — centre d'accueil Alfred-Desrochers — côté est de la rue Victoria, entre les rues Lacombe et Jean-Brillant;  
o) monsieur Michel Boisvert (foyer Au-Bois-Vert) — foyer de groupe — 1833 est, rue Sherbrooke, app. 11.

Règlement 5395 autorisant "Construction Nouveau Monde" à effectuer des modifications et des changements d'occupations aux bâtiments portant les numéros civiques 206-208 ouest, rue Saint-Paul et 203-205, Place d'Youville, dans l'arrondissement historique de la ville de Montréal, en vertu du règlement 3068 modifié.

Règlement 5396 supprimant le mot "cabaret" dans certains règlements de zonage.

Règlement 5397 modifiant le règlement concernant le zonage du quartier Saint-Michel-Nord, déjà modifié.

Règlement 5398 portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "De Pontbriand - 837".

Règlement 5399 modifiant le règlement portant approbation des plans de construction et d'occupation des bâtiments des programmes de logements à loyer modique "De Salaberry - 824, Viauville - 826, Laure-Conan - 828 et Jean-Valets - 830".

Règlement 5400 modifiant le règlement 4262 sur le service des sports et loisirs.

Règlement 5401 sur le service des activités culturelles.

Marc Boyer  
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville  
Le 5 novembre 1979.

**SURSCÈNE**

Suite de la page 17

Sauvages de René de Obaldia avec Gilles Pelletier, Gisèle Schmidt, Claude Préfontaine. Mise en scène: Yvan Camuel. Sam. 20 h 30 Lun. à jeû. 14 h 00 Ven.: 19 h 30. Relâche dim.

THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Le Grand Poucet" de Jean Barbeau. Mise en scène: Claude Maher.

THEATRE MARIENNEVEY, Place des Arts, 174 ouest, Ste-Catherine (842-2112). Bruce Cockburn, 20 h 30.

THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine, (842-2112) — "Le Jugement Dernier" de Jean Daigle avec Jacques Godin, Guy Nadon, Amélie Garneau. Mise en scène: Louis-Guy Carrière. Sam. 20 h 30. Sam. 17 h 00, 21 h 00. Relâche Dim. lun.

THEATRE DE QUATROIS, Aux 4 Saouls Bar — "La duchesse de Langue" de Michel Tremblay avec Claude Gai. Ven. sam. 23 h 00 Lun. mar. 21 h 00, 15 h 30. Res. 845-1227

THEATRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1790) — "Emilie et une nuit" de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Jacques Tremblay, Aude Nantais et Larry-Michel Demers. Mar. à sam. 20 h 00 Dim. 19 h 00.

THEATRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Saint-Laurent (274-7986) — "Broue" avec Marc Messier et Marcel Guauthier. Mar. à ven. 20 h 30 Sam. 19 h 00, 22 h 00. Relâche dim. lun.

THEATRE DE LA TELERIE R.R. 4, Sherbrooke — "Les faux brillants" de Jean-Claude Germain. Res. 563-1778. Mar. à sam. 20 h 30

GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille (842-6579) — Salle Orville-Cromar — Salon "Surprise, surprise" de Michel Tremblay. 12 h 10

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1 (613-996-5451) — Opéra — J.J. Cale. musique de blues, 20 h 30

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre "Balkonville" de David Fenaroli. lun. à ven. 20 h 00

**Société d'énergie de la Baie James**

**APPEL D'OFFRES: 10P-240-02-001**  
Aménagement de La Grande Rivière  
Construction des Digos QA-1, 2 et 3  
Date de fermeture prévue en avril 1980

**VISITE ORGANISÉE**  
Le document d'appel d'offres pour le projet précité devrait paraître vers février 1980. Une visite du site des travaux aura lieu le 14 novembre 1979 pour ceux qui seraient intéressés à soumissionner.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec seront autorisées à soumissionner.

Les demandes de visite devront être reçues par téléphone (844-3741, poste 308) ou par télex (055-60146) au plus tard le 12 novembre 1979. Elles devront inclure les renseignements suivants:

- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'entreprise.
- Le nom de chacun des visiteurs (limite de 3 visiteurs par entreprise) leur poste au sein de l'entreprise, leur date de naissance et leur numéro d'assurance social.

Départ: le 14 novembre 1979 à 8 h 15 de Dorval  
Retour: le 14 novembre 1979 vers 20 h 30 de Dorval

Le coût total de la visite est de \$200.00 par visiteur. Ce paiement devra accompagner la confirmation de la demande de visite.

Tout renseignement additionnel peut être obtenu en communiquant avec Monsieur André Beaupré, tél.: 844-3741, poste 308.

Les personnes effectuant cette visite doivent se présenter au comptoir de Québecair à l'aéroport de Dorval pour 7 h 30 au plus tard.

A. ROUSSEAU  
Directeur de l'Approvisionnement

Mallette, Benoit & Compagnie

## LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:**  
MAGASIN LAVOIE LTÉE, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires et son siège social au 6616, 31ème Avenue, en la Cité de Val D'Or, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que la débricte susdite a déposé une cession le 25ième jour d'octobre 1979, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ième jour de novembre à 2:30 heures de l'après-midi, à l'Auberge des Gouverneurs, au 1000 est, 3ième Avenue, C.P. 967, en la Cité de Val D'Or, dans la Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 30ième jour d'octobre 1979.  
CLAUDE LUSSIER, c.a. SYNDIC

Case postale 186, 1 Complexe Desjardins, Montréal, Québec H5B 1B3 — (514) 281-1865

**APPEL D'OFFRES**

Pour la production de l'annuaire 1980-1981, de l'Université du Québec, soit la composition (pourcentage minime), le montage, l'impression, la reliure, la mise en coffrets et l'expédition de dix-huit (18) volumes.

**INSTRUCTIONS:** les imprimeurs intéressés trouveront les conditions du présent appel d'offres dans le cahier des charges disponible au Service des achats de l'Université du Québec, 2875, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec. Téléphone: (418) 657-2409.

**INFORMATIONS:** toute information complémentaire relative au présent appel d'offres peut être obtenue en s'adressant à l'adresse sus-mentionnée.

**CONDITIONS:** le soumissionnaire doit avoir son imprimerie au Québec et doit être outillé pour répondre aux travaux demandés.

**GARANTIE DE SOUMISSION:** un chèque visé équivalent à 10% du montant total de la soumission devra être déposé au moment de la signature du contrat.

**CLOTURE DES SOUMISSIONS:** les soumissions complétées et cachetées seront reçues jusqu'à quinze heures (15:00) le 28 novembre 1979 et adressées comme suit:

Université du Québec  
Service des achats, Annuaire 1980-1981  
2875, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec G1V 2M3

L'Université du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Université du Québec

Travaux publics Canada / Public Works Canada

## APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue University, Montréal (Québec) H3A 1K3, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de Distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée sur versement du dépôt exigible.

**ENTREPRISE**

Appel d'offres no 79M-325P  
Aménagement de terrains de tennis et de balle au mur  
Centre fédéral de formation  
6099, boul. Lévesque  
LAVAL (Québec)

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la Construction à Montréal (Québec).  
Date limite: le mardi 20 novembre 1979.  
Dépôt: \$50.00  
Renseignements: Tél.: (514) 283-6553 ou 283-7793.

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**

**MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET**  
DÉCORATEURS ENSEMBLIERS  
DESIGNERS D'INTERIEURS  
878-3846  
286 est. St-Paul, Vieux Montréal

**ARCHITECTES**

**DAVID BOULVA CLEVE**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTRÉAL - 866-8621

**les architectes**  
**LONGPRÉ MARCHAND**  
Montréal - 842-1401

**APPEL D'OFFRES AUX IMPRIMEURS DU QUÉBEC**

Pour la production de l'annuaire 1980-1981, de l'Université du Québec, soit la composition (pourcentage minime), le montage, l'impression, la reliure, la mise en coffrets et l'expédition de dix-huit (18) volumes.

**INSTRUCTIONS:** les imprimeurs intéressés trouveront les conditions du présent appel d'offres dans le cahier des charges disponible au Service des achats de l'Université du Québec, 2875, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec. Téléphone: (418) 657-2409.

**INFORMATIONS:** toute information complémentaire relative au présent appel d'offres peut être obtenue en s'adressant à l'adresse sus-mentionnée.

**CONDITIONS:** le soumissionnaire doit avoir son imprimerie au Québec et doit être outillé pour répondre aux travaux demandés.

**GARANTIE DE SOUMISSION:** un chèque visé équivalent à 10% du montant total de la soumission devra être déposé au moment de la signature du contrat.

**CLOTURE DES SOUMISSIONS:** les soumissions complétées et cachetées seront reçues jusqu'à quinze heures (15:00) le 28 novembre 1979 et adressées comme suit:

Université du Québec  
Service des achats, Annuaire 1980-1981  
2875, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec G1V 2M3

L'Université du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Université du Québec

**VILLE DE MONTRÉAL**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal, à sa séance tenue le 30 octobre 1979, a procédé à une première étude des projets de règlements suivants:

- Modification au règlement 2876 concernant le zonage du quartier Rivière-des-Prairies, déjà modifié.
- Règlement d'approbation d'un plan d'occupation du bâtiment portant le numéro 500 est, boulevard Crémazie.
- Modification au règlement 2713 concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques, déjà modifié.
  - Inter-Val 1175 Inc. — centre d'hébergement et de dépannage — 1175, rue St-Mathieu;
  - La Garderie Les Cocinelles Chéries — garderie de jour — 10787, rue Berri;
  - Maison Lucie-Bruneau — foyer de groupe pour adultes handicapés — 600 est, rue de Liège;
  - Centre Rosalie-Jetté — Centre d'information et d'entraide pour jeunes filles — 3990, rue de Bellechasse;
  - Corporation d'hébergement du Québec (Résidence Paul-Gouin) — résidence pour personnes âgées — au sud de la rue de Bellechasse, entre les rues Saint-Denis et de Saint-Vallier;
  - Centre hospitalier Sainte-Justine — clinique de pédiatrie — 3015 et 3045, chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
  - Corporation d'hébergement du Québec (Centre d'accueil Robert-Cliche) — centre d'accueil pour personnes âgées — côté sud de la rue de Bellechasse, à l'est de la 16e Avenue.
- Règlement d'approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment "Arena Centre-Sud", sur le côté sud de la rue Robin, entre les rues Wolfe et Montcalm, dans le quartier Saint-Jacques.
- Modification au règlement 2583 concernant le zonage du boulevard Dorchester, déjà modifié.

Copies de ces projets de règlements peuvent être obtenues au bureau du greffier, suite 120, Hôtel de Ville.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de ces projets de règlements devra les faire tenir, par écrit, au même endroit, au soussigné, au plus tard le 26 novembre 1979.

Marc Boyer  
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville  
Le 5 novembre 1979.

# Neuf Japonais sauvés par un sang artificiel

par Gilles Provost

Pour la première fois au monde, des êtres humains ont pu échapper à la mort grâce à des transfusions d'un liquide synthétique capable de remplacer le sang rare dont ils avaient un urgent besoin. Pourtant, l'émulsion chimie inerte et artificielle qu'on leur a injectée n'a aucune ressemblance avec le sang ordinaire, rapporte la revue américaine *Science*. Depuis le début de l'année, en effet, les médecins japonais du centre médical Eukushima disent

avoir administré avec succès cette extraordinaire mixture à huit de leurs patients pour qui ils ne possédaient aucune réserve de sang adéquat. Tous sont maintenant en bonne santé. Il en va de même d'un neuvième patient qui s'objectait à la transfusion sanguine pour des motifs religieux et qui a préféré faire l'essai de ce nouveau liquide.

Ce succès marque l'aboutissement d'une quinzaine d'années de recherches intensives à travers le monde sur l'utilisation médicale éventuelle d'une famille de substance organiques artificielles, les perfluorocarbones, à titre de substitut au sang humain ou animal.

Plusieurs de ces produits synthétiques sont des liquides capables de dissoudre trois fois plus d'oxygène que le sang ordinaire. En outre, la plupart ont une très faible activité chimique et ils sont donc très bien tolérés par l'organisme.

Le professeur Leland Clark de l'université de Cincinnati avait montré dès 1966 qu'il est possible d'immerger des souris pendant plus d'une heure dans de tels liquides sans qu'elle se noie.

Le produit contenait tellement d'oxygène que la souris pouvait littéralement « respi-

rer » ce liquide. La seule limite à la durée de l'expérience semblait être l'épuisement de l'animal obligé de faire circuler dans ses poumons un liquide aussi visqueux. Après avoir sorti la souris du bocal, il suffisait de lui vider les poumons pour qu'elle puisse recommencer à respirer normalement.

Dès 1966, M. Clark avait aussi montré qu'il est possible de maintenir des organes en vie très longtemps en les perfusant avec diverses variétés de perfluorocarbones.

Malheureusement on ne pouvait pas les injecter à des êtres vivants parce que ces produits organiques ne se mélangent pas au sang.

Dès 1968, diverses équipes de chercheurs ont cependant montré qu'il est possible, à certaines conditions, de réaliser des émulsions, c'est-à-dire de disperser dans le sang des gouttelettes microscopiques de perfluorocarbones.

Depuis ce temps, l'effort des chercheurs s'est concentré sur le raffinement de la technique: d'une part, il était essentiel de réaliser des émulsions extrêmement stables parce que toute agglomération des microgouttelettes en gouttes plus grosses conduit inévitablement au blocage des vais-

seaux capillaires avec un fort risque de décès par embolie.

D'autre part, il fallait aussi que le produit retenu soit facilement éliminé par l'organisme, qu'il ne s'accumule pas dans un organe ou un autre, qu'il ait la bonne viscosité, qu'il ne se vaporise pas trop facilement (ce qui risquerait d'endommager les poumons), qu'il ne contienne pas d'impuretés toxiques, etc.

En 1973, l'analyse des divers produits disponibles a montré que la perfluorodécaline transportait très bien l'oxy-

gène et satisfaisait à toutes les conclusions sauf une: l'émulsion obtenue n'était pas assez stable.

C'est alors que les Japonais sont vraiment entrés dans la course, sous l'impulsion de M. Ryoichi Naito de la Green Cross Company. Ce dernier a trouvé qu'on pouvait augmenter la stabilité de l'émulsion en ajoutant un autre produit. La solution obtenue était si satisfaisante que la compagnie a entrepris de fabriquer le mélange sur une base commerciale. Ce pas en avant a évi-

demment facilité la généralisation des recherches.

Dès lors, les essais se sont multipliés sur des animaux et on a même remplacé complètement le sang de souris ou de singes par ce mélange chimique sans que les animaux n'en meurent. Au contraire, ils fabriquaient peu à peu du sang normal à mesure qu'ils éliminaient le substitut.

L'an dernier, le produit a été testé sur des humains pour la première fois: Ryoichi Naito a décidé de servir lui-

même de cobaye et il s'est injecté 50 centimètres cubes du produit. Aucun effet. Ses collaborateurs ont ensuite fait de même tour à tour et se sont injectés jusqu'à un demi-litre de perfluorocarbones.

En janvier dernier, on a commencé à faire des transfusions de sang artificiel à des étudiants en médecine qui s'étaient portés volontaires. On a aussi utilisé l'émulsion pour maintenir en vie des reins destinés à la transplantation. Les receveurs n'ont éprouvé aucun problème.

De même, des chercheurs allemands et autrichiens ont utilisé ce produit commercial pour changer complètement le sang de victimes d'accidents dont le cerveau était « mort » mais dont le reste du corps continuait à vivre.

Après 24 heures de ce régime, on ne pouvait déceler aucun dommage attribuable au mélange dans les tissus de la victime.

C'est dans ce contexte que le docteur Kenji Honda du centre médical Eukushima devait décider pour la première

fois en avril dernier d'administrer un litre de l'émulsion de perfluorocarbones à un malade de 65 ans frappé d'hémorragie à la suite d'une intervention chirurgicale pour un cancer de la prostate. L'homme avait besoin d'un sang O-négatif et l'hôpital n'en avait plus à sa disposition.

Encouragés par ces premiers succès, les Japonais songent à généraliser cette forme de thérapie pour les cas d'urgence. Le gouvernement de ce pays demande toutefois que le produit ait été testé auprès d'au moins 150 volontaires avant d'autoriser son usage à grand échelle.

Si tout se poursuit comme l'espèrent les expérimentateurs, ce substitut du sang pourrait révolutionner les soins médicaux sur les champs de bataille, lors des accidents ou encore lors des grandes catastrophes qui provoquent des hécatombes. Ce substitut se conserve indéfiniment et est apparemment compatible avec tous les groupes sanguins.

**Qu'est-ce qu'un e.a.?**

**JEAN-GUY PAQUETTE, é.a.**  
La Cie d'Évaluation  
Métropolitaine Ltée  
200, rue St-Jacques  
Bureau 800  
Montréal, H2Y 1M1 844-1026

## Accord chez Steinberg

Les 6,500 employés des magasins d'alimentation Steinberg de Montréal et Sherbrooke, en grève depuis jeudi, reprendront leur travail normal dès ce matin, à 9 h.

Des quelque 3,200 membres du local 500 de l'Union des employés de commerce réunis hier à la Récréathèque de Laval, environ 60% ont voté pour l'acceptation des offres que l'employeur avait formulées avant même le début de la grève.

Les dirigeants du syndicat

n'ont pas semblé trop surpris ou déçus de cette décision collective même s'ils avaient recommandé officiellement le rejet des offres de la compagnie.

Ils avaient pourtant longuement énuméré les « gains substantiels » obtenus jusqu'alors en négociation et insisté sur la faible marge qui séparait encore les deux parties. Ils avaient aussi souligné que les travailleurs devaient se préparer à une « longue grève » s'ils voulaient rogné

le moindre bénéfice supplémentaire.

Selon le président du syndicat, M. Thomas Kukovica, les employés de Steinberg ont obtenu d'être régis par une seule convention collective. Ils bénéficieront d'une augmentation de salaire de \$60 par semaine d'ici deux ans même en travaillant deux heures de moins. Les employés à temps partiel ont obtenu une hausse minimale de \$1.58 de l'heure, ce qui réduira un peu l'écart salarial avec le personnel régulier.



## Il est probable qu'en 1984 cette Mercedes vaudra encore 70 pour cent de son prix d'origine

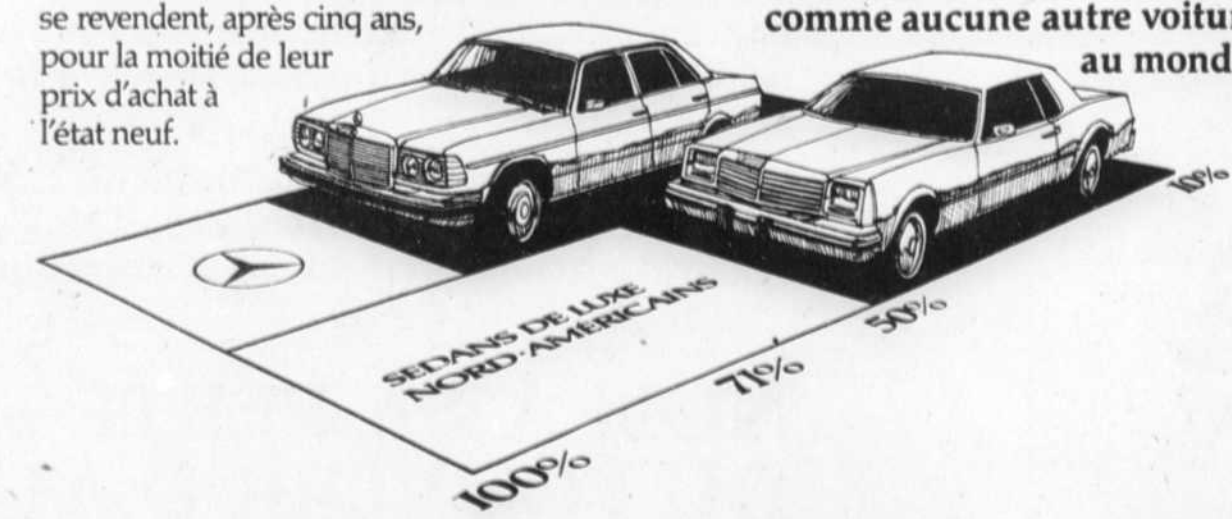
Une Mercedes conserve sa valeur, pour les raisons mêmes qui en font un bon achat: performances, qualité de la construction, sécurité, confort; et des lignés qui ne se démodent jamais.

A l'heure actuelle, le prix de revente moyen d'une Mercedes de cinq ans atteint plus de 70 pour cent de son prix d'achat. En moyenne, les sedans de luxe de construction nord-américaine se revendent, après cinq ans, pour la moitié de leur prix d'achat à l'état neuf.

Vous pouvez donc acheter ou louer une Mercedes avec l'assurance qu'elle conservera une meilleure valeur de revente que toute autre voiture nord-américaine de haute qualité.

Ce qui vous fait une raison de plus pour envisager l'achat d'une Mercedes: sa valeur de placement.

**Une Mercedes est construite comme aucune autre voiture au monde.**



**Valeur de revente après 5 ans.** Ce tableau est basé sur les chiffres donnés dans l'édition de février 1979 du Sanford Evans Gold Book, dont le barème des prix des voitures d'occasion fait autorité. Les Mercedes 1974 se sont revendues en moyenne pour 71 pour cent de leur valeur d'origine. Les sedans de luxe de construction nord-américaine de la même année ont atteint des prix variant de 43.3 à 56.5 pour cent de leur prix d'origine.

### Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

**PROFESSEURS DE FRANÇAIS langue seconde**

À temps partiel, pour l'enseignement du français à des cadres de compagnies, à Montréal et dans la région de Montréal. Auto nécessaire.

**Qualifications:**  
Certificat L.F.I.  
2 ans d'expérience avec L.F.I. aux adultes  
Toutes les qualifications de base d'enseignement.

*Veillez téléphoner du lundi au vendredi de 9 à 5 p.m.*

à **849-6236**

Maison d'édition cherche un(e):

**REPRÉSENTANT(E)**  
pour librairies et institutions privées.

Désirons individu dynamique (diplômes académiques et connaissance de l'anglais non nécessaire).

**Communiquer avec:**  
Louise Lachapelle  
Chez Guérin Editeur Ltée  
4574, St-Denis  
Montréal  
Tél.: 849-9201.

**Institut catholique de Montréal**

**DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)**

L'Institut catholique de Montréal est une corporation érigée à la demande de Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal. Elle a pour fin de veiller à la formation et au perfectionnement de maîtres chrétiens.

**Tâches du directeur général**

- Promouvoir la formation pédagogique et catéchétique de maîtres chrétiens.
- Animer et coordonner une équipe d'animateurs pédagogiques et catéchétiques.
- Établir et assurer des liens fonctionnels avec les organismes diocésains et scolaires qui travaillent à la formation des maîtres.
- Repérer les endroits de stages qui correspondent aux objectifs de l'Institut.
- Voir à l'administration courante de l'Institut.

**Qualifications requises**

- Premier cycle universitaire.
- Expérience pertinente dans l'exercice de responsabilités semblables. Les candidatures seront envoyées au secrétariat de l'Institut catholique de Montréal.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:*

Institut Catholique de Montréal  
4873 avenue Westmount  
Westmount, Qué. H3Y 1X9

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE**

**AGENT DE LA RECHERCHE (RECHERCHE JURIDIQUE)**

*(Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes)*

**Lieu de travail:** Montréal.

**Fonctions:**  
Le titulaire du poste relèvera directement du Directeur du Service de la recherche. Dans le cadre de ses fonctions, le(la) recherchiste est appelé(e) à exécuter des recherches d'ordre juridique. Sous la juridiction immédiate de la Directrice de la Recherche, il(elle) rédige des opinions et des rapports, et collabore à la préparation des recommandations en vue de favoriser le développement des droits et libertés de la personne. Le(la) titulaire du poste devra faire preuve d'autonomie professionnelle, d'esprit de méthode dans l'analyse et dans la synthèse, et sera disposé(e) à travailler en équipe (multidisciplinaire). (Cette liste n'est pas exhaustive).

**Exigences:**  
Formation universitaire de deuxième cycle et expérience pertinente de 5 ans (ou formation et expérience jugées équivalentes) dans les domaines du droit administratif, du droit du travail et des droits de la personne.

*Faire parvenir son curriculum vitae avec sa demande avant le 13 novembre 1979.*  
*Le salaire sera évalué à partir de la formation et de l'expérience du candidat et selon la politique de rémunération de la Commission.*

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIER COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE**  
360, St-Jacques O.  
Montréal, Qué.  
H2Y 1P5



**SYNDICAT DES  
FONCTIONNAIRES  
PROVINCIAUX  
DU QUÉBEC INC.**

Fonctionnaires et ouvriers, membres du SFPQ

# AUJOURD'HUI

**vos représentants syndicaux  
se réunissent**

Pour étudier les offres globales déposées par le ministère de la Fonction publique qui ne répondent pas adéquatement à vos demandes

## VOICI LES FAITS RÉELS

### Pouvoir d'achat

Le Gouvernement prétend maintenir votre pouvoir d'achat! **Au contraire**, l'augmentation accordée aux fonctionnaires n'est que de 6.4% le 1er juillet 1979 alors que le coût de la vie est de 8.9%. **Donc, perte de 2.5%.**

### Vacances annuelles

Même s'il est vrai que les nouveaux employés bénéficieront de quatre (4) semaines de vacances, qu'arrive-t-il à ses vieux serviteurs? Ceux qui ont plus de dix (10) ans de service? Aucune modification.

### Enrichissement collectif

En plus de nous faire perdre notre pouvoir d'achat, le Gouvernement veut abolir l'enrichissement collectif. **Donc, perte additionnelle de 2% pour un total de perte de 4.5%.**

### Échelle de salaires

Le Gouvernement fait miroiter une éventuelle rétroactivité. S'il est prêt éventuellement à payer plus ses fonctionnaires, **pourquoi n'accepte-t-il pas immédiatement notre contreproposition du 30 octobre 1979?**

Advenant qu'une entente intervienne sur la base de la proposition patronale actuelle, voici réellement quelques exemples de traitement que toucheraient la majorité de nos membres:

	Traitement 30 juin 1978	Traitement 1 juillet 1978	Traitement 1 juillet 1979	Traitement 30 juin 1980	Augmentation cumulative	Rétroactivité au 30 novembre 1979	Forfaitaire	Montant total versé le 21 décembre 1979
EMPLOYÉS DE SECRÉTARIAT sténographe (échelon 7) 742 employés sur 2 861	9 990 \$	11 539 \$	12 326 \$	12 326 \$	23.38%	2 522 \$	350 \$	2 872 \$ au lieu de 3 500 \$
EMPLOYÉS DE SECRÉTARIAT secrétaire (échelon 5) 908 employés sur 1 275	12 074 \$	13 413 \$	14 316 \$	14 316 \$	18.57%	2 273 \$	350 \$	2 623 \$ au lieu de 3 230 \$
AGENTS DE BUREAU classe principale (échelon 7) 782 employés sur 1 206	14 794 \$	16 416 \$	17 530 \$	17 530 \$	18.49%	2 762 \$	350 \$	3 112 \$ au lieu de 4 603 \$
AGENTS DE BUREAU classe nominale (échelon 11) 3 408 employés sur 7 796	11 842 \$	13 159 \$	14 042 \$	14 042 \$	18.58%	2 234 \$	350 \$	2 584 \$ au lieu de 3 500 \$
TECHNICIENS DES TRAVAUX PUBLICS classe nominale (échelon 12) 440 employés sur 1 104	16 758 \$	18 582 \$	19 830 \$	19 830 \$	18.33%	3 104 \$	350 \$	3 454 \$ au lieu de 3 172 \$
AUXILIAIRES DE BUREAU classe nominale (échelon 3) 957 employés sur 1 020	8 433 \$	9 391 \$	10 031 \$	10 031 \$	18.95%	1 624 \$	350 \$	1 974 \$
DACTYLOGRAPHES classe nominale (échelon 5) 664 employés sur 1 040	9 103 \$	10 101 \$	10 792 \$	10 792 \$	18.55%	1 702 \$	350 \$	2 052 \$
				<b>Taux horaire</b>				
GARDIENS 228 employés	4.62 \$	5.35 \$	5.69 \$	5.69 \$	23.15%	2 445 \$	350 \$	2 795 \$

**C'est loin des montants que fait miroiter le gouvernement**

Les exemples donnés par le Gouvernement ne touchent qu'une infime partie de nos membres.

EMPLOYÉS DE SECRÉTARIAT  
Sténographe (échelon 4)  
424 employés sur 2 861

EMPLOYÉS DE SECRÉTARIAT  
Secrétaire (échelon 3)  
129 employés sur 1 275

AGENTS DE BUREAU  
classe principale (échelon 3)  
43 employés sur 1 206

AGENTS DE BUREAU  
classe nominale (échelon 5)  
585 employés sur 7 796

TECHNICIENS DES TRAVAUX  
PUBLICS  
classe nominale (échelon 7)  
84 employés sur 1 104

OUVRIERS DE VOIRIE  
1 113 employés sur 7 227

CONDUCTEURS — CLASSE 1)  
582 employés sur 7 227

Le Syndicat a toujours eu soin de vous informer adéquatement du contenu des propositions du Gouvernement.

Le Gouvernement préfère négocier par l'entremise des media d'information que de s'asseoir à la table de négociation.

Vous n'avez pas à recevoir d'ordre du Gouvernement pour déterminer la tenue d'un vote. Nos structures syndicales sont suffisamment démocratiques.

**NON À LA PERTE  
DU POUVOIR D'ACHAT!**